

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Impression: Offsets Colours (04 91 36 54 00)

Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Décembre 2017 - Numéro 186

N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.
Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veuillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Jacques BLANC	Catherine MERCIER
Georges REYNAUD	Anne-Marie RUBINO

Questions-Réponses Bernard GUIZ

Revue des Revues Jean Claude BARBIER
Anne-Marie RUBINO

P.A.O. Sébastien AVY

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre
Généalogique du Midi-Provence
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-
Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03
Date dépôt légal : janvier 2017
N° ISSN : 1169 - 1808
Directeur de publication : Éliane BÉGUIN
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille
Tél. : 04.91.36.54.00
Courriel : devis@omniscoloris.fr
Prix du numéro : 6 euro

CPPAP N° 0319G89825

Le Sommaire

<u>ÉDITORIAL</u>	1
<u>LE CGMP ET LES ASSOCIATIONS</u>	
CGMP	3
Vos associations	7
Retour sur le XXIV ^e Congrès National	12
<u>QUESTIONS/RÉPONSES</u>	18
<u>NOS ANCÊTRES</u>	
<i>Généalogie de la famille Chevallot</i> Pierre Bianco	10
<i>Fréjus, ville de garnison, au cœur des camps du sud-est</i> Philippe Roudier	28
<u>LA VIE D'AUTREFOIS</u>	
<i>Une autopsie à Saint-Raphaël (83) en 1818</i> Jean Pierre Violino	22
<i>Périple généalogique</i> Christiane Folliero de Luna	42
<u>DROITS ET OUTILS</u>	
<i>Tronc et double tronc</i> Sandy-Pascal Andriant	43
<u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u>	
<i>Deux prêtres réfractaires d'Abriès</i> Jeannine Dalmas	44
<i>Alphonse Tavan, un félibre méconnu</i> Sébastien Avy	48
<u>TOUS COUSINS</u>	50
<u>NOUVELLES & RESSOURCES</u>	52
<u>COURRIER DES LECTEURS</u>	54
<u>À LIRE</u>	56
<u>LA REVUE DES REVUES</u>	58

GRAND SALON *de la* GÉNÉALOGIE

RETROUVEZ L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE

LES 15, 16 ET 17 MARS 2018

JEUDI 15 MARS

de 14h à 20h (+ matinée scolaire)

VENDREDI 16 MARS

de 10h à 19h

SAMEDI 17 MARS

de 10h à 17h

Dix conférences

Entrée libre

MAIRIE DU 15^e

Salle des Fêtes et salle Saint-Lambert

Renseignements au 01 48 28 59 29

ou sur les sites www.salondogenealogie.com



Archives & Culture Partenariat :  Geneanet



retrouvez l'actu du 15^e sur
mairie15.paris.fr



Le bénévolat en danger ?

Nous traversons une époque remplie de paradoxes auxquels le monde généalogique ne semble pas devoir échapper.

Dans une édition de 13 h du journal télévisé de France 2¹ une journaliste nous informe d'une récente enquête sur l'intérêt que les Français portent à la généalogie. Elle a constaté que neuf Français sur dix disent s'y intéresser mais regrettent de ne pas avoir le temps de se lancer dans une étude approfondie. Elle nous apprend aussi que quatre millions de personnes s'évertuent à reconstituer leur histoire familiale en cherchant à lui donner la forme d'un arbre d'ascendance.

Un formidable potentiel pour les associations généalogiques loi 1901 dont l'objectif principal est d'offrir aide et assistance à leurs adhérents les engageant à participer à des actions et à des réalisations d'intérêt général. Une bonne nouvelle pour tous ceux qui contribuent à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine archivistique.

La journaliste révèle ainsi un réservoir de prospects d'autant plus important qu'elle précise que seules cinquante mille personnes ont choisi de rassembler leurs compétences et leur capacité d'entraide en adhérant aux quelques cent cinquante associations réunies sous la bannière fédérale. Une adhésion qui leur offre, entre autres, la possibilité d'interpeller les Pouvoirs Publics dans l'intérêt des chercheurs et d'influer sur certaines décisions qui pourraient leur être néfastes.

Merveilleux nous direz-vous ?

Voilà bien le paradoxe, dans le discours d'ouverture du XXIV^e Congrès National de la FFG son président, Thierry Chestier, nous fait part d'une stagnation des effectifs voire, pour certaines associations, d'une diminution de ces derniers².

Comment se peut-il que soient mises en danger des associations qui depuis plus d'une quarantaine d'années ont pratiqué et partagé bénévolement une multitude de relevés systématiques d'actes de toutes natures, évitant ainsi la manipulation des registres dans des temps où la numérisation n'était pas née, sauvant ainsi d'une mort certaine de nombreux documents déjà en bien mauvais état et qui n'ont survécu parfois que grâce à elles ?

Comment se peut-il que ces associations qui promeuvent des études souvent apparentées à celles des plus vertueuses sociétés savantes, ne voient pas exploser le nombre de leur participants ?

Souvent apparentées à un loisir ou à un passe-temps, elles ne demandent pourtant qu'une bien faible participation financière afin de financer leurs frais de location ou de petit matériel.

Il est évident que l'arrivée de certains sites marchands semble avoir brouillé pour le public la perception de notre philosophie associative.

Dans un temps où la convivialité, l'aide et le partage sont au cœur de notre actualité il est paradoxal d'assister à des défections au profit de certains commerciaux peu scrupuleux qui font leur miel des réalisations altruistes de la population associative.

Il est heureux de constater que la passion et l'engouement des Provençaux nous ont tenus jusqu'à présent à l'écart de ces grandes défections mais le moment est venu de resserrer nos rangs et de promouvoir notre philosophie et nos activités.

Il en va de l'avenir du bénévolat !

Jean Marie delli Paoli

¹ Édition du lundi 25 septembre 2017.

² Nous vous invitons à prendre connaissance du texte complet paru dans le blog Fédéral :

<http://www.leblog-ffg.eu/2017/06/le-monde-genealogique-associatif-est-arrive-a-un-moment-de-son-histoire-ou-il-doit-choisir.html>



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie** et de la **Fédération Historique de Provence**.

Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse, et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† YVRI MALARTE (1970-1982)
† Paul GUIYRAUD (1982-1986)
Christiane GRONLIER (2004-2007)
Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN
Président Jean-Marie DELLI PAOLI
1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER
Secrétaire Véronique GENNET
Trésorier Jean-Pierre BAUX
Vice-présidents Claude BAROZZI
Éliane BÉGUOIN
Régine BON
Francel GENAUZEAU
Marie-Dominique GERMAIN-CLAMIN
Christiane PADOVANI
Guy VENTURINI
Secrétaire adjoint Claude BAROZZI
Trésorier adjoint Sébastien AVY

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte
Port-de-Bouc-Généalogie
Centre culturel Elsa-Triolet
Rue Charles Nédélec
13110 Port-de-Bouc
Horaires d'ouverture :
⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30
⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30
⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANT

Paris
M. Alain Rossi
16, rue de l'église
92200 Neuilly

Changement au sein de notre revue

Le Provence Généalogie n° 186 sera la dernière revue que Sébastien Avy nous offrira.

Et oui !! Après onze années de bons et loyaux services, Sébastien nous abandonne. Sa santé et son travail en sont la cause. Nous comprenons très bien la sage décision qu'il vient de prendre mais néanmoins nous sommes regrettés bien son départ.

Durant cette décennie il a consacré beaucoup de son temps à la réalisation de notre revue. Provence Généalogie est aujourd'hui un bulletin trimestriel très apprécié par ses lecteurs.

Grâce à toi Sébastien, nous pouvons être fiers de notre revue et nous te disons GRAND MERCI pour ton dévouement et ton attachement à notre Centre Généalogique du Midi-Provence.

Le comité de rédaction

Dans votre agenda

Assemblées générales

Les assemblées générales des associations se dérouleront :

- pour le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale, le samedi 13 janvier 2018 à Montélimar ;
- pour le CGÉNÉA83, le jeudi 18 janvier 2018 au siège à Saint-Raphaël ;
- pour l'Association de généalogie des Hautes-Alpes, le samedi 27 janvier 2018 à Gap ;
- pour le Cercle Généalogique des Alpes-Maritimes et d'ailleurs, le samedi 3 février 2018 au siège à Roquefort-les-Pins ;
- pour le Cercle Généalogique de Vaucluse, le samedi 10 février 2018 à Malemort du Comtat ;
- pour le Cercle Généalogique des Alpes-de-Haute-Provence, le dimanche 18 février à Manosque ;
- pour l'Association Généalogique des Bouches-du-Rhône, le samedi 31 mars 2018 (lieu non encore défini).

Enfin notre Union régionale, le CGMP, réunira son assemblée générale, suivie d'un Comité de Coordination Régional (CCR), le samedi 14 avril 2018 à Brignoles (83).

Manifestations

Du 15 au 17 mars 2018, nous serons présents aux 4^e Grand Salon de la Généalogie organisé dans la mairie du XV^e arrondissement de Paris.

Les 7 et 8 avril 2018, nous participerons au 17^e Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio.

GRAND SALON
de la **GÉNÉALOGIE**

RETROUVEZ L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE
LES 15, 16 ET 17 MARS 2018

JEUDI 15 MARS
de 14h à 20h (+ matinée scolaire)

VENDREDI 16 MARS
de 10h à 19h

SAMEDI 17 MARS
de 10h à 17h

Dix conférences
Entrée libre

MAIRIE DU 15^e
Salle des Fêtes et salle Saint-Lambert

Renseignements au 01 46 26 09 29
ou sur les sites www.salondegenealogie.com

Archives Culture Patrimoine Geneanet

MAIRIE DU 15^e

15



Formation Webmaster

Le samedi 4 novembre, les webmasters des associations du CGMP étaient invités à Montélimar pour suivre une formation proposée par Sandy-Pascal Andriant, du CGDP-26.

Étaient présents :

- pour la RHFC (20) : Christiane Padovani, présidente, Anne-Marie Buttafoghi et Élise Grazi ;
- pour l'AG13, Agnès Airaud-Chiara ;
- pour le CGDP (26), Guy Venturini, président, Maayan Bauvet, Alain Aubert et Sandy-Pascal Andriant, formateur.

Excusés : Jacquie Guérin de l'AGHA (05) et Jean-Pierre Baux du CGAHP (04).

Cette première journée tournait autour de la prise en main des logiciels **ExpoActes** et **NIMEGUE3**.

1. Les logiciels

ExpoActes est un logiciel libre et gratuit permettant la mise en ligne des relevés généalogiques, utilisé par de nombreuses associations françaises. Ce logiciel, créé par André Delacharie, est actuellement maintenu et mis à jour par Emmanuel Lethrosne. Il existe un groupe d'aide des utilisateurs dans Google.

Adresse du site : <http://expocartes.monrezo.be/>

Adresse du forum d'entraide : <https://groups.google.com/forum/#!forum/expoactes>

NIMEGUE3 est aussi un logiciel libre et gratuit créé et maintenu par un Drômois, Gilles David. Le forum d'aide des utilisateurs est hébergé chez Yahoo.

Adresse du site : <https://www.cegfc.net/nimegue/>

Adresse du forum d'entraide : <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/nimegue/info>

2. ExpoActes

La matinée a été consacrée au paramétrage du logiciel **ExpoActes** que les participants ont pu manipuler sur des sites d'essai créés pour l'occasion.

Il a été abordé en particulier, les problèmes de droit et de niveau d'accès des utilisateurs :

Statut	Possibilités
simple visiteur	Liste-éclair : commune - patronymes
visiteur connecté	Tables non filiatives
membre de l'association	Relevés filiatifs
déposant de relevé	Droits d'accès suffisants pour déposer un relevé
gestionnaire des bases	Ajout, suppression, modification des relevés
administrateur	Ajout, suppression, modification des utilisateurs

Les autres paramètres du logiciel seront abordés lors des prochaines séances.

3. NIMEGUE3

Après un repas tiré du sac et partagé entre les participants, nous nous sommes retrouvés face à nos écrans pour étudier le fonctionnement du logiciel de relevés **NIMEGUE3**.

Mais il a d'abord fallu mettre le logiciel à jour sur tous les ordinateurs, tous les participants n'ayant pas la version la plus récente et par conséquent pas les mêmes possibilités. (*Version actuelle NIMEGUE 3.15. Une nouvelle version est à paraître dans les prochaines semaines*)

2.1. Tableurs

Les participants ont aussi constaté les différences de manipulation nécessaires selon qu'on dispose d'un tableur « propriétaire » comme Excel, « semi-libre » comme OpenOffice (désormais racheté par Oracle) ou totalement libre comme « LibreOffice » qui dispose aussi d'un forum d'aide aux utilisateurs.

Les différences semblent parfois minimes mais un fichier risque d'être endommagé lorsqu'on le passe d'une version à l'autre sans précaution.

Sans parler des différences de version du système des ordinateurs...

2.2 NIMEGUE3

Une fois ces problèmes réglés, nous avons pu aborder les premières manipulations dans NIMEGUE3.

Importer des fichiers sous forme de tableur dans NIMEGUE3 puis les exporter pour les ajouter dans ExpoActes. Tel était le but de l'après-midi.

En fin d'après-midi, tout le monde avait un bon mal de tête ! Cette première journée s'est terminée à 16h30, à la satisfaction de tous. Impossible d'en absorber plus. Il faut d'abord manipuler, faire des essais, des erreurs, constater les messages d'erreur envoyés par les logiciels et savoir s'en débrouiller.

Rappel du calendrier des prochaines journées de formation :

2 décembre 2017	NIMEGUE, ExpoActes 2 / Excel
6 janvier 2018	NIMEGUE, ExpoActes 3 / Validations & Filezilla
3 février 2018	GeneaBank / Bases MySQL (gestion de base de données)
3 mars 2018	WordPress & SPIP (logiciels de gestion de site)
7 avril 2018	PMB (logiciel de gestion de bibliothèque)
5 mai 2018	Contenu à définir selon besoins
2 juin 2018	Contenu à définir selon besoins

Nos Peines

M. Jean Grosdidier de Matons, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre des TOE, officier de l'ordre national de la République de Côte d'Ivoire, nous a quitté.

Né à Metz, fils de Marcel Grosdidier de Matons, historien, et de M^{me}, née Louise Munier. Il rejoint l'aéronautique navale dès la libération en août 1944 comme élève officier de marine, pour être ensuite formé à la Royal Air Force Cadet School en Grande Bretagne en 1944-1945.

Il est promu enseigne de vaisseau en 1946 et sert comme officier aéronaval en Afrique-Occidentale Française (AOF) en 1947-1948. Il part en Indochine où il mène deux campagnes sur le fleuve en 1949-1951, et où il épouse M^{lle} Chantal Daussy, à Saïgon le 25 août 1951.

Il termine sa carrière navale comme officier sous marinier dans l'escadre de la Méditerranée en 1951-1953 (il sera promu capitaine de corvette honoraire en 1986).

Il devient officier de port à Douala (Cameroun), puis commandant de port en 1955-1958. De là il part pour Abidjan (Côte d'Ivoire) où il sert comme commandant de port en 1964-1968.

Auditeur du Centre de planification de la coopération économique et technique à Paris en 1968-1969, il sort premier ex-aequo de son année de formation et se voit récompensé par un stage de trois mois à la Banque mondiale à Washington.

La banque, qui n'a pas d'expert portuaire, lui offre un poste permanent à l'issue de ce stage. Au fil des années il devient chef de la division des transports pour la région Europe-Moyen-Orient et Afrique de Nord en 1981. Il se lance en tant que consultant international en transport après sa retraite en 1987. Docteur en droit, il a fréquenté les facultés de droit de Montpellier et de Grenoble.

Auteur prolix, il a publié :

- Régime administratif et financier des ports maritimes (1967) ;
- Droit du travail africain (1969) ;
- Service public, efficacité économique et équilibre financier (1993) ;
- Public Port Administration and the Intervention of the Private Sector in the Port Industry (1995) ;
- Droit, économie et finances portuaires (2000) ;
- Build-Operate-Transfer Port Concessions (2002) ;
- Facilitation of Transport and Trade in Sub-Saharan Africa (2003) ;
- Concessions portuaires (2012) ;
- A Review of Instruments (2014).

De nombreux articles et conférences, ainsi que :

- Un Tallardien méconnu : Antoine Mourès (1981) ;
- Jules Munier : Journaliste Français d'Egypte (1985) ;
- Metz d'un petit garçon (1989) ;
- Armorial Haut-Alpin (prix Arbaud de l'Académie d'Aix-en-Provence, 2003) auquel ont collaborés plusieurs membres du CGMP dont, entre autres, feu Jacques Magallon de l'AGHA et Henri de Lander de l'AG13.

À cette longue liste nous ajouterons les travaux hors commerce qui sont parvenus à notre connaissance :

- Table du Fonds Ms 398. Correspondance des repères des généalogies Guillaume et des cotes de la sous-série 1 E, Washington, 1981, 122 pages (déposée aux Archives des Hautes-Alpes) ;
- Archives du Clermontois, Index des noms de personnes (déposé au Musée Condé à Chantilly), Washington 1984, 164 pages ;
- Les papiers de la famille de Bardel, Inventaire inter-séries des pièces conservées aux Archives départementales des Hautes-Alpes, Washington, 1986, 94 pages (déposée aux Archives des Hautes-Alpes) ;
- De Meursault au Caire, Jules Munier, journaliste français d'Egypte, 1856-1929, Washington, 1985, 228 p. 20 ill. ;
- Les concessions d'ouvrages et de produits portuaires, Institut portuaire du Havre, 2001-2002, 96 p. ;
- Répertoire des journaux et des périodiques français d'Egypte, 1799-1999 (en préparation en 2003) ;

Nous présentons nos condoléances à son épouse et à ses enfants en les assurant de toute notre sympathie.

Vos associations



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

Maison des Associations
209, Boulevard de Temps-perdu
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.geneal04.fr/>

■ **Permanences** Samedi de 14h à 17h

■ **Paléographie** 1^{er} vendredi du mois

Base de données sur Généabank et Bigenot

Journée interdépartementale « 04-05 », dimanche 15 octobre 2017 à Sisteron



Nous étions 62 participants à nous retrouver vers 10 heures sur la Place de la République devant l'Hôtel de Ville de Sisteron. Le ciel était d'un beau bleu, le temps splendide malgré un mistral bien froid qui nous a accompagnés une partie de la matinée avant le retour l'après-midi d'une chaleur quasi estivale.

La matinée a été consacrée à la visite du vieux Sisteron sous la conduite de Sylvie Normand, guide de pays, qui nous a fait découvrir les trésors de la vieille ville : restes des remparts avec leurs tours bien conservées (nous sommes restés un bon moment au pied de la tour dite de la « Médisance », non pas pour jouer aux mauvaises langues mais pour écouter les explications détaillées de notre guide !), ruelles et maisons anciennes, petites places, tine (ancienne cuve à vin), passages voûtés, etc.

Un très bon repas nous attendait vers 12h 30 au Restaurant « Le Cours » (installé, nous l'avons appris par la suite, dans un ancien couvent de religieuses). C'est sous un temps estival que nous avons poursuivi l'après-midi notre visite sous la conduite de Sylvain Roustan, du

Service « Culture et Patrimoine de la Ville de Sisteron », en commençant par la cathédrale N.-D. des Pompiers, un très bel édifice du XII^e siècle construit par des bâtisseurs originaires de Lombardie (coupole sur trompes, etc.). Nous avons ensuite procédé à un échange de documents entre « 04-05 » (BMS de Saint-Étienne-en-Dévoluy, ouvrage du haut-alpin Emile Roul « *La neige pour passion* », relevés NMD de Sisteron).

Comme nous étions trop nombreux pour la visite du musée gallo-romain installé dans l'ancien hôtel d'Ornano, nous nous sommes scindés en deux groupes pour découvrir les collections de ce musée ouvert en 2016. Nous sommes ainsi partis à la découverte du Sisteron gallo-romain, les nombreux objets (notamment funéraires provenant de mausolées) qui y sont présentés ayant été exhumés au cours de fouilles effectuées dans le sous-sol sisteronnais.

Après cette belle journée si enrichissante sur le plan culturel, mais placée également sous le signe de l'amitié et de la convivialité, nous nous sommes dispersés aux alentours de 16h 30-17h.

oo 0 oo



Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ **Permanences** vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot

Association reconnue d'utilité publique

Quelques nouvelles récentes de l'AGHA.

L'AGHA tiendra son assemblée générale le samedi 27 janvier 2017 à l'hôtel-restaurant le Pavillon Carina à GAP comme l'an dernier, à 9h30/ 10h, suivie d'un repas pour ceux qui le désirent.

L'après-midi sera consacrée à une conférence ou une visite (pas encore déterminé). Des précisions seront envoyés à tous nos adhérents et ceux qui le souhaitent.

L'AGHA a accepté d'organiser cette année les journées régionales, suite à la défection du Vaucluse. A

peine un an nous reste pour trouver un lieu, des dates et un thème. Nous sommes en train de préparer et négocier avec mairies et conseil départemental. Nous nous engageons à vous donner tous les détails dans le prochain PG.

Bonne nouvelle : suite à différentes démarches entre notre webmaster, Sandy, que nous remercions vivement, et le prestataire de services des Archives départementales des Hautes-Alpes, le lien cassé entre les images des Archives départementales et notre site vont pouvoir être réparées, en évitant les frais considérables annoncés. Les registres de notaires relevés vont, à nouveau, pouvoir être intégrés dans notre base. Nous cherchons encore des releveurs. Merci déjà à ceux qui voudront bien se manifester sur correspondance@agha.fr.

Nous souhaitons déjà à tous une bonne fin d'année 2017.

oo 0 oo



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdp@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

■ Permanences

mardi de 10h à 17h
1^{er} samedi de 10h à 17h

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenot

oo 0 oo



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne
06333 Roquefort-les-Pins

Courriel : contact@cegama.org
Internet : <http://www.cegama.org>

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur Généabank et Bigenot

oo 0 oo



Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Tél :
Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : <http://cgenea83.free.fr>

■ Permanences : Saint-Raphaël

2^e jeudi de 14h30 à 17h
4^e samedi de 14h30 à 17h

■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3^e jeudi de 14h30 à 17h00

■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank



Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Tél : 06 20 02 20 02
Courriel : rhfc.corsica@gmail.com
Internet : <http://genealogie-rhfc.fr/>

■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille

Tél : 04.96.12.49.93
Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Viviane Barthélémy

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis - 04.42.03.83.26 -
bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - 04.42.79.82.54 -
andreegombert@wanadoo.fr

Eyguières - Centre Culturel, rue Bel Air
Marie-Françoise Buis - 04.90.57.97.63 -
lescheminsdupatrimoine@yahoo.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes
Daniel Gronlier - 06.81.10.55.85 -

Au cours de ces derniers mois l'AG13 a participé à de nombreuses manifestations généalogiques.

En septembre, quatre de nos adhérents étaient présents au Havre pour le XXIV^e Congrès national de généalogie. Au côté de nos collègues de l'Association de généalogie des Hautes-Alpes, ils tenaient le stand que le CGMP avait réservé pour présenter les travaux de ses huit associations.

Puis en septembre et en octobre, chaque antenne représentait localement l'AG13 aux journées des associations et du patrimoine. Merci à tous ces bénévoles qui consacrent un peu de leur temps à faire connaître notre passion.

C'est en participant à de très nombreuses manifestations locales, régionales et nationales, que nous arriverons à maintenir ou même à augmenter nos effectifs. Nous terminons l'année 2017 avec 490 adhérents. C'est peu pour une association telle que la nôtre, qui en 2002 en comptait plus de 750.

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec, La Gavotte
Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
Patricia Miceli - 06.31.32.26.53 -
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet, Bd Charles Nédélec

Henri Girard - 04.42.86.02.97 -
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82 -
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte
Michèle Laurin - 04.42.54.02.07 -
geneavenelles@gmail.com

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet

Nos antennes se doivent d'être un peu plus dynamiques. Pour ce faire l'AG13 est là, afin de les aider à mener à bien toutes les actions qu'elles auront engagées et proposées.

Notre ami, M. Raffi, quitte ses fonctions de responsable de l'antenne d'Aix, qu'il dirigeait avec brio depuis de nombreuses années. Il était aidé dans cette tâche par M. Pinet qui arrête lui aussi ses activités au sein de l'antenne. Un grand merci à tous les deux pour leur dévouement et leur attachement à notre association. C'est Mme Viviane Barthélémy qui va assurer à présent la responsabilité de cette antenne avec l'aide de Mme Annie Mallard. Je remercie ces dames d'avoir accepté cette lourde tâche.

L'année va se terminer et vous vous préparez à passer les fêtes de Noël et du Nouvel An entourés de tous les vôtres. Mes pensées particulièrement émues vont vers ceux qui au cours de cette année ont perdu un être cher.

À vous je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une très Bonne Année 2018.



Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel :
courriel.cgvaocluse@gmail.com
Internet : [http://
www.cgvaocluse.org/](http://www.cgvaocluse.org/)

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00
- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Bonnieux - 12 Rue des Pénitents Blancs

- 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h00 à 16h00
- 2^e et 4^e samedi du mois de 10h00 à 16h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Généabank et Bigenet.

Chers adhérents

Nous avons été présents au mois de septembre, sur le forum d'Avignon les 2 et 3, et sur celui de l'Isle-sur-la-Sorgue, le 9.

Le 17, lors de la journée « Patrimoine et généalogie » à Lapalud, nous avons remis les relevés des B.M.S. de 1595 à 1793, ainsi que les actes de notaires sur une période de 1597 à 1731.

Le mois de novembre fut, lui aussi, riche en manifestations :

- les 4 et 5, nous avons participé au Salon de généalogie à Nîmes ;
- du 10 au 12, ce sont deux expositions de notre antenne de Bonnieux qui ont eu leur succès. La première à Oppède avec remise de nos relevés et la seconde à Goult. Une journée spéciale a été organisée dans chacun de ces deux villages, pour la visite des écoliers.
- le 25 à Mornas, le Cercle a organisé une exposition en partenariat avec les « Amis de Mornas ». Nous avons remis nos relevés B.M.S. des années 1571 à 1794.

Pour 2018, nous serons :

- le samedi 13 janvier, à Sérignan-du-Comtat, pour une journée généalogique avec exposition et remise de nos relevés.
- le samedi 10 février, à Malemort-du-Comtat, pour notre assemblée générale annuelle.

Une nouveauté dans la gestion des adhésions. Pour les anciens comme pour les nouveaux adhérents, ceux qui ont bien sûr un accès internet ; dorénavant, votre inscription (ou son renouvellement) se fera à partir d'une page spécifique que vous trouverez sur notre site. Nous vous en reparlerons par courriel très prochainement.

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Claude Noailles, président du CGV

Manifestation à Lapalud, le 17 septembre 2017

Les journées du patrimoine ont été consacrées, cette année à Lapalud, à la généalogie. Le CGV84 y a été représenté, avec l'exposition « La généalogie : une aventure au fil des siècles ».



Les participants ont pu se rendre compte que « faire son arbre » n'est pas si simple, malgré tout ce qui peut être accessible sur internet.

Le club photo de la commune exposait les clichés du cimetière dont de nombreuses tombes sont malheureusement à l'abandon.

Les arbres généalogiques présentés par René Goudon, un ancien adhérent du cercle ont mis en valeur les habitants de Lapalud et permis à certains de se retrouver « cousins ».

Le maire a fait un accueil chaleureux au cercle lors de la remise des sept cahiers de relevés effectués pour sa commune par René Goudon, G. et S. Chabas, D. Tertian, Claude Noailles et Jean-François Martel pour les années 1595 à 1797.

Une belle journée.

Suzanne Pawlas

Antenne de Bonnieux

Pour la 4^e année consécutive, l'antenne du Cercle Généalogique de Vaucluse à Bonnieux a sorti de l'oubli, les 11 et 12 novembre 2017, les 44 poilus Oppédois morts sur le champ d'honneur par leur exposition « 14-18 Oppède, les Poilus de la Grande Guerre sous le regard de Notre Dame Dalidon ».

L'intérêt des habitants, comme les années précédentes, n'a pas failli et nombreux ont retrouvé avec parfois une émotion non feinte, qui un grand-père, un arrière-grand-père ou un grand-oncle.

Les élèves d'Oppède nous ont rendu visite le 10 novembre et certains parmi eux nous ont particulièrement étonnés par l'attention qu'ils ont portée aux détails des différents panneaux. Et dans le cadre d'un travail pédagogique, ils ont dû choisir un Poilu Oppédois qui s'avéra être l'ancêtre de l'un d'entre eux. Ce poilu sera la base d'un travail de recherches afin de recréer le parcours militaire de ce dernier.

Certains anciens nous ont émus en évoquant le désarroi de leurs aïeules qui se retrouvaient veuves, parfois après seulement quelques mois de mariage ou avec des enfants en bas âge que leurs pères ne verraient jamais grandir.

La tragédie de cette Grande Guerre ainsi que les derniers instants de vie de ces hommes ont été évoqués sur des panneaux ceints des couleurs de la Patrie, où description physique, états de service, lieu et circonstances de leur mort les ont rendu à la réalité l'instant d'une lecture.

En parallèle, une autre exposition « Morts pour la France 14-18, Saint Pantaléon – Goult, de l'horreur de la guerre à la pierre froide des Monuments aux Morts » se tenait les 10, 11 et 12 novembre 2017 à Goult, organisée et orchestrée par les mairies de Goult, Saint Pantaléon et l'association « Canton d'Apt 14-18 » en partenariat avec les généalogistes de Bonnieux, antenne du CGV. Le succès était au rendez-vous et de nombreux visiteurs ont été particulièrement touchés par ce travail colossal.



En 2018, les quatre expositions de Bonnieux, La-coste, Ménerbes et Oppède seront réunies à Bonnieux à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice et deux autres villages, Buoux et Sivergues viendront se rajouter pour représenter dans sa totalité l'ancien canton de Bonnieux.

Le travail de mémoire ainsi se perpétue et nous y avons trouvé une nouvelle fois la belle récompense d'un an de labeur.

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci de nous envoyer vos articles sur le courriel du CGMP, qui transmettra au comité de lecture :

cgmp.asso@gmail.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà.

MERCI aux futurs contributeurs.

XXIV^e Congrès National de Généalogie Le Havre 2017



Pour le déroulement de sa vingt-quatrième édition la FFG a confié son organisation au Groupement Généalogique du Havre et de la Seine Maritime (GHSM) qui, à l'instar du CGMP, est une Union Régionale regroupant les talents et les compétences de neuf associations.

L'année du cinq-centième anniversaire de la création de la ville à l'initiative de François I^{er}, est l'occasion d'accueillir les historiens des familles et de proposer un thème faisant aussi référence au martyr de la ville sacrifiée en 1944 : « de la fondation à la reconstruction ».

La mise à l'honneur des Outre-Mer est là pour rappeler les liens que la ville du Havre entretient depuis très longtemps avec les ultramarins grâce auxquels la France est présente partout dans le monde et fait de notre pays, grâce à sa surface littorale et ses Outre-Mer, la deuxième puissance maritime (*après les États Unis d'Amérique et devant l'Australie*). Un hommage est rendu à la souffrance qu'endurent ces régions assaillies au moment même de la tenue du Congrès par les effets dévastateurs de phénomènes que certains attribuent au dérèglement climatique.

L'inauguration

Nous sommes accueillis par Jacques Moynard président de l'association organisatrice et par Thierry Chestier président de la FFG. Se présentent ensuite à la tribune Pascal Martin président du département de Seine Maritime, Sandrine Dunoyer, adjointe à la Culture qui représente le maire Luc Lemonnier. Celui-ci a reçu les présidents des associations fédérées la veille au soir dans le salon d'honneur de la mairie de la ville du Havre avec un représentant des Archives de France, le représentant Hervé Lemoine directeur chargé des Archives de France au Ministère de la Culture. Annick François Haugrin, vice-présidente de la FFG, qui représente les douze territoires ultramarins nos invités d'honneur, était empêchée.

À la suite des discours d'usage Alain Renaud, commissaire chargé du Congrès présente à l'assistance une page historique retraçant la naissance et la reconstruction de la ville qui nous accueille.

Journée fédérale

C'est donc tout naturellement qu'il nous a été proposé une visite au Fort de Tourneville où logent les Archives communales de la ville du Havre. Nous y découvrons une fort intéressante exposition présentant la naissance et l'histoire de la ville, visite que nous commentent les archivistes et qui nous occupe une bonne partie de la matinée.

Les Présidents des associations fédérées sont ensuite conviés à une réunion de travail dans l'amphithéâtre du Carré des Docks le Havre-Normandie qui se trouve au-dessus des locaux où les exposants commencent à préparer l'inauguration du Congrès pour le lendemain.



Deux sujets principaux y sont abordés :

- Présentation d'une plate forme d'annotation collaborative par les archives départementales de Seine Maritime.

Les archivistes du département nous présentent l'important travail d'indexation réalisé en collaboration avec les adhérents des associations et les particuliers qui le désirent.

Une invitation à participer figure sur le site des AD et chacun peut y apporter sa contribution ; dix-sept millions d'actes sont actuellement en ligne et génèrent 3 à 4 000 visites par jour sur le site des AD. Cet énorme vivier de renseignements provoque des effets spectaculaires : il vide les salles d'archives et engorge les sites numériques.

Commencé en 2012 par la mise en ligne de l'état civil de Rouen, plus de seize millions d'images l'ont rejoint et on prévoit incessamment un complément de 420 000 images émanant des registres notariaux.

Pour promouvoir cette nouvelle forme de participation, une opération « 24 heures d'indexation » est ouverte sur le salon du Congrès. Elle va générer l'annotation de 4 000 fiches.

L'activité déployée par ce service d'archives est remarquable puisqu'il permet de lutter contre l'envahissement des sociétés commerciales en proposant gratuitement ces renseignements. Toutefois Maître Pellan y voit une menace pour le domaine associatif, car certaines sociétés commerciales seraient en mesure de capter ces informations en aspirant les images mises en ligne.

D'autre part les logiciels utilisés dépendraient des Archives départementales de Seine Maritime et échapperaient au souhait d'unicité nationale.

Quel avenir pour la généalogie associative ?

En présentation de ce second sujet le président Thierry Chestier n'hésite pas à dire que nos associations sont en danger. Le moment est venu de choisir de continuer à vivre ou à mourir à petit feu.

Il cible une liste d'événements qui nous obligent à repenser nos stratégies et nos activités.

- La sortie d'associations de certains adhérents peu scrupuleux qui créent des groupes de discussions et des sites internet indépendants après avoir emporté des travaux collectifs et bénévoles, voire l'ensemble des bases de données associatives.
- La mise en ligne des actes de catholicité ou d'état civil peut laisser penser à un néophyte qu'il pourrait aisément se passer des aides associatives.
- Les arrivées incessantes de commerciaux cherchant à profiter de cette manne financière que représentent les six millions de personnes intéressées par la généalogie et l'histoire de leur famille. Le dernier en date, bien connu de nos adhérents, a compilé dans le domaine associatif ou public près de deux cent millions d'actes indexés qu'il met en ligne, récupérant ainsi en une année de cotisation le prix de quatre à cinq ans d'adhésions associatives sous couvert de solidarité dans la recherche.
- Une évocation de la crise économique est aussi parfois évoquée, mais notre président nous dit ne pas trop y croire, car le prix d'une adhésion à cette activité considérée comme le troisième loisir préféré des Français, est un de ceux qui leur coûte le moins cher.



Après avoir donné un fort développement à la connaissance et à l'essor de notre science, nous risquons aujourd'hui d'en être les victimes pour avoir trop longtemps pensé que nos bases de données pouvaient à elles seules nous assurer le confort d'une sorte de clientèle captive.

Aujourd'hui de nombreuses associations voient le nombre de leurs adhérents stagner, voire régresser, malgré un environnement des plus favorables. La généalogie n'a jamais autant été mise à l'affiche des médias et le nombre de curieux ou de nouveaux historiens familiaux n'a jamais atteint une telle ampleur. Il est temps de regarder cette réalité en face et de se réveiller.



Certaines associations continuent à progresser. Quelles sont leurs recettes ?

Les présidents présents dans la salle sont sollicités pour donner leur avis. Nous ne pouvons résumer l'ensemble des propos évoqués, mais seulement dégager les grandes lignes de ces interventions.

Un premier consensus se forme sur la convivialité et l'ambiance que doivent trouver les visiteurs de nos permanences ou de nos expositions. La convivialité et l'entraide sont la base même de toute philosophie associative.

La diversité des aides proposées telles que, les initiations à la recherche, à l'utilisation des logiciels informatiques, à la lecture des textes anciens, aux particularités locales ...

Certains intervenants mettent en exergue la recherche de l'histoire des familles et de l'histoire locale qui va de pair avec la vie de nos ancêtres. D'autres proposent des aides à l'écriture pour la composition d'articles ou d'une histoire familiale plus étoffée dans la lignée des journaux intimes ou des livres de raison de nos aïeux, de travailler sur l'histoire des métiers ou des singularités relevées dans les villages...

Nous avons gardé pour la fin l'intervention de Régine Bon présentant l'expérience que mène l'Association Généalogique des Hautes-Alpes.

La convention passée entre l'association, les archives départementales et le conseil général du département, engage les parties à réaliser l'indexation des archives notariées numérisées par les Archives départementales au choix de l'association contre une mise en ligne commune en libre d'accès. Elle accompagne cette collaboration d'une aide financière apportée à l'association sous la forme d'une subvention annuellement reconductible. Cette façon de procéder qui permet de compenser le manque à gagner suscité par la perte des adhérents « nomades », vient de permettre à

l'AGHA d'être reconnue « association d'intérêt général » et de bénéficier ainsi des avantages fiscaux qui l'accompagnent.

Il est à noter que plusieurs congressistes sont venus sur le stand remercier l'association et demander à remplir un document d'adhésion en reconnaissance du service rendu !

À la suite de cette intervention le Centre Généalogique des Côtes d'Armor nous présente un autre type de convention passée entre leur association, les archives et le Conseil départemental, permettant un accès direct à leurs bases de données sur le site de « Généarmor ».

En fin de séance André Fiori, président de la jeune association Corsica Genealogia, créée en 2013, nous présente les grandes lignes du XXV^e Congrès National de la FFG pour l'organisation duquel l'association insulaire s'est portée candidate. Il se déroulera dans le Palais des Congrès d'Ajaccio et les prestations d'accueil devraient faire l'objet d'une offre globale comprenant le transport, l'hébergement (à Porticcio), les visites et les frais de Congrès inclus pour en réduire le prix au minimum. Il se tiendra sous l'égide du deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'Empereur Napoléon I^{er} qui sera célébré cette année-là dans la ville d'Ajaccio.

Le salon

Les très vastes espaces que le Carré des Docks Le Havre-Normandie a mis à la disposition des 160 exposants du Congrès, étaient complétés par de nombreuses salles de conférences et d'un auditorium de 400 places, au milieu desquels les visiteurs et les congressistes pouvaient évoluer avec une grande aisance.



Il est à regretter que la distance et la maladie nous aient privées de nombreux Provençaux, dont deux de nos piliers associatifs, ce qui rendit notre séjour un peu plus compliqué qu'à l'accoutumée nous obligeant à limiter nos participations dans diverses activités.

Régine Bon, Agnès Airaud-Chiara et Jean Claude Barbier nous accompagnaient dans ce séjour au cours duquel les époux de nos collègues nous ont été d'un grand secours et nous ont procuré un peu de souplesse nous permettant ainsi de répondre à de nombreuses obligations.

Nous avons ainsi pu accueillir les multiples groupes d'enfants qu'Évelyne Duret et Mireille Pailleux avaient lancés dans un parcours découverte dans lequel elles avaient inclus les personnages que nous présentions : l'architecte Camille, Paul, Hippolyte Albert (1842-1942) et le ferron-

nier d'art Ferdinand Marrou (1836-1917), tout deux originaires des Hautes-Alpes, Laragne pour le premier et Montjay pour le second. Ils furent attirés en Normandie par le projet d'Alexandre, Prosper, Hubert Le Grand lors de la construction du Palais de la Benedictine de Fécamp. La passion que Ferdinand Marrou développa dès son plus jeune âge pour les métiers du fer était un bon vecteur pédagogique.

De nombreux visiteurs passionnés recherchant les traces d'ancêtres originaires de nos régions trouvèrent réponses à de multiples questions car plusieurs de nos associations avaient eu la gentillesse de nous confier leurs bases de données. Pour celles qui avaient omis de le faire des prospectus (flyers) des dites associations leur furent remis pour leur permettre une prise de contact épistolaire ou numérique. Il serait bon à l'avenir d'éviter de se retrouver dans cette situation qui mit mal à l'aise notre équipe devant la déception des visiteurs.



Conclusion

Encore un Congrès passionnant à l'actif de la FFG au cours duquel celle-ci ne cacha rien des difficultés associatives du moment, en nous incitant à réagir contre les attaques commerciales tous azimuts auxquelles nous sommes inlassablement confrontés.

Réagir ou mourir, autrement dit par notre Président : « Choisir de continuer à vivre ou s'éteindre à petit feu ! ».

Depuis des années les associations qui composent le CGMP ont choisi ! L'union nous rend plus fort et la concertation permanente de nos activités permet à chacun de prendre exemple sur les meilleures recettes.

Le rappel à la vigilance que lance notre Fédération invite à demeurer attentif, à ne pas relâcher notre attention dans un environnement particulièrement perturbé et à profiter de la saine émulation que procure l'union de nos huit associations régionales.

Cousins – Cousines



N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage (s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

Questions / Réponses

Questions

IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

Bernard Guis
Les Boyers
505, chemin du Garde
13400 Aubagne

Courriel : bernard.guis@wanadoo.fr

avant le **1^{er} janvier 2018** pour parution dans :
« **Provence-Généalogie** » n° 187 de mars 2018

- Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet comportant le numéro de votre association.
- Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- Écrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro de la question à laquelle elle répond.
- Les demandeurs sont invités à signaler dans quels documents ils ont cherché, de même que les répondants, même si les recherches ont été négatives.

Abréviations utilisées :

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au C.G.M.P., en espérant la réciprocité.

Naissance	°	Veuf, veuve	vf, vve
Baptême	b	Avant 1693	/ 1693
Mariage	x	Après 1693	1693 /
Remariage	x2, x3	Environ	ca
Contrat mariage	cm	Douteux	?
Divorce)(Testament	Test
Descendance	desc.	Sans postérité	sp.
Ascendance	asc.	Sans alliance	sa.
Fils, fille	fs, fa	Union libre	&
Décès	+		

Appel aux bonnes volontés :

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses ; ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

Les lecteurs sagaces ne manqueront pas de retrouver des questions et des réponses qui parurent au forum du CGMP. Il nous a semblé que les deux outils, loin d'être en concurrence, pourraient se relayer. Au forum la rapidité, à la présente rubrique « Questions-Réponses » la pérennité du document-papier pour ceux qui y sont attachés, et la concision. Ici, on trouvera sans doute, dans cette nouvelle formule, des points perfectibles ; qu'à cela ne tienne, vos commentaires nous aideront. Merci à Jacques Blanc et Rosette Adam qui ont eu la faiblesse d'accepter de faire l'exégèse des conversations du forum.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17/71 BONNET-PONS (GASSEND Danielle-04)

Joseph François BONNET x Rosalie Chrétienne PONS (° 09/11/1842 à 04 Bayons, + 1906', cultivatrice à 84 Cavaillon, d'où ses filles :
Marie Hyerma BONNET, ° le 03/10/1864 à Bayons x Henry SIGAUD à Cavaillon.
Marie Virginie BONNET, ° le 10/07/1877 à Bayons x Verand BLANC à Cavaillon, + /1907.

17/75 CHEVALLY-ROLLAND (Gisèle BÉRARD-04)

cm. / 1680 entre Étienne CHEVALLY et Françoise ROLLAND, au x de leur fa. Marguerite le 07/05/1703, ils sont dits de la paroisse de 04 Melve, habitant depuis 8 ans à 04 Rousset de Curbans (A.D. en ligne).

17/76 CHEVALLY-JAUSSAUD (G. BÉRARD)

cm. / 1705 entre Guillaume CHEVALLY, fs. d'Étienne et Françoise ROLLAND avec Jeanne JAUSSAUD, dits mariés de la paroisse de 04 Melve, demeurant à 04 Rousset près de Curbans, lors de la ° de leur fs. François à 04 Curbans le 18/02/1709 (A.D. en ligne).

17/77 IMBERT-AUBERT (G. BÉRARD)

x, cm. / 1656, entre Pierre IMBERT, fs. de Sébastien et Peironne BORELLY avec Suzanne AUBERT, d'où 13 enfants nés à 04 Noyers, entre 1656 et 1676 (A.D. en ligne 04).

17/78 IMBERT-BORELLY (G. BÉRARD)

cm. / 1607, entre Sébastien IMBERT fs. de Pons marchand et Louise AMAYENC, avec Peironne BORELLY, d'où 9 enfants ca. ° à 04 Noyers, Gaspard, Pons et Jean-Pierre tous 3 prêtres, Nicolas, François époux de Marguerite IMBERT, Jehanne épouse de Jehan André BONNET, Louise épouse

d'Estienne IMBERT, Françoise épouse de Pierre AMIC et Pierre époux de Suzanne AUBERT.

BOUCHES-DU-RHÔNE

17/62 CORNAND (Jocelyne NIAULON-13)

+ de Jacques CORNAND 1892/, fs. de Jean Étienne et Julie PATRAS, x le 25/01/1864 à 13 Roquevaire, avec Marie Victorine NICOLAS.

Recherches déjà effectuées sur le T.D. de 13 Marseille, jusqu'à 1902, rien aux A.M. en 1903, 4E 168, rien en 1904. Ainsi que sur les T.D. de 13 Roquevaire de 1863 à 1902 et sur les T.D. de 13 Aubagne, de 1863 à 1902.

17/63 NICOLAS (J. NIAULON)

+ de Marie Victorine NICOLAS, 1864/, fa. de Jean Joseph et de Marie Rose TRICON, x le 25/01/1864 à 13 Roquevaire, avec Jacques CORNAND.

Recherches déjà effectuées sur le T D de 13 Marseille, de 1863 à 1893, rien aux A.M. sur les registres paroissiaux, 1E 1885. Ainsi que sur les T D de 13 Roquevaire de 1863 à 1902 et sur les TD de 13 Aubagne, de 1863 à 1902.

17/64 CHRISTOPHE-POUSSEL (Reine MICHEL-04)

Tous renseignements, desc. et + du couple Louis Casimir CHRISTOPHE (° le 03/06/1835) et Apollonie Rose POUSSEL (° le 20/06/1835 à 13 Vitrolles) x le 09/04/1856 à Vitrolles. D'où au moins une fa. Clotilde Thérèse ° en 1859, où ?

Apollonie est la sœur jumelle de l'arrière-grand-père de M^{me} MICHEL, Louis Urbain POUSSEL (1835-1916) x à Miette GOURAND.

17/65 MANEILLE (Françoise JULLIEN-13)

+ de Jean Baptiste MANEILLE, ° le 17/09/1734 à 13 Peynier, s'y x le 04/08/1760 avec Claire BONFILLON.

17/66 BONFILLON (F. JULLIEN)

° de Françoise BONFILLON, + à 13 Peynier le 21/04/1821 à 88a. et x le 04/08/1760 avec Jean Baptiste MANEILLE.

17/67 SAMAT (F. JULLIEN)

° de François SAMAT, x le 25/11/1738 à 13 Peynier, avec Ursule DELUEIL (° le 01/12/1718 à Peynier, y + le 16/fruct/an10).

17/68 BLANC (F. JULLIEN)

+ de Marguerite BLANC, ° le 18/11/1717 à 13 Peynier, s'y x le 01/09/1738 avec Simon JOULIAN.

17/70 TAVERNIER- BERNARD (Jean-Claude BARBIER)

x de Jean Joseph TAVERNIER x Marie Marguerite Catherine BERNARD

l'épouse ° (peut-être) à 13 Aix en Provence

et un fs. ° le 09/09/1801 à Aix.

et Jean Joseph TAVERNIER est + le 18/05/1816 à Florence (Italie) soldat de l'Armée française.

17/79 SERANE (Jennifer WARREN)

Le quadrisaïeul du demandeur, ° à 13 Marseille le 22/08/1766, et nommé Joseph Jacques Marie SÉRANE, est parti en Guadeloupe vers 1792 et il y est + en 03/1809. Il y a été Notaire, associé avec M^r VAUCHELET.

où et comment aurait-il fait ses études ? sans doute à Marseille.

17/80 SAURAGE (Patrick CAFFAREL)

Notre ami Patrick CAFFAREL auteur de « L'émigration des haut-alpins aux Amériques » recherche les origines françaises d'Adèle SAURAGE (serait originaire de 13 Marseille ?) qui épouse Jean Auguste CAFFAREL en Louisiane (ca.1859 ?) paroisse de Saint-Gabriel (au sud de Bâton Rouge).

GARD

17/74 PROSPER/CHAMBOREDON (Éliane BÉGUOIN-13)

x de Henri PROSPER ou CHAMBOREDON et Marie Rose DURIEUX, /1850 à 30 Bessèges ou Robiac.

17/81 CASTANIE (Christiane FOLLIERO DE LUNA-04)

Dans ma généalogie se trouve sosa : n° 232 Pierre CASTANIE ° le 15/11/1748 à 12 Golinac, marchand, cm. du 09/11/1734 à 12 Entraygues-sur-Truyère x à Marie SALESSE(S).

Le père de Pierre CASTANIE(R) Jean CASTANIE(R), marchand, + le 27/09/1769 à Golinac, quartier Liabastre (sans filiation) x à Françoise AZAYS, fa. de Pierre, maréchal ferrant, + le 14/01/1686 à 12 Sénergues et Catherine BASSAS.

Mes nombreuses recherches quant à ce mariage se sont avérées nulles

Etant donné qu'il y a sur le Gard de nombreuses familles CASTANIER, pourrais-je avoir quelques chances, reconnaissant que c'est un peu une bouteille à la mer.

VAUCLUSE

17/69 PELLEGRIN-RICHARD (John JONES)

x / 1733 et tous renseignements sur le couple Jean PELLEGRIN et Honorate RICHARD.

Ils ont eu au moins 7 enfants ° à 84 Cucuron entre 1733 et 1744. Le premier, Honoré y ° le 10/03/1733. Jean y est + le 17/03/1748.

DIVERS

17/72 LIOSSIER ? (Éliane BÉGUOIN-13)

Sur un acte de x de 1793, il est noté que Claude VITALIS exerce le métier de Liossier ?

17/73 DUMAS (É. BÉGUOIN)

° de Jean-Pierre DUMAS, vers 1821 à 38 Corps, fs. de + Antoine et + Angélique PELLEGRIN.

Réponses

NDLR: Nous remercions très vivement nos collègues qui, ayant donné ou obtenu directement la réponse à une question posée dans « Provence-Généalogie », nous en envoient copie pour publication.

Dans la mesure du possible, veuillez indiquer les cotes d'archives où les renseignements ont été puisés.

17/44 CHABRIER-LÉOTARD/LIEUTARD (Edmond ÉCHINARD)

Selon acte dans le 04, du 29/12/1668, 2E 6283 fol. 50 le cm. entre Jean CHABRIER fs. d'Antoine et Jeanne LÉOTARD fa. de Jean a été reçu

à 04 Châteauneuf-Val-St-Donat le 01/07/1657.

Hélas, ce registre est manquant.

Rechercher éventuellement une insinuation dans le 04: B2232.

Ce Jean CHABRIER pourrait être fs. d'Antoine et de Delphine BARTHELEMY, mes ancêtres, qui ont bien un fs. Jean contemporain, mais sans preuve formelle pour l'instant.

17/52 TEISSEIRE-RICORD (Jean Michel CARLES-06)
+ de Honoré Paul Jacques TEISSEIRE le 07/11/1902 à 06 la Trinité, à 75a. conjoint de RICUORT, dit Peillou. Père: Honoré TEISSEIRE, Mère: Jeanne RICORT. Acte 18, page 70.

17/56 VITALIS-CHAIX (Colette CHAPOIX-13)
Mathieu VITALIS, fs. de Jacques et Jeanne NICOLAS, x le 28/02/1764 à 13 Marseille St Martin avec Marie Jeanne CHAIX, fa. de Jean et Delphine MATHIEU (+ le 27/12/1751 à Marseille St Martin).

17/56 VITALIS-CHAIX (Christian GAUDIN-13)
13 Marseille St Martin le 28/02/1764
Mathieu VITALIS, coutelier, fs. de Jacques et Jeanne NICOLAS,
x Marie Jeanne CHAIX fa. de Jean CHAIX et + Delphine MATHIEU

17/57 ISNARD-LYON (C. GAUDIN)
Le patronyme de l'épouse est LIONCY et non LION
13 Marseille St Laurent le 22/11/1708 :
Joseph ISNARD fs. de Pierre et Elisabeth CHRISTIAN de Aillane ? Diocèse d'Aix
x Thérèse LIONCY fa. de + François et + Françoise REMUSAT.
Même paroisse le 12/07/1686 :
François LIONCY fs. de + Jean et + Marguerite BREMOND de 13 Cassis,
x Françoise REMUSAT fa. de + Barthélémy et Honorée RIGAUD.
Même paroisse le 22/10/1633 :
Barthélémy REMUSAT fs. de + Antoine et Catherine BRESSE,
x Honorade RIGAUD fa. de + Simon et + Noyse ? de St Jean ?

17/58 JEAN (Pierre de COCKBORNE-84)
b. de Joseph JEAN, le 03/11/1736, à 84 Apt, fs. de Pierre JEAN & de Marianne (Marie Anne) MOUTET,
x à Apt le 11/08/1721, de Pierre JEAN, fs. de + Pierre JEAN & de Marie BARANCHIN,
avec Marie Anne MOUTET, fa. de Joseph MOUTET et de + Anne GALUIS (GALUYE).

17/58 JEAN (Danielle BOUTEUIL-04)
Pierre JEAN, jardinier, 22a. fs. d'Anthoine et de Marguerite BLANCHARD x le 13/02/1680 à 84 Apt avec Marie BARANCHIN 18a. fa. d'Honoré et de + Catherine CHOU-LIER.
Pierre est ° le 19/05/1658 à Apt, y + le 06/12/1702 à 60a.
Marie est ° où ? , + le 22/09/1733 à Apt.

Joseph MOUTTET fs. de Maurice et de Barthélemie DAUMAS x le 16/01/1698 à 13 Aix, paroisse St Sauveur avec Anne GALUIS, fa. de Clotaire et de Elisabeth BRAYE.
Joseph est ° où ? + le 16/03/1731 à Apt « mort d'accident imprévu »
Anne est ° où ? + le 10/07/1718 à Apt a 50a.

17/60 GARCIN-VIGUIER (P. de COCKBORNE)
Quelques éléments de réponse :
Sibille CAVALIERE, et non CARALTERE, + le 03/09/1686, à 84 la Bastide des Jourdans.
Clère MARTINE (MARTIN), + le 01/05/1714, Vve de Jean GARCIN, à la Bastide des Jourdans.
Jean GARCIN, + le 10/10/1704, à la Bastide des Jourdans.
Gaspard VIGUIER, + le 24/10/1718, à la Bastide des Jourdans.

17/60 GARCIN-VIGUIER (D. BOUTEUIL)
Joseph GARCIN de Jean et de Clère MARTIN x le 05/02/1704 à 84 la Bastide des Jourdans, avec Anne VIGUIER de Gaspard et de Sibylle CAVALIER.
Joseph (Jean) ° le 30/08/1683 la Bastide, il a 4 sœurs ° en 1661, 1663, 1665, et 1686.
Anne ° ? seul son frère Estienne est ° à la Bastide le 18/12/1684. Elle est ° certainement avant, car sa mère est décédée en 1686, mais où ?

Un détail important : le x GARCIN-VIGUIER de 1704 figure dans les Insinuations de Sault, série B, folio 109. Peut être un moyen de trouver les lieux d'origine de ces braves gens. Au x ils sont tous dits, résidant à la Bastide.

17/72 LINOSSIER ? (Sébastien AVY-13)
Je pense qu'il faudrait lire plus certainement « linotier », et dans ce cas, il s'agit de l'ouvrier qui travaille le lin (source : « Métiers d'autrefois illustrés sur le net », <http://metiers.free.fr>).

YAHOO! GROUPES
FRANCE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre forum Yahoo pour partager et progresser dans votre généalogie :

<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/c-g-m-p/info>

LOGICIEL

Généatique 2018

la recherche sur internet est intégrée !



Vous ne trouvez rien dans les sites d'archives ?

Étendez votre recherche en interrogeant les 21 sites Internet de recherche généalogique que Généatique met à votre disposition, en un seul clic !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique Prestige en coffret à un prix préférentiel.

140 €
95 €

Rendez-vous sur : www.geneatique.com/asso
et introduisez le code de remise suivant :

REDUCASSOGENEA

Client
Fidèle

Vous utilisez déjà Généatique ?

Contactez-nous pour obtenir votre réduction supplémentaire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.geneatique.com



Généalogie, industries minières et métallurgie : Migration du patronyme Chevallot à travers la France, de la Champagne à Marseille

Pierre Bianco (04)

La présence plutôt insolite à Marseille du patronyme Chevallot, qui fut porté par l'un de mes grands-pères, un nom de famille qui n'a apparemment rien de méridional, m'a incité à partir à la recherche de son origine, ce qui m'a amené à effectuer un long voyage à travers une partie de la France avec, curieusement, plusieurs arrêts en cours de route. En effet, les porteurs de ce patronyme voyageur se sont unis à chacun de leurs arrêts avec des familles bien implantées dans leurs lieux d'origine respectifs, d'où un arbre généalogique aux branches aussi multiples que variées. Cette migration a obéi, on va le voir, à des contingences « professionnelles » en lien avec des activités liées à la métallurgie, aux métiers de la forge et aux industries minières.

Le point de départ de ce voyage va être la région où j'ai pu identifier mon ancêtre Chevallot le plus ancien dans la lignée des Chevallot de ma famille, à la frontière de la Bourgogne et de la Champagne, ce qui correspond de nos jours à peu près à la limite des départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, avec la certitude que l'implantation de ce nom de famille dans ce périmètre y est bien antérieure à ce que mes recherches m'ont révélé.



Le berceau des Chevallot, le village de Gurgy-la-Ville (21). Carte de Cassini (GéoPortail)

Étymologie et origine du nom de famille

L'étymologie de ce nom de famille nous oriente évidemment vers l'animal, le cheval. Le patronyme Cheval lui-même est assez rarement porté, alors que l'on connaît des Chevalet et des Chevalon. Pour essayer de cerner un peu mieux les origines du patronyme Chevallot (ou Chevalot, suivant l'époque ou le lieu), on pouvait tenir compte dans un premier temps de sa terminaison en -OT, ce qui nous oriente vers des régions bien précises de France : il est exact que le diminutif -OT est particulièrement répandu dans l'Est de la France

(Champagne, Bourgogne, Franche-Comté notamment) « comme hypocoristique de nom de baptême » (c'est-à-dire diminutif affectueux), d'après A. Dauzat. Or, dans le cas du patronyme Chevalot, il ne s'agit pas à la base d'un nom de baptême (comme dans le cas des Guillot, Girardot, Perrot, etc.), mais la connotation diminutive doit toutefois être prise en compte par rapport au mot-souche « cheval ». Les dictionnaires d'ancien français nous apprennent que le mot « *chevalet* » était utilisé déjà au XII^e siècle pour désigner un « petit cheval ». Un « *chevalerot* » désignait au XIII^e siècle un « homme à cheval ». On peut aussi faire appel à un trait physique marqué (un homme fort comme un cheval, ou bien à l'allure chevaline, ou ayant un faciès chevalin...), peut-

être par dérision. On sait néanmoins, d'après les « *Tables de Peincedé du Nobiliaire de Bourgogne* » que le patronyme Chevalot était bien représenté au XV^e siècle. Le 28 mai 1414, un lendemain de Pentecôte, un « *bâtard Chevalot* » participa à la défense de Châtillon-sur-Seine. Pendant la guerre de Cent Ans, un Jean Chevalot était un des hommes d'armes présents lors du siège de la forteresse de Larrey (non loin de Châtillon-sur-Seine) alors tenue par les Anglais. En 1455, on donna un certificat de « *chevauchée du Duc de Bourgogne* » à Guillaume Chevalot lors d'un voyage en Terre Sainte. Nous nous trouvons donc toujours dans les marches bourguignonnes.

Pour être plus précis dans l'affinement de mes recherches, je me suis concentré plus spécialement dans un premier temps sur la localité de Recey-sur-Ource, un chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, et sur son environnement proche. L'Ource, qui arrose cette localité, descend du plateau de Langres et se dirige vers la Seine dans laquelle elle se jette après 98 km de parcours. Une étude rapide¹ m'avait montré en effet que le patronyme Chevalot était assez répandu dans cette partie nord-est du département de la Côte-d'Or, en particulier à Recey-sur-Ource même. En ne tenant compte que des unions disponibles pour le XVII^e siècle impliquant un ou une Chevalot, on obtient la répartition suivante : pour les époux, sur 22 mariages célébrés entre 1631 et 1690, 13 le furent à Recey-sur-Ource ; pour les épouses, sur 20 mariages célébrés entre 1648 et 1696, 12 le furent également à Recey-sur-Ource. Les autres unions se répartissent (quelques unités seulement) dans des localités voisines de Recey-sur-Ource, distantes au maximum d'une dizaine de kilomètres : Chambain, Buxerolles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Menesbles, Montmoyen, Bure-les-Templiers, Terrefondrée. Les actes paroissiaux nous apprennent que plusieurs époux (ou témoins) étaient « forgerons » ou « marteleurs », à côté des « laboureurs » et des « manouvriers ».

Gurgy-la-Ville (Côte-d'Or) : Chevallot n°1

Gurgy-la-Ville est une petite commune du nord-est du département de la Côte-d'Or limitrophe du département de la Haute-Marne dont elle n'est distante que d'environ 2 km. Les localités de quelque importance les plus proches sont Arc-en-Barrois (Haute-Marne) et Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). On trouve dans cette région plusieurs forêts assez étendues.

Hugues Chevallot (que j'appellerai **Chevallot n°1**) a pour dates limites ° 25 (... ?) 1641 et + 21 août 1711. Probablement fils de Jean, il naquit et mourut à Gurgy-la-Ville, où il épousa, le 16 novembre 1671, Didière Chambain (fille de Didier), native de la même localité. Le nom de famille Chambain est bien représenté dans la région, notamment à Gurgy-le-Château, une localité située à 3 km de Gurgy-la-Ville. Plusieurs enfants furent issus de cette union, mais je m'intéresserai ici plus spécialement à leur fils Didier, né à Gurgy-la-Ville le 16 mars 1685, que j'appellerai **Chevallot n°2**. Ce fils, Didier Chevallot, passa sa (malheureusement assez courte) vie lui aussi à Gurgy-la-Ville, où il épousa, le 7 février 1712, Marie Brigandet, elle aussi native de Gurgy-la-Ville (° 15 mai 1689). Il eut néanmoins le temps de concevoir un fils, Jean (° Gurgy-la-Ville, 17 février 1717), qui sera **Chevallot n°3**, avant de décéder dans la même localité le 10 janvier 1718. Les Brigandet étaient largement représentés à Gurgy-la-Ville. Marie Brigandet comptait dans ses ascendants des patronymes comme Fournier et Petit, également bien représentés dans ce secteur.

¹ Les relevés (tables de mariages notamment) édités par le GERCO m'ont été pour cela d'une très grande utilité.

La lignée des Chevallot

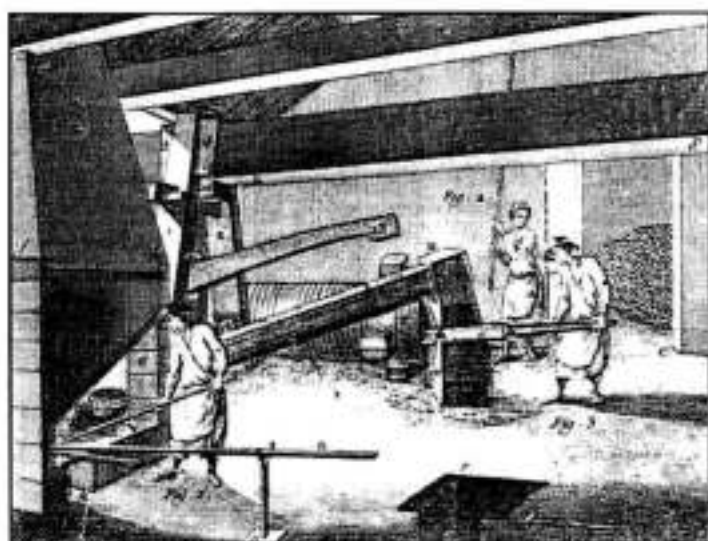
- | | |
|-----------------------|--|
| 1 - Hugues Chevallot | ° ca 1641 Gurgy-la-Ville (21)
+ 21/08/1711 Gurgy-la-Ville (21)
x 16/11/1671 Gurgy-la-Ville (21)
Didière Chambain |
| 2 - Didier Chevallot | ° 16/03/1685 Gurgy-la-Ville (21)
+ 10/01/1718 Gurgy-la-Ville (21)
x 07/02/1712 Gurgy-la-Ville (21)
Marie Brigandet |
| 3 - Jean Chevallot | ° 17/02/1717 Gurgy-la-Ville (21)
+ 22/04/1775 Cour-l'Évêque (52)
x 23/11/1744 Cour-l'Évêque (52)
Jeanne Belime |
| 4 - Jacques Chevalot | ° ?
+ ?
x 23/07/1770 St-Sernin-du-Bois (71)
Jeanne Nicaise |
| 5 - Pierre Chevalot | ° 28/11/1784 St-Sernin-du-Bois (71)
+ 13/05/1861 Neuvy-Grdchamp (71)
x 25/11/1806 St-Sernin-du-Bois (71)
Jeanne Dumay |
| 6 - Jean Chevalot | ° 07/01/1821 Saint-Firmin (71)
+ 15/02/1907 Commentry (03)
x 18/07/1854 Garchizy (58)
Madeleine Bonnotte |
| 7 - Charles Chevallot | ° 29/01/1862 Fourchambault (58)
+ ?
x 14/08/1884 Commentry (03)
Marie Chartier |
| 8 - Anatole Chevallot | ° 03/05/1885 Commentry (03)
+ ?
x 24/04/1909 Marseille (13)
Marie-Antoinette Mondielli |

On voit donc que, jusqu'à présent, tout se présente de manière plutôt « classique » : des mariages conclus par des travailleurs de la terre dans leurs localités de naissance (ou qui en sont proches).

Tournons-nous maintenant vers leur fils, Jean Chevallot (**Chevallot n°3**). Bien que natif de Gurgy-la-Ville, comme on l'a vu plus haut, on s'aperçoit qu'il ne suivit pas le même parcours que ses proches ancêtres puisque mes recherches ont montré qu'il mourut à Cour-l'Évêque (aujourd'hui dans le département de la Haute-Marne) le 22 avril 1775. Avec Jean Chevallot, nous nous éloignons du berceau familial (supposé) pour s'enfoncer un peu plus au nord dans la Champagne, et plus précisément gagner le Barrois. Il y a une raison à cela.

Une industrie champenoise séculaire : les forges de la Haute-Marne

La France possède d'importantes réserves en minerai de fer, bien que dispersées, si l'on en juge par l'abondance des lieux de traitement de ce minerai présents de la Lorraine aux Pyrénées et du Dauphiné à la Bretagne. Plusieurs de ces gisements commencèrent à être exploités dès la Préhistoire. Des forges forestières très actives (à partir du XIII^e siècle des forges « hydrauliques ») furent établies à proximité des mines, en Champagne et dans le Nivernais par exemple. Le dernier tiers du XVII^e siècle fut d'une grande importance pour le développement des forges, sous l'impulsion de Colbert, ce qui a permis de donner à la métallurgie française un souffle européen.



Un atelier de forge au XVIII^e siècle, extrait de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

La production de fer pur dépend d'un certain nombre d'opérations (réduction chimique des oxydes de fer) qui peuvent être conduites de deux façons : soit (1) par réduction des oxydes de fer en chauffant des couches de charbon de bois et de minerai dans des bas-fourneaux suivi du martelage (cinglage) de la loupe ainsi produite (c'est le procédé des « forges catalanes »), soit (2) par réduction des oxydes dans des hauts-fourneaux alimentés par une soufflerie mue par une roue hydraulique, ce qui conduit à la production de fonte, qu'il faut ensuite affiner pour la débarrasser de ses impuretés (du carbone notamment), qui la rendent cassante. On voit donc que l'utilisation de forges hydrauliques impose l'implantation des établissements métallurgiques sur des sites bien précis à cause de l'indissociable trio « minerai de fer – bois – eau ». Le bon fonctionnement des forges ne se limitait pas en fait à l'extraction du minerai de fer car il supposait aussi la présence d'autres activités annexes allant de l'abattage des arbres (par des bûcherons) au transport du bois coupé, ainsi qu'à la préparation du charbon de bois (dans des charbonnières) et au dégrossissage de la loupe (martelage à la main ou à l'aide de martinets hydrauliques). Par la suite, l'utilisation du charbon de terre conditionna le nouveau trio « minerai de fer – houille – eau », ce qui conduisit à installer les forges à proximité des houillères.

Une étude par P. Béguinot (disponible au Syndicat d'Initiative d'Arc-en-Barrois, Haute-Marne) intitulée « Une grande industrie haut-marnaise disparue : la fabrication de la fonte et du fer » a apporté quelques lumières pour la poursuite de cette enquête généalogique. En effet, une importante activité liée à la métallurgie du fer existait autrefois en Haute-Marne, et ce depuis le XIII^e siècle. Le minerai de fer y était abondant et on utilisait comme combustible le charbon de bois, car la région compte de nombreuses forêts. Cette activité se poursuivit jusqu'au XIX^e siècle, puisqu'en 1850, ce département venait même en tête pour la fabrication des produits métallurgiques contenant du fer. Il y avait plusieurs forges dans les vallées de l'Aube et de l'Aujon, deux rivières qui descendent du plateau de Langres, ainsi que des hauts-fourneaux. La vallée de l'Aujon est jalonnée par une série de localités qui vivaient « de la forge » : Giey-sur-Aujon, Arc-en-Barrois, Coupray, Montribourg, Châteauvillain, et ce jusqu'à Longchamp-lès-Clairvaux (aujourd'hui Longchamp-sur-Aujon dans le département de l'Aube). On dénombrait en 1850 dans le secteur Aube-Aujon vingt-cinq usines qualifiées de « forges ». Cette activité métallurgique déclina lentement au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle avant de disparaître.

Il est évident qu'au XVIII^e siècle, cette activité alors florissante avait besoin de main d'œuvre. Cette main d'œuvre pouvait être facilement recrutée dans les régions circonvoisines parfois surpeuplées, ou tout au moins dont la population vivait dans des conditions souvent précaires. C'est sans doute pour cette raison que l'on retrouve Jean Chevallot à Cour-l'Évêque, où il était venu exercer le métier de « forgeron », comme l'indique son acte de mariage. Il y épousa en effet Jeanne Belime, le 23 novembre 1744, native de Cour-l'Évêque (° 12 janvier 1723), fille de Claude et de Simone Chevalier, d'une famille bien implantée dans cette région : on rencontre en effet dans son ascendance des Chevalier, des Fartot, des Roger, des Chevrey, des Rigolot, des Lavier, etc., autant de patronymes bien représentés dans la vallée de l'Aujon et dans le Barrois.

Migration vers le bassin minier du Creusot

Du couple Chevallot-Belime est issu au moins un fils, Jacques Chevallot (Chevallot n°4), dont j'ignore les dates limites, ainsi qu'une fille, Jeanne. Je sais simplement que Jacques Chevallot épousa le 23 juillet 1770, Jeanne Nicaise, à Saint-Sernin-du-Bois, dans le diocèse d'Autun, une localité située de nos jours dans le département de la Saône-et-Loire, à 5 km du Creusot et à une vingtaine de kilomètres d'Autun. Nous nous sommes donc notablement éloignés de la vallée de l'Aujon en nous déplaçant cette fois-ci vers le sud-ouest, mais pour nous retrouver une fois encore dans une région où les activités métallurgiques étaient (et sont encore) bien développées. Et c'est certainement la raison pour laquelle cette migration familiale s'est produite, plus spécialement en direction de la vallée du Mesvrin. Plusieurs forges fonctionnaient alors le long de ce petit cours d'eau qui parcourt le département de la Saône-et-Loire, qui se jette dans l'Arroux, la rivière qui

arrose Autun. Les premières forges du Mesvrin sont attestées au XVII^e siècle, ainsi que des moulins à foin. En 1764, le prieur du prieuré de Saint-Sernin-du-Bois obtint l'autorisation d'établir une nouvelle forge dans la vallée du Mesvrin. Cette forge connut par la suite plusieurs déboires, dont deux faillites, avant d'être unie aux forges et hauts-fourneaux du Bouvier et de Perrecy. Les forges du Mesvrin furent ensuite acquises par la Société Royale (1785). Le sort de ces forges fut finalement lié à la grande industrie du Creusot, et ce jusqu'en 1841. Moulin et tannerie lui succédèrent jusqu'en 1965, date de la fermeture définitive du moulin. Les activités de Saint-Sernin-du-Bois s'inscrivent donc dans le même berceau que celles du Creusot. Cette petite localité (au passé fort ancien puisqu'elle conserve des vestiges de l'époque romaine) est construite au bord d'un lac artificiel qui sert à alimenter la ville du Creusot.

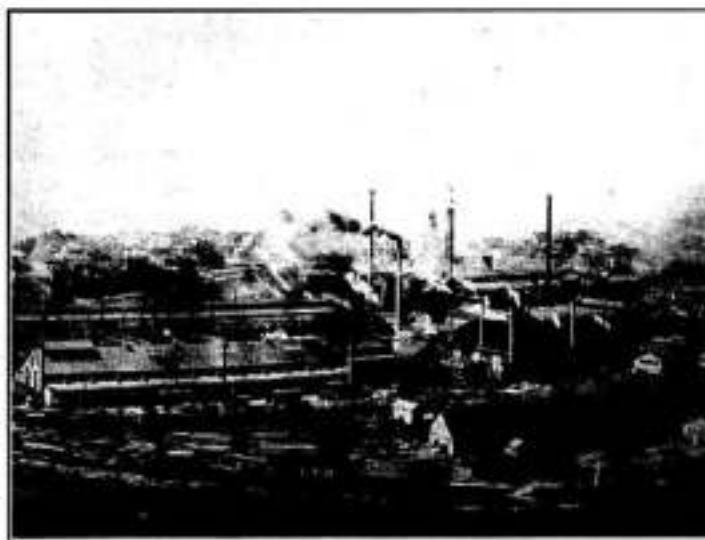
Jacques Chevallot est qualifié de forgeron dans son acte de mariage. Il semble qu'un courant migratoire depuis les forges de Champagne vers celles de Bourgogne se produisit au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En effet, l'épouse de Jacques Chevallot, Jeanne Nicaise était originaire de Longchamp-les-Clairvaux où son père, Maclou Nicaise, exerçait lui aussi la profession de forgeron, mais on note également qu'un des frères de Jeanne Nicaise, Jean Nicaise, était lui aussi forgeron dans le diocèse de Chalon-sur-Saône, lorsqu'il épousa Jeanne Chevallot, sœur de Jacques, le 19 juillet 1773 à Cour-l'Évêque. On constate donc que les Nicaise et les Chevallot étaient unis non seulement par des liens familiaux mais aussi par des activités professionnelles communes, ce qui accrédiaterait l'hypothèse d'une mini(?)-migration au cours du dernier quart du XVIII^e siècle depuis la Champagne vers la Bourgogne, alors que peut-être les activités industrielles de la vallée de l'Aujon étaient en train de s'essouffler et que commençaient à se développer de façon spectaculaire celles du sud-ouest de la Bourgogne.

Une stabilisation provisoire

On assiste ensuite, dans les années correspondant à la période révolutionnaire puis au Premier Empire et à la Restauration, à une relative « stabilisation » du patronyme Chevallot (devenu provisoirement Chevalot par suite de la perte d'un L) dans le secteur de Saint-Sernin-du-Bois et de ses environs. Jacques Chevalot et Jeanne Nicaise eurent notamment un fils, Pierre (qui sera **Chevalot n°5**), qui naquit à Saint-Sernin-du-Bois le 28 novembre 1784. Il y épousa Jeanne Dumay, le 25 novembre 1806, elle-même native d'Antully (° 19 septembre 1784), un village situé au nord de Saint-Sernin-du-Bois, à mi-chemin entre Saint-Sernin-du-Bois et Autun. La famille de Jeanne Dumay était bien implantée dans la région (vallée du Mesvrin et localités proches comme Marmagne, Charmoy, etc.). Les patronymes portés par les ancêtres de Jeanne Dumay étaient Garchery, Rochette, Beaudot, Chrétien, Lacour, Laplante, Deslorieux, Chapey, etc.. Ils ont pu être redécouverts grâce à la complicité d'un aimable correspondant généalogiste (Jean-René Lacour, que je remercie

vivement) et à la consultation des actes notariés.

Des recherches complémentaires ont montré que les grands-parents paternels de Jeanne Dumay (René Dumay et Jeanne Beaudot) étaient les ancêtres directs de Jean-Baptiste Dumay (1841-1926), un syndicaliste ouvrier bien connu pour son militantisme et ses activités politiques.



Les forges du Creusot au XIX^e siècle, extrait de « L'Homme et la Terre » d'Élisée Reclus (Wikimedia Commons).

Pierre Chevalot et son épouse Jeanne Dumay quittèrent toutefois Saint-Sernin-du-Bois dans le premier quart du XIX^e siècle pour aller s'installer à Neuvy-Grandchamp, à une dizaine de kilomètres de Gueugnon (Saône-et-Loire). Sur le territoire de la commune de Neuvy-Grandchamp se trouvaient en effet des forges dont on sait qu'elles étaient en service depuis le XVI^e siècle. Ces forges produisaient un peu de fer pour l'usage local et une petite partie en était exportée par bateaux sur la Loire. Ces forges cessèrent leur activité autour de l'année 1834. Il est probable que Pierre Chevalot commença à exercer son activité de forgeron dans cette localité peu après 1821, année de la naissance d'un fils, Jean Chevalot (**Chevalot n°6**), à Saint-Firmin (une commune limitrophe de Saint-Sernin-du-Bois), le 7 janvier 1821, et le décès de Jeanne Dumay, qui mourut à Neuvy-Grandchamp le 26 octobre 1824. Par la suite, peut-être à cause de la fermeture des forges de Neuvy-Grandchamp en 1834, Pierre Chevalot se reconvertisse dans cette commune en devenant « cultivateur » ainsi que l'indique son acte de décès survenu le 13 mai 1861. Il ne semble pas avoir travaillé à la houillère de Grandchamp, située sur cette commune, qui fut prospère autour des années 1850, mais qui, devenue peu rentable, cessa ses activités en 1878. À partir de cette date, la contrée retrouva ses activités agricoles et pastorales traditionnelles en se consacrant de façon plus intensive à l'élevage des bovins (de race charolaise).

Une migration qui s'amorce

Jean Chevalot, fils de Pierre et de Jeanne Dumay, fut apparemment très « mobile ». S'il naquit à Saint-

Firmin, dans le berceau familial que constituaient les forges du Mesvrin, il ne semble pas qu'il ait suivi ses parents à Neuvy-Grandchamp, mais tout au moins il retourna à Saint-Firmin, et plus précisément au hameau du Bouvier, pour y exercer le métier de forgeron, mais il n'y resta pas. Une nouvelle migration nous conduit maintenant dans un département voisin, celui de la Nièvre, et plus exactement à Garchizy, une localité limitrophe de Fourchambault, située au bord de la Loire, à une dizaine de kilomètres au nord de Nevers. Ce fut là en effet que Jean Chevalot épousa, le 18 juillet 1854, Madeleine Bonnotte, native de Parigny-les-Vaux (° 14 juillet 1831), une commune de la Nièvre qui se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord de Nevers, et distante de Garchizy d'une dizaine de kilomètres.



Vue du village de Saint-Sernin-du-Bols.

Une fois de plus, il faut tenir compte de l'évolution et de l'expansion que connaissaient alors les activités minières et métallurgiques de cette région au cœur de la France pour expliquer les déplacements d'une population à la recherche d'emplois. Les forges et les mines avaient besoin de bras, et les industriels pouvaient les trouver chez une population vivant parfois dans la précarité et l'incertitude des lendemains. Nevers, sur les bords de la Loire, est limitrophe d'un important complexe industriel comprenant notamment Garchizy, Fourchambault, Varennes-Vauzelles, qui connut un développement important au cours du XIX^e siècle. Des forges existaient depuis le XV^e siècle dans le Nivernais (notamment à Grossouvre, à environ 25 km au sud-ouest de Nevers, aujourd'hui dans le département du Cher). Sous le Premier Empire, autour des années 1810, un ferrailleur parisien, Louis Boigues, eut l'opportunité de s'associer avec le fils d'un maître de forges du Nivernais, mais aussi polytechnicien, Georges Dufaud, qui cherchait à améliorer la production familiale en utilisant les techniques anglaises d'exploitation du minerai (utilisation de la machine à vapeur pour pomper l'eau en profondeur dans les mines, mais aussi technique du puddlage qui consiste à élever la température de la fonte dans un four à sole sur un feu de houille en séparant ainsi le foyer du métal. L'ouvrier puddleur remue la fonte pâteuse avec une barre de fer pour accélérer l'oxydation). Georges Dufaud choisit le site de Fourchambault, à 8 km de Nevers, pour y implanter une

usine métallurgique. Il fit même appel à des ouvriers anglais et gallois pour encadrer les ouvriers français. Fourchambault connut alors une grande expansion et devint une commune en 1855.

Il est probable que Jean Chevalot subit l'attraction des usines sidérurgiques de Fourchambault et qu'il vint s'installer dans cette commune nouvellement créée puisque le fils de Jean Chevalot et de Madeleine Bonnotte, Charles (**Chevallot n°7**, qui a retrouvé son L suite aux fantaisies de l'état civil), y naquit le 29 janvier 1862. Par son mariage avec Madeleine Bonnotte, Jean Chevalot, s'était uni à une famille solidement implantée dans la région de Nevers, mais dont l'arbre généalogique est fort complexe, car il est composé d'individus eux aussi très « mobiles » qui ont transité d'un village à l'autre. J'ai néanmoins réussi à identifier plusieurs patronymes et plusieurs villages d'origine, et ce en arrivant à franchir le cap des années 1700, soit Jolly, Jovet, Bourdier, Talvard, Gobet, Perrot, Javelle, etc., originaires de Lurcy-le-Bourg, Neuilly, Prémery, Crux-la-Ville, etc. Les recherches dans ce secteur sont loin d'être terminées...

Une nouvelle migration se prépare

Charles Chevallot (**Chevallot n°7**) ne se fixa pas à Fourchambault par la suite, et ce, une fois de plus, pour des raisons « professionnelles » résultant, comme on va le voir, des réorganisations que connut l'industrie sidérurgique du Nivernais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La recherche de matières premières aux meilleurs prix incita Louis Boigues et la Société à la tête de laquelle il se trouvait, la Société Boigues et C^o, à se rapprocher des compagnies qui exploitaient les mines de houille de Commentry, dans le département limitrophe de l'Allier, ainsi que des usines de fonte brute de Montluçon. Afin de consommer sur place un charbon qu'on ne pouvait pas encore exporter, Nicolas Rambourg avait créé en 1823 une fabrique de verres et de glaces. Après le percement du Canal du Berry, le minerai de Commentry put être exporté par voie d'eau. Cette exportation fut stimulée à partir de l'année 1844 par suite de la construction de la ligne de chemin de fer Commentry-Montluçon. En 1846, les frères Rambourg créèrent la Société des Forges de Châtillon-Commentry, qui produisait notamment des tôles. En 1853, la Société Boigues et C^o fusionna avec la Société Rambourg frères, propriétaire de la mine de Commentry, pour devenir la Société de Commentry, Fourchambault et Decazeville. L'osmose qui s'établit entre ces deux sociétés, qui n'en faisaient plus qu'une désormais, explique sans doute le passage d'une partie des ouvriers de la région de Nevers à celle de Commentry dans le département de l'Allier.

C'est sans doute pour cette raison que nous retrouvons Charles Chevallot à Commentry lors de son mariage, le 14 août 1884, avec Marie Chartier. Les parents de Charles Chevallot, Jean Chevalot et Madeleine Bonnotte, suivirent leur fils dans son déplacement puisqu'ils décédèrent tous les deux plus tard à Commentry (les 15 février 1907 et 10 juin 1905 respectivement).

Avec ce nouveau mariage, l'aventure continue, car Marie Chartier était elle-même native (° 29 octobre 1859) d'une petite commune d'un département limitrophe, celui de la Creuse, Arfeuille-Châtain. Cette commune se trouve à une dizaine de kilomètres du département du Puy-de-Dôme et à une vingtaine de kilomètres de celui de l'Allier. Ce secteur de la Haute-Marne est une région riche en futaies et en bois, au climat continental rude l'hiver. Il s'agit d'une région pauvre et faible économiquement. Marie Chartier appartenait à une famille solidement implantée dans cette région. Elle comptait dans sa famille des ancêtres « mobiles », qui transitèrent d'un village à l'autre, des « laboureurs », mais aussi plusieurs métayers assez « stables », tels ceux du Tromp (autrefois une paroisse devenue aujourd'hui un hameau dépendant de la commune de Saint-Priest) qui y étaient implantés bien avant le milieu du XVII^e siècle. Parmi les principaux noms de famille que j'ai relevés, on peut citer : Dayrat, Parry, Simonnet, du Mazedier, de Lassous, Blanchier, Gayen, etc., les communautés concernées étant : Rougnat, Lupersat, Le Tromp, Reterre, Saint-Pardoux-le-Pauvre, etc.

Charles Chevallot et Marie Chartier eurent un enfant unique, un fils, Anatole Chevallot (**Chevallot n°8**), qui naquit à Commeny le 3 mai 1885. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, les industries du secteur de Commeny subirent un début de décroissance qui accéléra l'émigration d'une partie de la population vers d'autres secteurs plus porteurs. Anatole Chevallot, d'un esprit indépendant, passionné de mécanique, habile de ses doigts et ayant le goût de l'aventure et du changement (était-ce dans ses gènes après tout ce que nous avons pu voir jusqu'à maintenant concernant ses ancêtres ?), ne chercha pas à s'établir dans sa ville natale. Il quitta Commeny vers l'âge de seize ans pour venir travailler avec un camarade à Marseille, à une époque où la ville et son port constituaient un pôle d'attraction pour nombre de ceux qui étaient à la recherche d'un emploi.

Il y travailla dans plusieurs entreprises de mécanique avant d'entrer à la compagnie ferroviaire du P.L.M. Le 24 avril 1909, il épousa, à Marseille, Marie Antoinette Mondielli (° Marseille, le 22 août 1887), issue d'une vieille famille corse implantée à Calvi depuis la fin du XV^e siècle mais qui était venue s'installer à Marseille à la fin du XIX^e siècle. Marie-Antoinette Mondielli comptait dans son ascendance plusieurs noms de famille bien représentés en Balagne (Astolfi, Sinibaldi, Valle, de Rossi, etc.) les localités concernées étant, outre Calvi, principalement Calenzana et Lumio.

De cette union naquit une fille unique et le patronyme Chevallot disparut ainsi de Marseille. Avait-il essaimé auparavant le long du chemin au cours de sa traversée d'une partie de la France ? Peut-être, mais parcimonieusement à ma connaissance, car il faut remonter au moins jusqu'à **Chevallot n°6** pour espérer retrouver une descendance masculine, les générations suivantes n'ayant eu que des fils uniques ou ayant été



La gare Saint-Charles, à Marseille, le bout du voyage des Chevallot.

sans descendance directe.

À toutes les époques, on a assisté à des mouvements migratoires plus ou moins importants aussi bien par le nombre des individus en cause que par les distances parcourues. Les causes en étaient variées, mais l'une d'entre elles plus généralement rencontrée était la survie, soit pour fuir un ennemi ou un fléau, soit pour partir à la recherche d'un emploi. Le type de migration que nous venons de suivre s'inscrit bien dans la recherche d'une activité suffisamment porteuse pour permettre à (au moins) une famille de nourrir ses enfants et en même temps de survivre. Il s'agissait bien à la base d'hommes et de femmes de la terre vivant dans une région peu favorisée économiquement (aux hivers rudes comme en connaissent le plateau de Langres et ses environs). Il semblerait que la présence aux XVII^e et XVIII^e siècles d'activités métallurgiques florissantes aux confins de la Champagne et de la Bourgogne aient favorisé la conversion paysan ⇔ forgerons (ou ouvriers de la forge), ces paysans glissant ainsi dans le monde « industriel » qu'en fait ils n'allaient plus quitter. Un tel glissement eut pour conséquence de les pousser par la suite, au cours du XIX^e siècle, vers des régions aux industries en plein développement, d'où une succession de migrations obéissant aux lois de l'offre et de la demande. L'essoufflement de certaines de ces activités a peut-être été à l'origine de l'exode final du dernier rejeton de cette lignée à Marseille, ville et port attractifs par excellence à la fin du XIX^e siècle.

On constate ainsi qu'un simple nom de famille peut servir de « marqueur » pour retourner à la source dont il est issu. Dans le cas présent, ce « simple nom de famille » s'est accroché au cours de pérégrinations voulues par des nécessités économiques à plusieurs branches plongeant toutes leurs racines dans la France rurale, la France profonde, ce qui montre qu'une étude généalogique peut parfois être calquée sur un suivi économique permettant de répondre à plusieurs des interrogations qu'on est souvent amené à se poser. ■

Fréjus, ville de garnison, cœur des camps du sud-est

Philippe Roudier¹

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, Fréjus avait proposé plusieurs fois au Gouvernement d'accueillir une troupe à demeure dans la cité. Or ce n'est qu'en 1912 que la base aéronavale vit le jour. Le ministère de la Guerre (l'armée de terre) mit trois ans de plus à se décider.

Sud-Est », éloigné de quelques dizaines de kilomètres des deux grands ports de Toulon et Marseille.

En juin, les camps accueillèrent déjà plus de 46 000 hommes ! Les troupes furent logées dans les quartiers de Caïs, des Évêques et des Sables à Fréjus-Plage, pour



Vue d'un des camps de Fréjus

En fait, on doit au général Gallieni, Fréjusien d'adoption depuis son mariage et gouverneur militaire de Paris en 1914-1915, la décision de reprendre les propositions de la ville de Fréjus afin d'organiser sur le territoire communal un « centre de transition et de repos » pour les troupes convergeant de l'empire colonial. Les premiers contingents des troupes coloniales, les 26^e et 27^e bataillons de tirailleurs sénégalais, débarquèrent le 1^{er} avril 1915, à l'effectif de 1 620 hommes. Des camps provisoires furent rapidement installés sur les premiers mouvements de terrain dominant Fréjus, face à la Méditerranée. Ces installations, implantées sur les premières marches de l'Estérel, constituèrent très vite un vaste ensemble baptisé « camps du

ne citer que les principaux. Tout naturellement les camps devinrent rapidement camp de Caïs et camp des Évêques, puis camp Gallieni après la mort du général et son enterrement à Saint-Raphaël (1916). Les logements dans des bâtiments de briques rouges furent complétés par des baraques provisoires en bois (Adrian) et des camps de toile (constitués de tentes marabout). On estime qu'à certains moments il y avait plus de cent mille soldats dans la région ! L'originalité de Fréjus tint à la présence de toutes les troupes levées outre-mer : Africains (que l'on désignait sous le vocable de tirailleurs sénégalais qu'ils soient Soudanais, Dahoméens, Tchadiens ou Guinéens), Malgaches, Indochinois... Bien entendu, Saint-Raphaël, Valescure, Boulouris, Puget-sur-Argens, Bagnols-en-Forêt et Roquebrune-sur-Argens accueillirent aussi des tirailleurs indigènes. D'autres hôpitaux, maisons de repos et sanatoriums furent également installés dans de grandes villas ou des palais réquisitionnés sur la Côte d'Azur.

¹ Chef de bataillon, conservateur du Musée des troupes de marine à Fréjus.

Transition climatique, mise ou remise en condition, complément d'instruction, entraînement et tirs dans les nombreux terrains de manœuvres et champs de tir créés à cet effet, convalescence ou repos, telles furent les possibilités offertes par les camps du Sud-Est. À la fin de l'automne, chaque année de 1915 à 1918, les troupes indigènes quittaient le nord et l'est de la France et se regroupaient à Fréjus pour échapper aux rigueurs de l'hiver. Quatre hôpitaux furent ouverts à Fréjus : l'un, dès 1914, dans l'ancien grand séminaire (édifié au début du XVIII^e siècle) et qui devint la caserne Mangin en 1920, siège de la place d'armes de Fréjus ; deux autres hôpitaux installés au Couillier de part et d'autre de la RN 7 ; le quatrième sur le chemin du Bonfin. Le passage de nombreux contingents venus d'outre-mer, parfois dans des conditions difficiles et le séjour des blessés et convalescents entraîna une certaine mortalité : des cimetières furent créés près du camp Gallieni (cimetière annamite) et près du camp de Caïs (cimetière africain de La Baume).

Les installations connurent leur plein développement juste après la Première Guerre mondiale. Il est vrai qu'en 1919-1920, on regroupa à Fréjus non seulement tous les tirailleurs des troupes coloniales ayant servi dans les bataillons d'infanterie et les régiments d'artillerie engagés sur le front, mais aussi les soldats indigènes en provenance des bataillons d'étape et des unités du service de santé, ainsi que ceux qui furent ouvriers dans les usines d'armement... Dans l'entre-deux-guerres, la garnison de Fréjus devint un centre de formation et de perfectionnement au même titre qu'un centre de transit. En 1925 une école d'officiers y fut installée. Des spécialistes des blindés furent également instruits à Fréjus au sein du centre de motorisation des troupes coloniales, créé en 1935.

Durant la période faste des années vingt, le colonel Lame étant commandant d'armes, des édifices religieux vinrent naturellement compléter les installations léguées par la guerre, c'est-à-dire les camps et les cimetières : la pagode bâtie par les tirailleurs indochinois et le Missiri (mosquée) édifié par les tirailleurs sénégalais. On raconte que, de leur côté, les tirailleurs malgaches aimaient alors un théâtre... À côté de la clique militaire, les Sénégalais avaient constitué une nouba. Ces musiques animaient les fêtes données dans la ville de Fréjus, farandoles et retraites aux flambeaux. Les Indochinois portaient des lanternes vénitienes et des animaux fantastiques, à la manière des grosses têtes du Carnaval de Nice, exécutant des contorsions semblant donner vie à des chimères impressionnantes.

La Seconde Guerre mondiale vit la garnison de Fréjus conserver son importance, avec le regroupement et l'installation des troupes indigènes qui avaient été amenées en métropole en 1939-1940, et qu'il était impossible de renvoyer outre-mer, pour des raisons matérielles (transports maritimes difficiles ou rares), ou parce que leur territoire d'origine avait fait « sécession » en rejoignant la France Libre du général de Gaulle. Outre quelques unités de l'armée de l'Armistice (l'état-major et un bataillon du 21^e RIC au camp

Gallieni), environ 15 000 Indochinois, Malgaches et Sénégalais furent rassemblés au sein du Centre de regroupement des troupes indigènes en métropole (CRTIM). Des Nord-Africains séjournèrent également au camp des Darboussières. Après le 27 novembre 1942, date de la démobilisation de l'armée de l'Armistice, la plupart des indigènes furent dispersés en petits détachements à travers la moitié méridionale de la France, au sein des Groupes mobiles d'indigènes coloniaux rapatriables. Participant à des travaux civils d'intérêt national dans l'agriculture ou l'industrie, ils purent ainsi échapper le plus souvent à la réquisition par les autorités allemandes.

Lors de l'évacuation du quartier du Vieux Port à Marseille, en janvier 1943, les Allemands transfèrent à Fréjus, au camp de Caïs plus de 2 600 personnes qui furent ensuite déportées dans les camps de la mort...

Après le débarquement de Provence, les camps furent rendus à leur mission première et accueillirent les Africains de la 9^e division d'infanterie coloniale et de la 1^{re} division française libre, relevés dans le Doubs ou la région de Belfort à l'automne 1944 au moment du « blanchiment » des unités. Les troupes noires séjournèrent au camp de Caïs ; le Centre d'instruction d'armée marocain stationna au camp de la Lègue et au camp de Caïs de septembre 1944 à mai 1945.

À partir de 1945, le groupe des camps du Sud-Est reprit son rôle de centre d'entraînement et de transit, en abritant le Centre de regroupement des troupes indigènes en métropole (CRTCM), ainsi que le Centre d'organisation du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) qui prépara la mise sur pied des divisions coloniales envoyées en Indochine. Par la suite, la majorité des détachements destinés aux théâtres d'opérations extérieurs se préparèrent au Centre d'instruction précoloniale (CIP), avant de rejoindre l'Extrême-Orient et Madagascar, et, plus tard, l'Afrique-du-Nord. Pour initier les combattants à la guérilla, au combat en rizières ou sur les arroyos qu'ils allaient devoir affronter en Extrême-Orient, le CIP disposait du camp marin, ou camp de jungle, sur l'estuaire de l'Argens. Le camp Bayard fut créé le long de la route de Bagnols pour permettre une initiation au combat en montagne et la découverte de la vie de poste : deux écoles de poste fonctionnaient au Blavet et à La Gardiette. L'effectif permanent du CIP, de 7 à 800 hommes stationnant au camp de Caïs (baptisé camp colonel Robert en mars 1948), pouvait atteindre 7 000 hommes avec l'apport des bataillons de renfort. Le camp de la Lègue fut également baptisé et prit l'appellation de camp colonel Le Cocq. En avril 1950, le camp des Darboussières fut baptisé camp colonel Destremau et celui de Puget camp colonel Dessert.

En 1954, le Centre d'organisation du CEFEO se transforma en Groupement d'instruction des troupes coloniales en métropole (GITCM 1954-1955), puis, en 1955, en Groupement d'instruction et de transit des troupes d'outre-mer (GITOM 1955-1961), devenu ensuite Groupement d'instruction des troupes de marine (GITDM 1961-1970), constitué de plusieurs groupe-

ments, corps ou organismes. En 1956, fut créée au sein du GITDM, l'École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer (EFORTOM), qui a formé 8 promotions de 276 élèves africains et malgaches avant de disparaître en juillet 1965. Le camp Destremau abrita le Centre de formation des personnels des gendarmeries des États africains et malgaches. En 1958, les troupes coloniales devinrent troupes d'outre-mer et, en 1961, troupes de marine.

Dans le but de desservir dans de meilleures conditions en eau potable, et pour les besoins agricoles, la population de Fréjus et des alentours, on édifia de 1952 à 1954 un barrage sur le Reyran, dans la gorge de Malpasset. Le barrage céda sous la pression des eaux dans la soirée du 2 décembre 1959, libérant cinquante millions de mètres cubes d'eau qui dévastèrent "la Vallée rose" jusqu'à la mer. Près de cinq cents personnes y trouvèrent la mort, dont de nombreux militaires et leurs familles. Cette catastrophe détermina un élan de solidarité universelle. Les troupes de la garnison se mobilisèrent pour participer aux opérations de sauvetage.

En 1960, le GITDM comprenait le centre d'instruction n°1 assurant l'instruction de base des jeunes engagés des troupes de marine (il avait la garde du drapeau du 10^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais) ; le centre d'instruction n°2, assurant la formation des appelés pour l'Afrique-du-Nord et l'Outremer, ainsi que pour les engagés volontaires pour le service long outre-mer, stationné au camp Gallieni ; un bataillon africain regroupant les Africains en service dans la métropole. Le GITDM accueillait 4 000 jeunes et délivrait plus de 3 000 permis de conduire chaque année !

Après 1960, la garnison perdit ses détachements africains dont le dernier quitta Puget en septembre 1964. À partir de 1961, on commença au camp de La Légue la construction de bâtiments modernes qui remplacèrent la multitude de petits bâtiments en briques rouges ou en ciment, alignés sur les restanques...

À partir des années soixante, le domaine militaire s'est restreint et il a été remembré. Certains camps furent progressivement abandonnés : camp du Puget, baptisé camp colonel Dessert en mars 1961, camp Gallieni...

Le 1^{er} juillet 1965, le centre d'instruction du 7^e RIMA (régiment d'infanterie de marine) installé au camp de La Légue, regroupa les différents groupements d'instruction, dont le centre d'instruction du 4^e RIMA stationné à Toulon.

Le centre de formation des engagés de l'infanterie et des troupes de marine, créé par fusion le 1^{er} septembre 1970 du CI du 7^e RIMA et du 164^e régiment d'infanterie (Verdun), fut implanté au camp Le Cocq : le GITDM devint alors GIITDM (1970-1975), groupement d'instruction de l'infanterie et des troupes de marine, commandé par un officier général, dont l'état-major était installé dans la Villa *La Gabelle*, ancienne résidence du général Gallieni achetée par l'Armée. La compagnie de commandement stationna au camp Colonel Robert, puis au camp Le Cocq, dans la zone de l'an-

cienne EFORTOM. Le camp Robert fut alors en grande partie inoccupé. En 1974, la statue équestre de Gallieni rapatriée de Madagascar fut installée au camp Le Cocq.

En septembre 1975, le GITDM succéda au GIITDM jusqu'à sa dissolution le 30 juin 1977. Le 1^{er} juillet 1977, le 4^e RIMA quitta définitivement Toulon et reprit à Fréjus les missions d'instruction du GITDM en assurant en particulier la formation des appelés d'outre-mer. En 1977 le centre d'instruction de Fréjus a également formé les premiers officiers de l'armée de la République de Djibouti. En 1979, l'hôpital militaire de Fréjus, baptisé médecin commandant Jean-Louis, fut fermé.

De juillet 1980 à janvier 1986, le 4^e RIMA stationna à Perpignan tandis qu'un détachement restait à Fréjus. En août 1980, le 21^e RIMA quitta le camp de Sissonne et releva le 4^e RIMA au camp colonel Le Cocq. En 1986, le 4^e RIMA rejoignit à nouveau Fréjus. En 1994, la garnison comptait encore 3 000 hommes. Regroupé au camp Colonel Le Cocq, à proximité du musée des troupes de marine, le 4^e régiment d'infanterie de marine et le 21^e RIMA ont longtemps constitué l'une des plus importantes garnisons des troupes de marine. Le 30 juin 1998, le 4^e RIMA fut dissous. Désormais, le 21^e RIMA est la seule unité militaire à stationner dans la garnison de Fréjus avec un effectif de mille hommes environ.

Fréjus, placée en bord d'une mer qui évoque les aventures lointaines, reste le point de rassemblement de tous les anciens coloniaux. Depuis 1986, Fréjus accueille chaque année le rassemblement de la grande famille de l'Arme, le 31 août, jour de la commémoration de Bazeilles², la fête des troupes de marine.

À la fin du XX^e siècle, le domaine militaire continua de se resserrer autour du camp colonel Le Cocq, de la poudrière du Défens et du champ de tir de la Peyrière. La plupart des autres camps furent vendus. L'urbanisation prit la relève de l'occupation militaire. Le camp Destremau fut remis à l'action sociale des armées qui en fit un village de vacances ; le camp colonel Robert transformé en lotissement ; la base aéronavale transformée en « espace nature » ; le camp de l'intendance et l'ancien hôpital militaire Jean-Louis reconvertis par les communautés territoriales. Les corps des indigènes inhumés dans les cimetières furent regroupés : 4 500 Indochinois et 1 500 Africains et Malgaches dans la Nécropole nationale de Luynes (1965-1967) ; 3 500 Africains, dans la nécropole de La Légue (1987), tandis que l'on implanta à proximité de la pagode bouddhique la nécropole nationale des guerres en Indochine inaugurée le 16 février 1993.

² La bataille de Bazeilles a lieu du 31 août 1870 au 1^{er} septembre 1870, pendant la guerre franco-prussienne. Cet épisode héroïque a inspiré le plus célèbre tableau patriotique d'Alphonse de Neuville, intitulé *Les Dernières Cartouches*.

Personnalités

Les différents camps ont été placés sous le patronage de grands Anciens qui par leur vie et leur mort ont donné l'exemple des plus hautes vertus militaires.

Le général Joseph Gallieni, maréchal de France



Joseph Gallieni commença sa carrière à Bazeilles (1870) comme sous-lieutenant. Sa méthode de colonisation, empreinte d'humanisme, intégrait étroitement l'homme à la mise en valeur du pays. Gallieni, l'homme du Soudan, du Tonkin, de Madagascar, administra avec habileté les territoires conquis. Gouverneur de Paris en 1914, il contribua à la victoire de la Marne, avant de devenir un très efficace ministre de la Guerre. Terrassé par la maladie, il s'éteignit le 27 mai 1916. Gallieni préféra au caveau des Gouverneurs des Invalides (à Paris) l'humble sépulture du cimetière Alphonse-Karr où il voulait retrouver Marthe, son épouse, originaire de Fréjus, qu'il avait épousée en 1882 et qui était décédée juste avant la déclaration de guerre. En 1921, il fut élevé à la dignité de maréchal de France, à titre posthume.

Le colonel Le Cocq

Ayant servi au Soudan et en Mauritanie et surnommé le Grand Méhariste, Compagnon de la Libération, il est mort glorieusement en Indochine le 11 mars 1945. Il est inhumé au cimetière Alphonse-Karr à Saint-Raphaël. Son nom fut donné au camp de La Légue après la Seconde Guerre mondiale.

Le général Vanwaetermeulen

Chef de corps du 21^e Régiment d'Infanterie Coloniale de 1914 à 1916, puis commandant de la 5^e brigade d'infanterie coloniale, il tomba mortellement blessé, le 16 juillet 1918, à Wez (Marne), alors qu'il encourageait ses soldats sous la ligne de feu. À la fin de la Première Guerre mondiale, son nom avait été donné au camp de Caïs.

Le colonel Robert

Capturé par trahison par les Japonais, le 9 mars 1945, il fut décapité pour avoir refusé de signer la capitulation de la citadelle de Lang-Son. Son nom fut donné au camp de Caïs après la Seconde Guerre mondiale.

Le colonel Destremau

Officier des tirailleurs algériens, il prit part aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, et fut tué en Cochinchine en 1947, alors qu'il commandait le secteur de Vinh Long. Son nom fut donné au camp des Darboussières, en souvenir des Nord-Africains qui séjournèrent dans le camp au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Le médecin commandant Jean-Louis

Médecin chef du bataillon français de l'ONU en Corée, il fut tué à Hongchon, le 8 mai 1951, en allant porter secours à deux soldats coréens blessés dans un champ de mines. Son nom fut donné à l'hôpital militaire de Fréjus, et, depuis sa fermeture en 1979, à l'infirmerie du 21^e RIMa.

Le général Mangin

Il servit de nombreuses années en Afrique noire, au Tonkin, au Maroc et seconda Lyautey au Maroc. Lors de la Première Guerre mondiale, il reprit le fort de Douaumont (octobre 1916) et comme commandant de la X^e Armée, permit, en juillet 1918, la seconde victoire de la Marne. Commandant de l'Armée du Rhin à Mayence après l'Armistice, il fut ensuite inspecteur des troupes coloniales. Il écrivit plusieurs livres dont le célèbre *La Force Noire* publié en 1910. Son nom fut donné après la Première Guerre mondiale à la caserne abritée dans l'ancien grand séminaire de Fréjus. La caserne Mangin, détruite par les bombardements en août 1944, céda son emplacement au centre administratif. En revanche, l'ancienne chapelle du grand séminaire qui accueillit les tirailleurs blessés pendant la Grande Guerre, est devenue le centre culturel municipal.

Unités militaires

Les TDM

Le nom même de troupes de marine prête parfois à confusion. Cette appellation reprise en 1961, est une référence au passé à laquelle le personnel de cette Arme tient beaucoup. Pendant près de deux siècles et demi, en effet, les troupes de marine ont été embarquées sur les

navires de guerre et jusqu'en 1900 elles étaient rattachées aux ministères de la Marine et des colonies. De 1900 à 1958, elles se sont appelées troupes coloniales et cette désignation indique bien leur vocation. Cela n'a pas empêché ces troupes de participer à la défense de la Patrie au cours des trois dernières guerres. Aujourd'hui, deux domaines d'expertise leur sont reconnus : l'amphibie et le service ultra-marin.

L'EFORTOM

Créée en 1956, l'École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer devenue, en 1959, École de formation des officiers du régime transitoire des troupes d'outre-mer, puis en 1961, des troupes de marine, forma jusqu'à sa fermeture, en juillet 1965, près de trois cents officiers africains et malgaches.

Le souci d'avoir des gradés indigènes remonte à l'origine des troupes indigènes puisque le propre fils de Faidherbe décédé en 1881, fut lieutenant d'infanterie de marine au Sénégal. Bien évidemment au cours des campagnes coloniales, des sous-officiers et des officiers indigènes s'étaient illustrés. Il suffit de rappeler le sacrifice de l'héroïque capitaine Do Hu Vi, la crâne attitude du sergent Malamine devant Stanley et le courage et la détermination de Paul Holle pour en être persuadé. Mais ce n'est véritablement qu'après le premier conflit mondial que le commandement eut le réel souci de la formation des élites militaires.

On procéda par étapes : création des premières écoles d'enfants de troupe en 1921 (de 1921 à 1951, six écoles furent ouvertes), puis, en 1925, de l'École des officiers indigènes de Fréjus pour laquelle les candidats étaient préparés à Dakar. Toutefois le recrutement se heurta à une difficulté venue de l'administration coloniale qui n'autorisait la prospection que dans les « terres à soldats », ce qui privait l'armée de toute la jeunesse plus évoluée des villes. En 1930, l'annuaire des officiers ne comportait encore que soixante-deux Africains dont dix-sept issus des grandes écoles militaires. Le second conflit mondial précipita l'évolution et le corps des officiers et sous-officiers indigènes se développa notablement. Une sélection se révéla nécessaire pour distinguer ceux qui étaient susceptibles de suivre les filières de leurs camarades européens. Au moment des indépendances, l'École de Fréjus, en formant 276 officiers, apporta des cadres de qualité à un moment où les jeunes États en avaient le plus besoin. Nulle garnison n'était mieux choisie pour y implanter cette école, Fréjus étant assurément la plus importante garnison coloniale des temps modernes.

« Mieux savoir pour mieux servir », telle était sa devise ; « Fournir aux jeunes Républiques africaines et malgaches l'ossature de leurs armées en cours de création », telle était sa mission.

Huit promotions se succédèrent à l'École :

- Promotion du Centenaire 1956-1958
- Promotion N'Tchoréré 1957-1959
- Promotion de la Communauté 1958-1960
- Promotion Monthermé 1959-1961
- Promotion Dji Robert 1960-1962

- Promotion Chasselay Montluzin 1961-1963
- Promotion Saint-Exupéry 1962-1964
- Promotion Félix Eboué 1963-1965

En huit promotions, les officiers suivants furent formés : Sénégal 56 ; Madagascar 34 ; Haute-Volta (Burkina Faso) 34 ; Dahomey (Bénin) 22 ; Mali (ex-Soudan français) 22 ; Congo 20 ; Tchad 17 ; Côte d'Ivoire 16 ; République Centrafricaine (Oubangui Chari) 14 ; Niger 11 ; Guinée 11 ; Gabon 7 ; Togo 7 ; Mauritanie 3 ; Nouvelle-Calédonie 1 ; Comores 1.

Les postes de hautes responsabilités occupés par beaucoup de ces officiers après 1958 dans leurs pays témoignent à la fois de la qualité de l'enseignement dispensé alors à Fréjus et du rôle transitoire, certes mais déterminant, de l'EFORTDM :

- général Mathieu Kerekou, promotion Communauté 1958-1960, président de la République du Bénin ;
- Moussa Traoré, promotion Chasselay Montluzin 1961-1963, président du Mali ;
- André Kolingba, promotion Saint-Exupéry 1961-1964, président de la République Centrafricaine ;
- Seyni Kountché, promotion Communauté, 1958-1960, président de la République du Niger de 1974 à sa mort.

Les troupes indigènes

Les premières troupes levées outre-mer, que l'on a longtemps désignées sous le vocable de troupes indigènes, ont été levées aux Indes vers 1750, puis peu après au Sénégal (1765). Les tirailleurs noirs appelés sénégalais parce que pendant longtemps ceux-ci furent majoritaires, jouèrent de loin le rôle le plus important. Organisés à l'initiative de Faidherbe en 1857, ils furent de toutes les expéditions coloniales, souvent avec d'autres tirailleurs venus du Maghreb au sein de l'Armée d'Afrique. Employés aux colonies, engagés au Maroc dès 1908, ils n'avaient pas servi sur un théâtre européen : le célèbre ouvrage du lieutenant-colonel Mangin, *La Force Noire* (1910) ouvrit de nouvelles perspectives : plus de 130 bataillons de tirailleurs sénégalais furent constitués pendant la Grande Guerre. Les troupes noires combattirent également en 1940-1945 pendant la Campagne de France et pour la Libération de la France, ainsi qu'en Indochine et en Algérie.

Ancre d'or

Ce coin de Provence est devenu le creuset des troupes coloniales puis la maison mère des troupes de marine : de l'Ancien portant le calot, au plus jeune portant le képi, tous ont un trait commun, l'ancre d'or dont ils conservent précieusement les riches et glorieuses traditions.

Sites et monuments

Le monument *À la gloire de l'Armée Noire*

Le premier mémorial rendant hommage aux combattants de l'Armée Noire fut érigé à Bamako dans les années vingt à l'initiative du Comité d'assistance aux troupes noires, dirigé par le général Archinard. Une réplique du monument fut également placée à Reims, ville choisie pour le rôle que les troupes coloniales jouèrent dans la défense de la ville en 1918. Ce monument, inauguré le 13 juillet 1924, fut détruit par les Allemands en 1940. Le 1^{er} septembre 1994, François Léotard, ministre de la Défense, inaugura à Fréjus le nouveau monument *Aux Héros de l'Armée Noire*. Œuvre du sculpteur Yvon Guidez, fondue à Gliwice en Pologne, ce monument a été réalisé par l'Association des Amis du musée des troupes de marine avec le soutien de la ville de Fréjus, du ministère de la Défense, du conseil régional de PACA et du conseil général du Var.

La pagode



Au milieu des années vingt (1924-1925), à l'initiative du capitaine Delayen, les tirailleurs indochinois construisirent pour leur culte une pagode bouddhique au niveau du camp Gallieni, s'inspirant de l'architecture traditionnelle indochinoise. Cédé à l'association bouddhique de France en octobre 1979, et toujours voué au culte, l'édifice a été restauré et agrandi dans les années soixante-dix. Animaux sacrés et statues imposantes ornent les jardins, dont le plus grand Bouddha couché d'Europe, bronze fondu à Bangkok et pesant une tonne et demi.

Le Missiri

Les tirailleurs venus d'Afrique construisirent au camp de Caïs une mosquée soudanaise, inspirée de celle de Djenné, dans la moyenne vallée du Niger. L'initiative en reviendrait au capitaine Abdel Kader Mademba, appuyé par le colonel Lame, alors commandant d'armes. Plus qu'un lieu de culte (la majorité des tirailleurs étant alors animistes et non pas musulmans), il s'agissait avant tout de construire un monument prestigieux, comparable à la pagode, objet de fierté pour les tirailleurs sénégalais, et de recréer une ambiance propre à guérir le « mal du pays ». L'édifice commencé en 1928 a été achevé en 1930 et son environnement – une



pinède de pins parasols – a été agrémenté de très réalistes cases africaines et de termitières plus vraies que nature. Construite en béton armé, peinte en ocre rouge et propriété du ministère de la Défense, la mosquée soudanaise a été inscrite sur la liste complémentaire des monuments historiques le 18 juin 1987.

Le château Gallieni

Cette résidence appartenait à la famille de Marthe Savelli que Gallieni épousa en août 1882. D'origine corse, la famille Savelli était installée depuis longtemps à Fréjus où elle possédait des propriétés. À l'origine, il s'agissait de deux cabanes à sel qui furent réunies et reconstruites par l'architecte Jully pour constituer le château Gallieni. Produisant un vin réputé dans la région (Frédéric Mistral et Charles Gounod venaient acheter le rosée de la Gabelle !), le domaine de la « Gabelle » (du nom l'impôt sur le sel) donna son nom à ce quartier de la ville de Fréjus. Utilisé comme poste de commandement des camps du Sud-Est, après son achat, le domaine a été vendu par l'armée et acheté par la communauté d'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël. Une maison du combattant y a été inaugurée en janvier 2001.

Le musée des troupes de marine

Avant même la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le général de Lattre de Tassigny donnait l'ordre de constituer un lieu de mémoire pour les troupes coloniales. Inaugurée en mars 1949, à l'École militaire, démenagée à la caserne de Clignancourt, la Salle d'honneur des troupes de marine rejoint Fréjus en 1965 dans un bâtiment de l'ancienne EFORTDM. En 1979, le général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, décida de créer à Fréjus un véritable musée en remplacement de l'ancienne salle d'honneur : le musée fut inauguré le 2 octobre 1981. Depuis 1981, le musée s'est développé grâce au soutien de l'Association des amis du musée, qui a permis la construction de deux premières extensions et le doublement de la surface initiale, pour la porter à près de 2 000 m². Le projet d'une troisième extension est à l'étude. Musée d'histoire, de sciences et techniques, d'arts et traditions militaires, mais aussi d'aventures humaines, le musée des troupes de marine présente une évocation illustrée aussi bien par des biens muséaux très diversifiés que par des archives ou des documents iconographiques. L'histoire de l'arme qui a

donné ses empires coloniaux à la France et qui est, aujourd'hui, l'arme des spécialistes du service outre-mer, sert de fil conducteur à l'histoire de la France d'outre-mer évoquée à grands traits. Parmi les pièces les plus précieuses, citons, à titre d'exemple, la riche collection d'armes spécifiques de la Marine, en service dans l'infanterie et l'artillerie de marine, du XVIII^e à la fin du XIX^e siècles, ainsi



Mémorial des Guerres en Indochine

que les très nombreux souvenirs d'illustres coloniaux.

Conservatoire du patrimoine des troupes de marine, le musée est également un pôle culturel dynamique et propose des activités diversifiées : un cycle annuel de conférences, des expositions temporaires, et un salon de peinture. Enfin, le musée est accessible aux historiens et aux chercheurs. Créé en novembre 1996, son Centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHETOM) est classé dépôt d'archives intermédiaires du ministère de la Défense. Mémoire de la France d'outre-mer, le CHETOM détient un fonds spécialisé de 12 000 livres et périodiques, et de 800 cartons de documentation, qui peuvent être consultés sur place. Une unité documentaire existe également au niveau du CHETOM. Le centre permet en particulier la conservation dans de bonnes conditions des fonds privés confiés au musée. Outil essentiel pour préserver la mémoire des troupes d'outre-mer, il en assure le rayonnement. L'accueil des étudiants, l'organisation de journées d'études et de colloques, la publication d'ouvrages, sont autant de résultats de cette volonté d'ouverture, de garder vivante la mémoire de l'arme, et de mettre en valeur son patrimoine.

Fréjus et Bazeilles, lieux de mémoire, et Bazeilles et Fréjus « capitales des troupes de marine »

Depuis 1986, Fréjus accueille chaque année le rassemblement de la grande famille des troupes de marine, le 31 août, jour de la fête des troupes de marine. À Fréjus, la célébration de Bazeilles est ainsi l'occasion de renforcer l'esprit de corps de l'arme des troupes de marine et de manifester sa cohésion. Fait exceptionnel, cette commémoration est suivie du pèleri-

nage sur les lieux mêmes des combats du 31 août et du 1^{er} septembre 1870. À Bazeilles, la cérémonie reste le symbole de la continuité du souvenir, avec l'évocation des combats de la « Division Bleue » qui lutta jusqu'à « la dernière cartouche ».

Témoignant du lien très fort qui unit ces deux pôles de la mémoire des troupes de marine, la crypte du musée des troupes de marine à Fréjus garde une urne contenant des reliques de Bazeilles, en hommage aux 400 000 soldats des troupes coloniales et des troupes de marine morts pour la France sous l'ancre d'or. La fidélité à leur mémoire, le rappel de leur idéal et la célébration de leur sacrifice exemplaire renforcent aujourd'hui le lien Armée-Société civile. Les villes de Fréjus et Bazeilles sont jumelées depuis 1990 et baptisées « capitales des troupes de marine ».

Mémorial des Guerres en Indochine

Le protocole franco-vietnamien de 1986 rendit possible le rapatriement en France des corps des soldats morts en Indochine. La ville de Fréjus proposa de faire ériger un mémorial en un lieu symbolique, l'ancien camp Gallieni où avaient séjourné des tirailleurs indochinois. En 1987, Bernard Desmoulin remporta le concours d'architecte. La pose de la première pierre eut lieu le 19 janvier 1988 et la nécropole nationale des guerres en Indochine fut inaugurée le 16 février 1993. Un monument préexistant fut inauguré en juin 1983, avec une sculpture en fer forgé réalisée par Luccérini, sculpteur fréjusien. ■



Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairés sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairés incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairés de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Génomique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros

(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(trayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Une autopsie à Saint-Raphaël (83) en 1818

Jean-Pierre Violino (83)

Après l'arrêt de clôture du registre raphaëlois des décès de l'année 1818, registre au nombre de vingt actes, quatre feuillets d'une écriture fine décrivent l'autopsie de deux enfants jumeaux prématurés morts à la naissance. Une autopsie superflue ! Il n'y eut ni homicide ni suspicion d'homicide et la personnalité de la famille Crotte n'est pas illustrissime pour autoriser cet acte qui n'apporte aucun élément susceptible d'éclairer plus que cela le décès d'une femme en couches et de ses jumeaux.



Tampon de la mairie de Saint-Raphaël en 1818.

Le maire, Melchior Émilien Giraud d'Agay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, rédige l'acte de décès du 28 février et fait appel au sieur Isnard pour pratiquer l'autopsie de la défunte. Il s'agit de Marie Scarel, ménagère, épouse de Barthélemy Crotte, ménager, âgée de 33 ans, née à Roquebrune, domiciliée au lieu

-dit le Castellans à Agay, terroir de Saint-Raphaël, est décédée ce 27 février 1818 à 23 heures suite à une maladie grave, « une fluxion de poitrine » qui provoqua l'avortement des enfants qu'elle attendait, des jumeaux, une fille et un garçon alors qu'elle était enceinte d'environ 7 mois. La fille est décédée dès après sa naissance mais avant la mère, et le garçon survécut quelques heures.

Voilà ! Le mot est lâché ! L'avortement est un crime à cette époque.

Le Castellans, où travaillent comme ménager les époux Crotte est une grande propriété le long de la rivière Agay. La vigne et la culture maraîchère y étaient exploitées et cette propriété est l'une des plus anciennes de Saint-Raphaël. En 1750, Honoré de Camelin, conseiller au Parlement de Provence, acquiert ces terres et une grande bâtisse de style provençal qui compte la maison et la ferme. Et en 1766, une petite chapelle familiale est aménagée dans la bastide. Cet Honoré de Camelin et son épouse Marie Claudine Jauffret ont une fille, Félicité Joséphine, qui décède à Saint-Raphaël le 5 juin 1780, la veille de son quatrième anniversaire.

Honoré de Camelin est un Forojulien, baptisé le 19 février 1735 et mort le 3 février 1787 à 52 ans dans la cité épiscopale. Il est inhumé dans la cathédrale Saint-



Plan cadastral d'Agay en 1826.



Le domaine du Castellans photographié aérienne (GoogleMaps 2015)

Léonce, caveau des Camelin, le lendemain. Fils de Barthélemy de Camelin et d'Anne Claudine de Pontleroy (« Poneleroy » ou « Dupont Le Roy » selon les actes manuscrits), sa mère décède le 28 janvier 1774 à Fréjus à l'âge de 81 ans. Il se marie en premières noces le 24 juillet 1770 à Taradeau (Var) avec Marie Claudine de Jauffrey¹, puis en secondes noces le 12 septembre 1786 à Fréjus avec Marguerite Cécile Paulon, âgée de 39 ans, originaire d'Antibes, fille des feus Pierre, boulanger, et de Anne Sève. Veuve, Marguerite Cécile épouse le 8 septembre 1795 à Fréjus, Jean Louis Laugier, originaire de Grasse, exerçant profession de sculpteur en plâtre et d'architecte, fils de Jacques et d'Anne Comtes ; il était veuf de Claudine Mège et il meurt le 4 décembre 1798 à Fréjus à 65 ans. De sa première union, il a trois enfants, tous nés à Fréjus : Gaspard Théodore (° 11 avril 1772), Claudine Émilie (° 19 juillet 1774) et Joséphine Félicité (° 6 juin 1776).

Le maire Melchior Émilien Giraud d'Agay, propriétaire terrien et ancien receveur des douanes, remplace

¹ Le patronyme « Jauffrey » est l'un de ceux qui a une multitude de graphies.

comme maire de Saint-Raphaël Pierre Joseph Caïs lors de la Première Restauration puis lors de la Seconde. C'est un royaliste ! Il est l'époux de Monique Marie Marguerite Villy. Il meurt le 23 novembre 1853 à Saint-Raphaël à l'âge de 82 ans. Il était né à Draguignan (chef-lieu de la sénéchaussée et future préfecture du département) de François, capitaine de vaisseau (décédé à Draguignan) et de Marianne-Élisabeth Morellet (décédée aussi à Draguignan). Son fils, Pierre André Polyeuete, qui décède à Saint-Raphaël le 26 octobre 1899 à 82 ans, était également un Dracénois et épousa Geneviève Joséphine Louise Marie d'Audibert-Caille-Favas, originaire de Fréjus mais décédée à Saint-Raphaël le 30 janvier 1906, fille d'Honoré et de Joséphine Louise Geneviève Cavalier.

The image shows a handwritten signature in cursive ink. The text reads: "Le Chevalier Melchior d'Agay" on the first line, "Maire de Saint-Raphaël" on the second line, and "Melchior d'Agay" on the third line. The signature is enclosed in a rectangular border.

Signature du maire Melchior Émilien Giraud d'Agay

Marie Escarel épouse le 30 novembre 1809 à Roquebrune-sur-Argens Barthélemy Crotte est né le 16 octobre 1785 à Fréjus, fils de Raphaël (de Fréjus mais décédé le 25 mars 1835 à Saint-Raphaël à l'âge de 80 ans) et de Jeanne Fabre (du Puget mais décédée le 4 décembre 1820 à Saint-Raphaël à l'âge de 60 ans). Un premier fils, Antoine, leur était né le 18 novembre 1814 à Saint-Raphaël qui malheureusement ne vécut pas, mourant à 15 mois, le 22 février 1816 à Saint-Raphaël. Barthélemy se remariera avec Marguerite Coudenq le 10 juin 1818 à Saint-Raphaël, soit 3 mois après son veuvage.

Une autre personne était présente à l'accouchement et aux décès, Marguerite Françoise Roubin, originaire de Tournettes, décédée le 25 juillet 1840 à Saint-Raphaël à l'âge de 79 ans, épouse de Joseph Lombard, couple marié le 18 août 1788 à Saint-Raphaël.

Les corps furent transportés dans une maison particulière pour y être autopsiés le 28 février : chez Marguerite Cavalier, veuve de Joseph Roure (décédé à Saint-Raphaël le 17 janvier 1807 à l'âge de 45 ans). Cette dernière est décédée à Saint-Raphaël le 28 juin 1823 à l'âge de 55 ans, elle était originaire de Fréjus, fille de Pierre et de Françoise Léocard.

Les témoins sur l'acte sont les deux frères Caïs, parents et alliés de la défunte :

- Antoine Caïs, ménager, âgé de 50 ans (né le 15 septembre 1765 à Saint-Raphaël), beau-frère de Marie Escarel. Il meurt à Saint-Raphaël le 24 avril 1850 à l'âge de 85 ans. Il avait épouse Marie Françoise Crotte, fille de Raphaël et de Jeanne Fabre et donc sœur de Barthélemy Crotte, qui décédera le 9 septembre 1851 à Saint-Raphaël à l'âge de 71 ans.
- Jean-Emmanuel Caïs, ménager, âgé de 55 ans (né le 29 juin 1761 à Saint-Raphaël), frère du précédent et tous les deux fils de Raphaël et de Jeanne Crotte. Jean-Emmanuel décédera quelques mois plus tard à Saint-Raphaël, le 18 juillet 1818.

Les familles Crotte et Caïs cousinent depuis leurs ancêtres communs Antoine Crotte et Marguerite Saonne mariés à Fréjus le 23 septembre 1673.

Marie Escarel (le « E » a été escamoté dans la transcription de son patronyme sur les registres de Saint-Raphaël) est née le dimanche 28 septembre 1788 à Roquebrune-sur-Argens. Elle est la fille de Jean-Manuel (ou parfois Emmanuel) (1763-1790) et de Rossoline Abbé (1760-1813), couple marié à Roquebrune le 17 avril 1782. Cette dernière, veuve, se remarie à Roquebrune le 20 juin 1791 avec Jean-François Durand. Du couple Escarel/Abbé, naissent cinq enfants dont seule Marie parviendra à l'âge adulte : Félicité Rossoline née et morte en 1784 ; les jumeaux Magdeleine et Joseph, nés en 1785 et morts en 1786 ; et Antoine, jumeaux de Marie, né et mort en 1788 à l'âge de un mois. Il apparaît donc que sa mère a eut aussi des jumeaux, par deux fois !

*
**

Le maire demande au sieur Isnard, officier de santé et chirurgien à l'hospice de la ville voisine de Fréjus (alors chef-lieu du canton), qui avait soigné Marie Escarel pendant sa maladie, d'effectuer l'autopsie avant d'autoriser les inhumations. Isnard rédige un rapport qui est joint à l'acte de décès. Il apporte ses instruments, ceux du début du XIX^e siècle : scalpels de dimensions différentes, couteaux, paires de ciseaux à lames droites et à lames courbes, scies, pinces à dissection, sondes, stylets, balance, etc. François Chaussier en donne la liste en 1823. Il n'est soumis à aucune règle. Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle que les techniques et les procédés s'affirmeront et se standardiseront. Alexandre Lacassagne établira alors des fiches modèles spécifiques à chaque genre de décès. Ainsi, le médecin expert aura un manuel référant et s'appuiera sur des règles fixes et scientifiques. Le mot autopsie désigne en début du siècle l'ouverture du corps et un examen interne et externe, de visu, une description des organes dont nous avons ici l'exemple.

Isnard était accompagné de Blanche Constans, veuve d'Antoine Lions, sage-femme à Saint-Raphaël. Elle meurt à Saint-Raphaël le 26 juin 1835 à l'âge de 73 ans, ayant comme profession d'accoucheuse, ce qui explique sa présence. Née à Saint-Raphaël, elle était la fille de Jean et de Elisabeth Gibert. Son mari, Jean-Antoine Lions, aubergiste à Saint-Raphaël était décédé le 25 novembre 1799 à l'âge de 36 ans. Isnard n'est pas un médecin légiste, cette fonction n'existe pas au XIX^e siècle et le diplôme s'y référant n'est délivré qu'au début du XX^e siècle. Il est un médecin expert ! Il ouvre le thorax et l'abdomen, accède aux principaux organes qu'il décrit et soupèse.

Le médecin « légiste » est appelé en cas de mort suspecte, mais est-ce le cas ici ? Par son art, il se doit d'éclaircir les causes du décès en pratiquant divers examens et analyses dont l'autopsie. C'est donc un examen médical des cadavres dont il s'agit. Les autopsies, dont l'étymologie grecque signifie « action de voir de ses propres yeux », sont engagées quand il y a un homicide ou si les autorités suspectent une mort violente. Or, ce n'est pas le cas à Saint-Raphaël en 1818. Dans une France en perte de natalité, l'avortement est un crime, on parle de faiseuses d'anges, ou d'infanticide. N'oublions pas que sous l'Ancien Régime, il y eut plus de femmes exécutées pour ce crime que pour sorcellerie. Encore, sous le régime du Maréchal Pétain, une avorteuse fut guillotinée². Généralement et à cette époque, une mort suspecte nécessite un examen plus ou moins approfondi du corps mais la mort de Marie Escarel n'est pas suspecte. Bien sûr, il y a des autopsies célèbres comme celle de l'impératrice Elisabeth d'Autriche en 1898 à Genève, celles des victimes de Jack l'Éventreur à Londres à la même époque. Pour pouvoir inhumer et probablement pour évacuer la cause d'infanticide, le maire de Saint-Raphaël jugea opportun de faire appel à ce médecin de Fréjus. Ce dernier qui pratique l'autopsie, n'avait soupçonné aucune tentative d'avortement ni aucun état de détresse morale pouvant induire un infanticide. Isnard était intervenu lors de la maladie de Marie Escarel, avait constaté une grossesse difficile.

Un témoin assista à l'accouchement, une femme probablement une voisine. À l'époque, les femmes de la famille, les voisines, viennent porter assistance à celle qui accouche. Le médecin fait un examen visuel uniquement des corps des enfants prématurés puis décide une dissection afin de recueillir un maximum de données. La phrase importante du rapport souligne que les corps des « jumeaux étaient frais et exempts de toute apparence de putréfaction ». C'est vrai qu'on est en hiver et que les corps se conservent mieux. Mais un autre exemple montre le contraire. Le 19 janvier 1769, meurt à Aubagne (Bouches-du-Rhône), probablement de longue maladie à l'âge de 53 ans, Thérèse Verdier, épouse de François Gerbe qui est inhumée immédiatement après son décès à cause « de la putréfaction du cadavre, après allerte par le certificat du médecin »³. À la même époque à Saint-Raphaël, le 25 mai 1819, meurt de la petite vérole à la bastide du Petit Gondin, Raphaël Barthélemy Truc à l'âge de 34 ans. Il était marié à Marie-Thérèse Gibert, qui, veuve, se remarie à Pierre Joseph Caïs, et dont un fils meurt lors du siège de Sébastopol en 1854.

² Isabelle Huppert, dans un téléfilm français « Une affaire de femmes », joue à la perfection le rôle de cette faiseuse d'anges en pleine guerre.

³ Thérèse Verdier est née le 5 novembre 1716 à Aubagne où elle épouse le 27 juillet 1745, François Gerbe (° Bras 4 décembre 1717 - + Aubagne 20 janvier 1799). Elle était la fille de Mathieu (1677-1754) et de Claire Blanchet (1687-1762). Sa fille Marie Gerbe (1751-1809) épouse à Aubagne le 22 décembre 1772, Bruno François Long, né en 1748 et décédé à l'hospice civil d'Aubagne le 17 juillet 1835. Leurs descendants habitent encore Saint-Raphaël.

La médecine du début du XIX^e siècle est encore l'héritière de celle du XVIII^e siècle, la véritable révolution scientifique intervient au milieu du siècle en même temps que l'industrialisation, l'émergence du capitalisme et du monde ouvrier. L'italien Giovanni Battista Morgagni (° 1682 + 1771) pratique déjà de nombreuses autopsies et les décrit dans un ouvrage « *Du siège et des causes des maladies étudiées à l'aide de l'anatomie* ».

À la fin du XVIII^e siècle, Xavier Bichat (° 1771 + 1802) individualise la notion de tissus, notion toute nouvelle pour l'époque mais ce n'est qu'en 1825 que Jean Curveillier (° 1791 + 1874) commence son enseignement. L'école anatomo-clinique met alors en place deux modes d'investigation : la percussion thoracique préconisée par Corvisart et l'auscultation pulmonaire grâce au stéthoscope de René Laënnec (° 1781 + 1826). L'endoscopie, c'est à dire l'exploration des cavités naturelles à l'aide d'un instrument inventé par Filippo Bozzini (° 1773 + 1809) est à ses balbutiements. On ne pratique pas encore les examens para-cliniques : examens biologiques (par exemple le dosage de l'urée dans le sang n'est mis en évidence qu'en 1836), examens hématologiques, les mesures physiques (pression artérielle en 1847, température du corps en 1869/1877), et seul le comptage du pouls est connu depuis l'invention par Floyer de la montre à compter le pouls en 1707. Paul Broussais (° 1772 + 1838) explique lui, que toutes les maladies sont consécutives à l'inflammation gastro-intestinale. Si la pharmacopée connaît déjà la morphine (alcaloïde de l'opium) dès 1806, l'émétine en 1817, la colchique en 1819, la caféine et la quinine en 1820 et le chloroforme en 1831, elle est encore rudimentaire et à base de plantes naturelles. Ce n'est qu'en 1853 que la reine Victoria est endormie sous chloroforme par James Simson, et en 1855 que la seringue hypodermique est inventée. La Révolution (mais aussi les guerres que la France mène de 1792 à 1815, l'armée a besoin de médecins, de chirurgiens, d'ambulances ...) réorganise la médecine en 1793. La Convention dissout les académies et les sociétés savantes, et en décembre 1794, trois écoles de santé sont fondées, à Paris, Strasbourg et Montpellier, qui sont intégrées en juillet 1797 dans la nouvelle université. En 1802, l'internat des hôpitaux est créé et les médecins restent à l'hôpital pour se former.

Quand nous parlons d'autopsie, nous devons citer Ambroise Paré, célèbre médecin du XVI^e siècle, mais le premier traité de médecine légale a pour auteur Mathieu Orfila, chimiste et médecin français au milieu du XIX^e siècle, soit plusieurs décennies après l'autopsie dont nous donnons le récit.

Les religions ont toujours été réticentes à ce qu'un profane viole un corps, corps qui a un caractère sacré, et pendant plusieurs siècles la religion et la science se sont opposées. Aujourd'hui encore, certaines cultures refusent à voir le corps d'un des leurs, autopsié et même refuse le don d'organes tout en acceptant les transplantations. Mais l'autopsie s'inscrit aussi dans l'histoire de la médecine, de l'anatomie et de la chirurgie, dans les progrès de la connaissance du corps humain. Dans l'Antiquité citons quelques grands médecins comme Érasistrate et Hérophile de l'École d'Alexandrie, le grec

Hippocrate et l'œuvre de Gratien. Avec le christianisme et le pape Innocent III, l'enseignement de l'anatomie devient livresque et repose sur les seuls ouvrages antiques de médecine. Et en 1300, le pape Boniface VIII, dans son « *Decretum de sepultaris* » excommunique « ceux qui extrairaient les viscères du corps des défunts pour en faire un abus horrible et détestable, qui font bouillir inhumainement les corps morts et les privent ainsi de la couverture de leur chair ». Mais en 1543, André Vesale publie le « *De humani corporis fabrica* » (« *De la fabrique du corps humain* ») et propose une technique de dissection du corps humain.

Notre texte est intéressant au moins à deux titres. Le compte rendu d'autopsie des nouveau-nés est particulièrement détaillé et témoigne de la volonté de déterminer la cause du décès et d'évacuer l'hypothèse de l'infanticide ou d'un avortement qui se serait mal terminé. D'autre part, il témoigne des connaissances médico-légales de l'époque, c'est à dire le Premier Empire et la Restauration. On parle ici d'enfants mort-nés qui ne sont pas inscrits sur les registres de l'état civil de Saint-Raphaël, ni dans celui des naissances, ni dans celui des décès. Ils n'ont aucune identité, aucun prénom. Ils n'auront donc jamais existé et quand la mémoire des personnes ayant vécu cette tragédie s'éteignit, elles emportèrent aussi leur souvenir. Ce document, par ces lignes, leur rend une existence qu'ils n'auront pas eue. Au XIX^e siècle, la mort d'enfants en bas-âge (moins d'un an), d'enfants mort-nés lors de l'accouchement ou survivants quelques instants, quelques minutes voire quelques heures, est assez fréquent et le rapport avec la mort est bien différent de celui d'aujourd'hui.

Dans la religion catholique, les mort-nés ne pouvaient être baptisés, n'allaient pas au Paradis ; alors l'Église inventa les Limbes où ces enfants attendaient la fin du monde et la résurrection. Le pape Benoît XVI supprima les limbes de la nomenclature romaine. Jusqu'au XIX^e siècle, on pratiquait la « *Ressuscitation des enfants mort-nés* » dans une chapelle ou « *sanctuaire à répit* ». S'ils avaient bougé, on pouvait les ondoyer ou les baptiser, sinon ils étaient inhumés dans les fosses ou les chemins du cimetière.

L'inhumation de ces deux enfants eut lieu le 1^{er} mars 1818 à midi au cimetière communal, situé à l'époque au bas des remparts de la vieille ville, sous l'église romane Saint-Pierre. ■

Bibliographie

BECLARD, « *Cadavre* », in ADELON et al. (dir.), « *Dictionnaire de médecine* », éditions Bléchet Jeune, Paris 1822, tome 4, page 19.

BOUCHERY (J.-M.), « *Traité complet de l'anatomie de l'homme comprenant la médecine opératoire* », éditions Delaunay, Paris 1837.

CHAUSSIER (François), « *Recueil de mémoires, consultations et rapports sur divers objets de la médecine légale* », éditions Th. Barrois et Compère Jeune, Paris 1824.

CHAUVAUD (Frédéric), « *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle* », éditions Aubier, Paris 2000.

GOUBERT (Émile), « *Manuel de l'art des autopsies cadavériques, surtout dans ses applications à l'anatomie pathologique* », éditions Germer Baillière, Paris 1867.

LACASSAGNE (Alexandre), « *Le Vade Mecum du médecin expert. Guide médical ou aide-mémoire de l'expert, du juge d'instruction, de l'avocat, des officiers de police judiciaire* », éditions Stock, Paris 1909.

LETULLE (Maurice), « *La pratique des autopsies* », éditions Naud, Paris 1903.

MARC (Charles Chrétien Henri), « *Manuel d'autopsie cadavérique médico-légale* », éditions Dumini-Lesueur, Paris 1808.

MENENTEAU (Sandra), « *Les blessures corporelles dans l'autopsie médico-légale au XIX^e siècle* », in « *Les Cahiers du GERHICO* », n° 4, « *Les blessures corporelles, violences et souffrances, symboles et représentations* », Presses Universitaires de Poitiers, 2003, pages 77-91.

MENENTEAU (Sandra), « *Examens médicaux post-mortem : les pratiques de l'autopsie scientifiques et de l'autopsie médico-légale au XIX^e siècle en France* », *Vasalius*, X, 1, 2004 page 25-34.

RENARD (M.), « *Considération médico-légale sur la manière de procéder à l'ouverture des cadavres et spécialement dans le cas de visites judiciaires* », in G. LAINE, A. LECIEUX, M. RENARD et J.J.G. RIEUX, « *Médecine légale* », éditions Baillière, Paris 1819.

TARDIEU (Ambroise), « *Étude médico-légale sur l'avortement : suivie d'une note sur l'obligation de déclarer à l'état civil les fœtus morts-nés et recherches pour service à l'histoire médico-légale des grossesses fausses et simulées* », éditions J.-B. Baillière et Fils, Paris 1910.



Le sous-maire Melchior Esclapart et le
vingt huit du mois de février à quatre heures
après midi, en la salle de la Maison Commune et
par devant moi Melchior Esclapart d'ayay -
Chevalier de L'ordre Royal et Militaire de St Louis
Maire de la Commune de St Raphaël remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil sont
présenté le 1^{er} Antoine Cair Menager domicilié en
cette dite Commune âgé de cinquante ans, lequel étant
accompagné de Jean Communal Cair son père aussi
Menager âgé de cinquante cinq ans ayant même domicile
Lequel m'a déclaré que Marie Escarel, épouse de
Barthelémy Gaulte Sabellé femme, âgée de trente trois ans
native de Royan ville domiciliée avec son mari à la
Bastide de Castellon baron de St Raphaël est morte
hier vingt huit du courant à onze heures du soir, à la
Bastide de Castellon par suite d'une maladie grave qui
lui a fait avorter de deux enfans jumeaux dont un du sexe
Masculin et l'autre du féminin, il m'a déclaré aussi
que un desdits enfans sont nés vivants que la fille
est morte un instant après sa naissance et avant le
dieu de la mère, mais que le garçon lui a survécu de quel-
ques heures, et m'a fait présenter le cadavre dudit Escarel
femme Gaulte, ainsi que ceux de deux enfans jumeaux,
J'ai ordonné le dépôt dans une maison particulière
J'ai fait appeler le 1^{er} Esnard officier de Santé
de la ville de Fréjus qui avait dans ses fonctions de
son art et visite l'édite Escarel femme Gaulte pendant
sa maladie à l'effet de faire constater l'état d'édits
individus avant leur inhumation,

Le premier sous le dit 1^{er} Esnard s'étant
rendu à ma invitation à procéder à la visite -

Transcription du rapport d'autopsie de Marie Escarel

[page 1]

« L'an mil huit cent dix huit et le / vingt-huit du mois de février à quatre heures / après-midi, en la salle de la Maison commune et / par devant nous, Melchior Émilien Giraud d'Agay, / chevalier de l'ordre royal et militaire de S' Louis, / maire de la commune de S' Raphaël, remplissant les fonctions d'officier public de l'État civil, s'est / présenté le S' Antoine Caïs, ménager, domicilié en / cette commune, âgé de cinquante ans, lequel était / accompagné de Jean Emmanuel Caïs, son frère, aussi / ménager, âgé de cinquante cinq ans, ayant même domicile, / le quel m'a déclaré que Marie Scarel, épouse de / Barthélemy Crotte, sa belle-sœur, âgée de trente-trois ans / native de Roquebrune, domiciliée avec son mari à la / bastide du Castellat, terroir de St Raphaël, est morte / hier vingt-sept du courant à onze heures du soir, à la / bastide du Castellat par suite d'une maladie grave qui / la faite avorter de deux enfans jumeaux, dont un du sexe / masculin et l'autre du féminin; il m'a déclaré aussi / que ces deux enfans sont nés vivant, que la fille / est morte un instant après sa naissance et avant le / décès de la mère, mais que le garçon lui a survécu de quel / ques heures, et m'a fait présenté le cadavre de la dite Scarel / femme Crotte, ainsi que ceux des deux enfans jumeaux. / J'en ai ordonné le dépôt dans une maison particulière. / J'ai fait appeler le S' Isnard, officier de Santé, / de la ville de Fréjus qui avait donné les secours de / son art et visité la dite Scarel, femme Crotte, pendant / sa maladie, à l'effet de faire constater l'état des dits / individus avant leur inhumation. / Le premier mars, le dit Sr Isnard s'est / rendu à mon invitation à procédé à la visite /

[page 2]

des dits cadavres et m'a fait le rapport dont / la teneur suit : / « Rapporté par moi soussigné chirurgien de / l'hospice civil de Fréjus, y résidant, chef-lieu de / canton, arrondissement de Draguignan, département / du Var, d'après l'invitation de Monsieur le Maire / de la commune de S' Raphaël, canton de Fréjus, / & ce en date du premier mars mil huit cent dix-huit, / je me suis transporté accompagné de la D^e Blanche / Constans, v^e de Jean Antoine Lions, faisant métier de / sage-femme à S' Raphaël, vers les onze heures du matin / du même jour, nous sommes entrés dans la maison / de D^e Marguerite Cavalier, v^e de Joseph Roure, à S' / Rapheau, nous avons trouvé un cadavre adulte du sexe / féminin, ayant à ses côtés deux autres petits cadavres / jumeaux, dont l'un du sexe masculin et l'autre du / féminin. Nous avons reconnu que le cadavre adulte / c'était la D^e Marie Scarel, épouse du Sr Barthélemy / Crotte, ménager, résidant à Fréjus, laquelle avait / été apporté du Castellat près Agay, terroir de / S' Rapheau, où je l'avait vue avans hier atteint / d'une fluxion de poitrine bilieuse et / son aveu, elle me dit qu'elle était enceinte de six / et demi à sept mois; ayant examiné avec la sage- / femme le cadavre de la dame Crotte, nous avons / reconnu qu'elle avait accouché; de plus amples / recherches ont été faites par nous et n'avons / trouvé de placenta; de suite s'est présenté la / de Françoise Roubin, épouse de Joseph Lombard /

[page 3]

propriétaire à St Raphaël, laquelle nous a dit : s'être / trouvé chez la de Crotte au Castellat lors de son accouche / ment et avoir vu le placenta; nous avons procédé à / l'examen du petit cadavre de sexe masculin, sa longueur / a été de quatorze pouces, soumis à la balance, son poids a été / de sept hectogrammes, nous avons ensuite procédé à l'examen / du petit cadavre féminin, sa longueur a été de quinze / pouces, soumis à la balance, son poids a été de six / hectogrammes six décagrammes; nous avons observé à / tous les deux, les parties extérieures bien formées : bouches / fendues, langue achevée, narines ouvertes, oreilles formées / et paupières non collées, parties femelles bien / prononcées; nous avons procédé à l'examen des parties / intérieures en ouvrant la poitrine du petit cadavre du sexe / masculin, nous avons trouvé le thymus de couleur blanche, / ensuite les poumons qui étaient fermes remplissant la poitrine et couvrant le péricarde; nous avons fait / l'expérience connaissant le nom de *docimasci pulmonaire*, / nous avons pris le poumon droit, nous l'avons plongé / dans l'eau, il a surnagé, ensuite un morceau, même / poumon que nous avons encore plongé dans l'eau et a / encore surnagé, nous avons fait la même expérience du / poumon gauche, même résultat, le péricarde ouvert, / nous avons aperçu le cœur qui était sain, le diaphragme / ne nous a rien fourni de particulier, l'ouverture du bas / ventre, nous a présenté le foie remplissant les deux hypocondris, / estomac rempli d'humeurs glaiseuses, intestins contenant / du mixanium, la vessie ayant un peu d'urine et / avons successivement procédé de la même manière pour / le petit cadavre de sexe féminin et avons eu / le même résultat, avons observé que ces deux petits /

[page 4]

jumeaux étaient frais et exempts de toute apparence / de putréfaction et n'avons pas ouvert le crane / pour examiner les organes cérébral, attendu que l'ouverture / des deux autres cavités ont été suffisantes à notre objet / en conséquence, nous estimons que les deux jumeaux / mentionnés ci-dessus, sont les enfans de la feue d^e Crotte / et d'après les sentimens des auteurs, que ces enfans sont / plutôt en dessus de sept mois de leur conception qu'au / dessous et qu'il y a beaucoup de probabilité que ces / enfans ont respiré, en foi de quoi, j'ai déclaré le / présent pour servir et valoir à ce que de droit et / avoens / signé et non la Dame Blanche, hoirs sage-femme / pour ne savoir, à S' Raphaël, l'an et jour sus-dit et signé / Isnard à l'original. » /

Après ce rapport j'ai ordonné l'inhumation de / la dite Marie Scarel, femme Crotte, et de ses deux enfans / jumeaux, ce qui a été exécuté le premier mars à / l'heure de midi, de tout quoi, j'ai rédigé le présent / procès-verbal pour être annexé à l'acte de décès pour / servir et valoir à ce que de droit /

Fait à St Raphaël le premier mars mil huit cent / dix-huit à l'heure de midi, signé Giraud d'Agay / maire, Caïs cadet et Emmanuel Caïs à l'original /

pour extrait conforme /
Le chevalier de St Louis /
mair de St Raphaël /
Giraud d'Agay »

Périple généalogique

Christiane Folliero de Luna (04)

Comme pour nous tous, généalogistes amateurs, on découvre des surprises tant soit pour la recherche d'un mariage, testament ou contrats. Nos ancêtres en fait étaient des voyageurs infatigables, nos présentes générations nous le démontrent aussi.

- **Sosa N° 7** - Par ma grand-mère **Fanny Marannes**, née et décédée à Marseille, élevée à Cannes où elle épouse François Léonard Mouret de Draguignan. Son père Pierre Jean Emile avait travaillé au PLM, décédé à 33 ans à Marseille, y laissant sa mère Marie Rosalie Castanié et ses frères et sœurs dont Marie Rosalie Marannes, née à Golinac (12) le 5 novembre 1854 X Adolphe René Édouard Braun, né à Domach (68200) photographe et Pierre Jean Benjamin, né le 8 avril 1860 Golinac, décédé le 20 février 1935 à Marseille, épouse le 23 décembre 1933 à Marseille Catherine Vézolles, née le 8 novembre 1874 à Bergerac (24), décédée le 5 janvier 1937 à Marseille, aucune descendance connue pour les deux sœurs. Deux autres frères complètent cette famille Casimir François tapissier et Pierre Jean Eugène, pêcheur, tous deux vivant à Marseille, sans descendance connue.

- **Sosa N° 14** - Revenant à mon arrière grand-père **Pierre Jean Émile Marannes**, employé aux écritures au P.L.M., né le 1^{er} avril 1849 à Golinac (12), décédé le 2 novembre 1882 à Marseille, épouse le 9 novembre 1872 à Chalon-sur-Saône à Adèle Sarrazin, née à Val-Suzon (21).

- **Sosa N° 28** - Pierre Jean Émile était fils de : **Jean Marannes**, né le 25 décembre 1806, décédé le 5 août 1863 à Golinac, marié le 27 juin 1848 avec Marie Rosalie Castanié, née le 17 octobre 1827 à Golinac, décédée vers 1901 à Marseille.

- **Sosa N° 56** - Jean était fils de : **Jean Pierre Marannes**, né vers 1782, décédé le 17 juillet 1859 à Golinac, cultivateur, épouse le 12 février 1806 à Golinac avec Marianne Eche, née en 1772, décédée le 20 juillet 1806 à Golinac, d'où : Pierre Jean ; Félix ; Marianne Amanse et Marie Jeanne

- **Sosa N° 112** - Jean Pierre était fils de : **Pierre**, né le 27 janvier 1750, décédé le 15 février 1809 à Golinac, cultivateur à Liabastres (Golinac), marié le 10 avril 1777 avec Françoise Brol, née vers 1743 à Villecomtal, décédée le 20 février 1813 à Golinac, d'où : Jean Pierre, cité plus haut ; Pierre Jean et Françoise.

- **Sosa N° 224** - Pierre était fils de : **Guillaume Marinis** X (cm Me SALESSE) 06 02 1733 Entraygue à Marie Condamine ° Villecomtal + 27 09 1798 Golinac .d'où : Pierre cité plus haut, jumeau avec Marguerite, Marie et Joseph, tous nés à Golinac.

- **Sosa N° 224** - Guillaume Marinis était fils de : **Antoine Marinis** et Fleurette Prat.

Ici tout se complique car les minutes du notaire d'Entraygues-sur-Truyère (M^e Carri où devait se trouver le testament d'Antoine Marinis sont introuvables, pourtant cité lors du c.m. de Guillaume et Marie Condamine.

Par ailleurs il se trouve dans la dite commune de Golinac une famille Marinac à la même époque qui ont eu une fille Guilhemine, née le 28 décembre 1682 Entraygues, de Guillaume et Marie Lacroix.

J'ai donc remonté cette branche qui parfois s'écrit Mayrinac, ou même Mérignac, à savoir un lieu-dit Mayrinac.

Jacques Dounet de las Carriols, paroisse de Golinac X 21 07 1700 Entraygues à Guilhemine de Mayrinac, de Mejanesserre, paroisse d'Entraygues. Présents : Gérard et Jean Turlan. Source AD état civil d'Entraygues, d'où : Pierre ° 31 05 1722- Antoine ° 20 10 1714 - Françoise 12 01 1721.

Guilhemine Mayrinac est fille de Guillaume Mayrinac X Marie Lacroix, un frère Pierre Mayrinac X 14 01 1710 Entraygues Isabeau Cassan X Marie Fabridral, d'où : Antoine ° 26 02 1721.

Florette Dounet de Jean et Guilhemine Mayrinac, ° 23 09 1702 Entraygues
Parrain : Louis Turlan pour messire Gérard, prêtre
Marraine : Florette Prade
Françoise Prade, femme de Pierre Mayrinac, + 31 10 1704 Entraygues

« Copié à la Mairie d'Entraygues sur des registres notariaux : Pierre Mayrinac, constitue consentir au mariage de son fils aîné Pierre habitant la ville de Chaudes Aigues avec Jeanne Vigouroux de feu Jean et Jeanne nés à Golinac M^e Grégoire 30 04 1768 F^o 84 Entraygues-sur-Truyère ». D'autres renseignements proviennent des relevés d'André Rolfo sur Entraygues, des Archives départementales de l'Aveyron et du Cercle Généalogique du Rouergue et Quercy, sans oublier les correspondants bénévoles du forum.

Il y a quelques années soupçonnant déjà les divers changements de patronymes j'en avais causé avec un de mes cousins par alliance, Zéphirin Bosc, écrivain connu des aveyronnais et il m'avait confié que le patronyme Prat devait être Pradel, depuis je n'ai pas eu l'occasion de le revoir pour lui dire l'ascension du nom Marannes en Mayrinac, ayant déjà éventé cette supposition sur un message du forum du Rouergue, ce qui à l'époque avait été approuvé par M. Papin.

Laissant le soin à M. Loncke, travaillant aux Archives départementales de l'Aveyron de débattre ce problème qui j'espère rejoindra mes divagations. ■

Tronc et double tronc

Sandy-Pascal Andriant (26)

On rencontre très souvent dans les donations entre vifs faites à l'occasion des contrats de mariage et des testaments, l'expression : « ... a légué ses **biens nature d'ancien ayant fait tronc et double tronc en sa race et famille.** »

Cela se rencontre essentiellement dans les provinces comme la Bourgogne, mais n'étant pas tous exclusivement provençaux, nous sommes susceptibles d'être confrontés à cette pratique du droit coutumier – la Provence, par opposition, bénéficie du régime du droit écrit romain.

On distingue, suivant tous les auteurs de Bourgogne, trois sortes d'Anciens en succession, l'Ancien **naissant**, l'Ancien qui a fait **tronc**, et l'Ancien qui a fait **double tronc**.

« L'**Ancien naissant** (dit Taisand, tit. 7, art. 14, not. 13) est proprement l'acquêt fait par le père ; car ceux qui commencent d'être Anciens, sont ceux que le père qui les a acquis laisse par succession à ses enfants, et qui sont Anciens en succession entre les frères et sœurs germains seulement, parce que ces Anciens viennent de leur père, qui est leur **tronc** commun. Cette sorte d'Anciens s'appelle, en quelques coutumes de France, *Propre naissant*, c'est-à-dire, qui commence de prendre la qualité d'Ancien.

« Les Anciens paternels ayant fait **tronc**, sont les héritages Anciens qui viennent du tronc Ancien, qui est l'aïeul. Ce sont ceux qu'on appelle *Bona gentilitia*, qui sont anciens aux oncles, tantes, neveux et cousins germains.

« L'Ancien ayant fait **double tronc**, est celui qui, venant du bisaïeul, a fait **tronc** au père et **deux fois tronc** au fils. Cet Ancien était un acquêt au bisaïeul, un propre naissant à l'aïeul, un propre ayant fait tronc au père, et un Ancien ayant fait double tronc au fils ; et par conséquent il est Ancien aux grands-oncles et aux cousins issus de germain, comme venant du même tronc commun duquel ils sont tous descendus, qui est le bisaïeul »

Cette division des Anciens aide singulièrement à sentir quel genre de parenté est nécessaire dans les coutumes dont il est question, pour succéder à un immeuble au préjudice de l'héritier le plus proche en degré. C'est ce que Taisand va encore nous expliquer :

« Le père ou la mère, dit-il, ne succède pas au propre naissant, qui est un acquêt fait par l'un ou par l'autre, et qui est échu par succession à l'enfant, quand ils viennent à la succession de cet enfant avec les frères et sœurs germains. (C'est, en effet, ce qu'ont jugé deux arrêts des 2 août 1610 et 12 janvier 1613, rapportés par le même, not. 6). Mais ils y succèdent pour le tout, à l'exclusion des autres collatéraux.

« Et quant aux héritages ayant fait tronc et double tronc, ils n'y succèdent pas, ni avec les frères et sœurs germains, ni avec les autres collatéraux, lorsque les héritages descendent du tronc commun, duquel le défunt et ses collatéraux qui prétendent lui succéder, sont issus. »

On conçoit bien, d'après tous ces détails, qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'un immeuble soit réputé Ancien, que la personne entre les mains de qui il se trouve, l'ait recueilli par succession directe ; quand elle l'aurait hérité d'un collatéral, dès qu'il existe après sa mort un descendant d'un tronc commun par lequel ce bien est passé, c'est tout ce qu'il faut pour donner à celui-ci le droit exclusif de le réclamer. C'est précisément ce que nous enseigne Raviot sur Périer, quest. 221, n. 11 : « *Par arrêt rendu au rapport de M. Lomeau le 28 novembre 1684, dit-il, le parlement de Dijon a jugé ... que le fonds provenant du tronc commun, étoit réputé Ancien en la succession de celui qui en étoit le dernier possesseur, quoiqu'il lui fût échu par succession collatérale.* »

Répertoire universel et raisonné de jurisprudence
par Philippe-Antoine Merlin

Deux prêtres réfractaires d'Abriès (05)

Jeannine Dulmus (05)

Qu'est-ce qu'un prêtre réfractaire et pourquoi ? En bref, en juillet 1790 est promulguée la Constitution civile du clergé qui soumet l'Église catholique au pouvoir civil par un serment. Le clergé réfractaire désigne alors l'ensemble des prêtres ayant refusé de se soumettre. Il s'en suit des troubles entre partisans du clergé réfractaire et partisans du clergé dit assermenté. Le 26 août 1792, les prêtres réfractaires sont sommés de quitter la France dans un délai de 15 jours. Beaucoup d'entre eux émigrent. Après la chute de Robespierre en juillet 1794, la Convention thermidorienne établit la liberté des cultes et assouplit la situation des prêtres réfractaires qui rentrent en France et retrouvent leurs biens personnels. Le Directoire annule en partie cette législation et se rétracte en 1797. Il faut attendre le Concordat pour que soit réglée la situation du clergé catholique français par un traité passé entre le Saint-Siège et le Consulat signé à Paris le 15 juillet 1801.

Dans cet article, il s'agit de deux prêtres réfractaires originaires du Queyras qui ont vécu à la fin de l'Ancien Régime et les régimes qui ont suivi.

Le premier est Barthélemy Peyras-Bourcier, né à Abriès (05), occupant la charge de représentant de l'archevêque-prince d'Embrun dans tout le Queyras sous l'Ancien Régime (prêtre forain). Cette charge (achetée comme toutes les autres) était à caractère purement administratif bien que occupée par un prêtre mais qui n'avait pas charge d'une paroisse.

Le second est Chaffrey, fils de Mathieu, fils de Joseph, né Peyras-Bourcier comme son acte de baptême l'indique et quelquefois se faisant appeler Bourcier bien qu'il décède sous le patronyme Peyras-Bourcier.

En règle générale, tous les actes paroissiaux relatifs aux familles de ces deux prêtres les nomment Peyras-Bourcier, seules dans les signatures de certains de ces actes apparaît Bourcier tout court. Cependant, un autre fait peut venir en compte : il existe aussi un Chaffrey Peyras-Bourcier né à Abriès le 15 avril 1749, fils de Mathieu, fils de Chaffrey, et de Marguerite Peyras-Bourcier, fille de feu Jean, parents mariés à Abriès le 8 mai 1745. Pour les différencier il faut préciser que le premier est fils de Mathieu, lui-même fils de Joseph, tandis que le second est fils de Mathieu, lui-même fils de Chaffrey.

On dit les deux prêtres oncle et neveu, ce qui est strictement faux au sens véritable du terme si on en croit les registres paroissiaux.

On peut avancer qu'un certain usage faisait qu'à l'époque on donnait le titre d'oncle à un parent éloigné et âgé par déférence, ce qui est difficilement acceptable, dans le cas présent, étant donné que la différence d'âge entre les deux prêtres n'est que de 15 ans comme on le verra par la suite. Cependant, certains auteurs, ignorant la date de baptême du prêtre Barthélemy Peyras-Bourcier et pour justifier l'appellation « oncle et neveu » représentent celui-ci comme un vénérable vieillard oubliant qu'il émigre en 1792. À cette date, Chaffrey avait 43 ans et Barthélemy 58 ans.

D'après les informations fournies aimablement et récemment par M. Luc-André Biarnais, que je remercie, archiviste du diocèse de Gap et d'Embrun, reproduites ci-dessous, complétées par moi-même, et les informa-



« Décret de l'Assemblée nationale [sic] qui supprime les ordres religieux et religieuses. Le mardi 16 février 1790. » Caricature anonyme de 1790. « Que ce jour est heureux, mes sœurs. Oui, les doux noms de mère et d'épouse est bien préférable à celui de nonne, il vous rend tous les droits de la nature ainsi qu'à nous. » (Wikimedia Commons)

tions complémentaires que j'ai pu puiser dans l'article « Bourcier, prêtre queyrassin réfractaire » de M. Jean Gérard Lapacherie, aux « Annales du Midi », 2^e semestre 2015, Toulouse, que je remercie également, il résulte que :

⇒ L'abbé Barthélemy Peyras-Bourcier est né à Abriès vers 1730, fils de Guillaume, lui-même fils de Jean. Il figure dans la liste des pro-curés et vicaires d'Abriès entre 1762 et 1790. Il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1792. Il est inscrit sur la liste des émigrés le 10 septembre 1793. Il va à Bousson et rejoint son neveu (?) Chaffrey Peyras-Bourcier. Il se réfugie également à Alexandrie et Offida (Romagne, États pontificaux). Le 18 juillet 1793, ses biens sont affermés à son frère jumeau Jean pour 18 livres par an. Il meurt à Offida vers 1797 sans rentrer en France, âgé d'environ 63 ans.

⇒ L'abbé Chaffrey Peyras-Bourcier est né à Abriès le 7 août 1749, fils de Mathieu et de Marie Richard-Calve. Il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé sous prétexte qu'il est aumônier de Fort Queyras et non curé d'une paroisse et émigre. Il se rend d'abord à Bousson puis à Alexandrie et à Offida (États du pape). C'est son neveu (probablement Mathieu, fils de Joseph son frère) qui se rend au monastère capucin d'Offida pour persuader son oncle de rentrer en France vers 1810. Tous les deux sont de retour à Abriès en juin 1810. Chaffrey Peyras-Bourcier est alors nommé curé de Saint-Véran à la fin de 1810 par l'évêque, M^{gr} de Miollis, qui siège à Digne. Il serait mort à Saint-Véran de la typhoïde au cours d'une épidémie, soit le 11 août 1814 selon le chanoine Guillaume, soit en 1816 selon les papiers dits « Zéphirin Blanchard ». En réalité, le curé Chaffrey Peyras-Bourcier décède à Saint-Véran le 12 août 1818, fils de Mathieu et de Marie Richard-Calve (AD05, 2E 162/5/2, 1813-1818, vue 56/75) ayant mené dans sa paroisse une vie exemplaire, dit-on.

Certains ont reproché à Chaffrey Peyras-Bourcier, alors qu'il était seulement âgé de 25 ans, sa nomination comme aumônier en 1774 à l'aumônerie royale de Fort Queyras. Ils oublient que ce poste devait être un office comme un autre et qu'il suffisait de l'acquiescer en l'achetant. Par cette nomination, M^{gr} de Leyssin, alors archevêque, s'assurait de la fidélité de la très nombreuse et puissante famille des Peyras-Bourcier d'Abriès. De plus, Barthélemy et Chaffrey Peyras-Bourcier, occupant deux offices d'Ancien Régime, n'ont pas pu faire autrement que de se déclarer prêtres réfractaires le moment venu.

Ascendance du prêtre Chaffrey Peyras-Bourcier

Il est issu du mariage de Mathieu Peyras-Bourcier fils de Joseph et de Marie Richard-Calve à Abriès le 07.09.1728, lui fils de feu Joseph, elle veuve de Joseph Bec-Garre (ces derniers mariés à Abriès le 16.08.1722), présents Claude et Chaffrey Peyras-Bourcier, oncles de l'époux qui ont signé.

Par ailleurs, on sait que :

- Mathieu Peyras-Bourcier, né à Abriès le 21.01.1707, fils de Joseph et de Françoise Martin ;
- Mathieu Peyras-Bourcier, né à Abriès le 30.04.1709, fils de Joseph feu Mathieu et de Jeanne Martin-Ferrier.

À chaque fois, on peut noter que le premier enfant mâle est prénommé Mathieu.

Décès à Abriès le 28.08.1780 à 72 ans d'un Mathieu Peyras-Bourcier très peu lisible, ce qui le fait naître vers 1708. Est-ce Mathieu fils de Joseph, né en 1707 ou Mathieu, fils de Joseph, né en 1709 ?

Marie Richard-Calve est née à Abriès le 17.03.1707, fille de Claude et de Suzanne Martin, elle décède à Abriès le 19.09.1762 à 56 ans, épouse de Mathieu Peyras-Bourcier, vivant.

- Ils ont eu pour enfants tous nés à Abriès :
- Joseph, né le 08.01.1731, décès non trouvé.
 - Joseph, né le 27.08.1734, décédé le 28.09.1734 à 1 mois, fils de Mathieu.
 - Joseph, né le 13.10.1735, épouse Jeanne Peyras-Bourcier, sœur de Barthélemy.
 - Jeanne, née le 29.10.1739, naissance (d'après AGHA) et décès non trouvé.
 - Jeanne née le 24.02.1743, épouse Jean Peyras-Bourcier, frère jumeau de Barthélemy.
 - Chaffrey, né le 7 août 1749 qui deviendra curé de Saint-Véran.

La répétition des prénoms indique que les premiers sont décédés avant la naissance du dernier. À cette époque la mortalité infantile était importante.

Mariage de Joseph Peyras-Bourcier et de Françoise Martin

Mariage non trouvé¹ ainsi que la naissance des premiers enfants (s'il y en a) antérieure à 1705. Cependant, les relevés de l'AGHA et de GénéQueyras signalent des actes antérieurs. Seuls ont été trouvés nés à Abriès, de mère Françoise Martin :

- Magdeleine, née le 24.07.1705 ;
- Mathieu, né le 21.01.1707.

Décès à Abriès le 27.01.1707 de Françoise Martin, document numérisé très difficile à lire.

Décès à Abriès le 06.11.1729 de Joseph Peyras-Bourcier, fils de feu Chaffrey, à 54 ans selon l'acte, ce qui le ferait naître vers 1675. Document numérisé très difficile à lire.

Mariage de Joseph Peyras-Bourcier, fils de feu Ma-

¹ D'après les indications de M^{me} Chistel Romera des AD05 (que je remercie), il n'existe pas de registres paroissiaux antérieurs à 1690 pour la communauté d'Abriès et une lacune de 1699 à 1704. De plus, le document 5 Mi 66 1705-1733 est partiellement lisible car presque tous les bas de page sont plus ou moins détériorés.

thieu et de Jeanne Martin-Ferrier, à Abriès le 24.07.1708. Les enfants sont nés à Abriès :

- Mathieu, né le 30.04.1709.
- Jacques, né le 07.10.1711, décédé à Abriès le 06.01.1711.
- Magdeleine, née le 26.04.1713.
- Jacques, né le 05.02.1719, décédé à Abriès le 19.03.1719, fils de Joseph et de Jeanne Martin-Ferrier.

Jeanne Martin-Ferrier décède le 15.11.1722 à Abriès, à l'âge de 40 ans, née vers 1682, elle est dite fille de Jacques Martin-Ferrier et de Magdeleine Au-



Vue du village d'Abriès (05).

dier, et épouse de Joseph Peyras-Bourcier.

Nous sommes donc face à deux possibilités :

- ⇒ Joseph Peyras-Bourcier marié à Françoise Martin et Joseph Peyras-Bourcier marié à Jeanne Martin-Ferrier sont une seule et unique personne. C'est possible car Françoise Martin décède avant le remariage de Joseph Peyras-Bourcier et de Jeanne Martin-Ferrier. On remarque que les deux garçons premiers nés se prénomment Mathieu. Est-ce que le premier Mathieu fils de Françoise Martin décède avant le baptême de Mathieu fils de Jeanne Martin-Ferrier² ?
- ⇒ Joseph Peyras-Bourcier marié à Françoise Martin et Joseph Peyras-Bourcier marié à Jeanne Martin-Ferrier sont deux personnes différentes, hypothèse à ne pas écarter a priori bien que certains indices donnent à penser que la première possibilité énoncée est la bonne.

Comment trancher ? C'est impossible dans le cas présent vu la pauvreté et le manque de documents qui pourraient venir à l'appui³.

² Dans le relevé de B.M.S. proposé par GénéQueyras, il est mentionné à propos du mariage de Mathieu Peyras-Bourcier et de Marie Richard-Calve que l'époux est fils de Joseph et de Jeanne Martin-Ferrier alors que l'acte officiel d'origine, numérisé des AD05, n'indique pas le nom de la mère de l'époux.

³ Le groupe GénéQueyras, en la personne de M. Bernard Girardot a bien voulu répondre. Celui-ci affirme que Mathieu, père du prêtre Chaffrey, a bien pour mère Jeanne Martin-Ferrier sans pouvoir justifier cette affirmation par un quelconque acte. Il faut rappeler que, pour Abriès et cette période, des actes de registres paroissiaux, quand ils existent, sont à moitié détériorés et que des actes notariés, accessibles au public sont ceux uniquement des notaires Berthelot 1663-1748.

Mariage de Claude Richard-Calve et de Suzanne Martin, grands-parents maternels du prêtre Chaffrey Peyras-Bourcier

Mariage non trouvé pour les mêmes raisons que précédemment.

Claude Richard-Calve décède à Abriès le 10.02.1718 à 40 ans environ. Sa veuve Suzanne Martin se remarie à Abriès à Hyacinthe Berthelot le 31 janvier 1723.

Enfants trouvés tous nés à Abriès :

- Marie, née le 16.08.1707.
- Marguerite, née le 02.08.1710, décédée à Abriès le 10.05.1766 à 56 ans selon l'acte, ce qui la ferait naître vers 1710, épouse de Claude Berthelot, vivant.
- Barthélemy, né le 05.02.1713 (selon l'AGHA).
- Magdeleine, née le 04.01.1714, décédée le 12.06.1761 à l'âge de 50 ans, épouse de feu Claude Véritier.
- Georges, né le 06.06.1716 (selon l'AGHA).

On note :

- mariage à Abriès le 31.01.1763 de Claude Berthelot, fils de Hyacinthe et de Marguerite Richard-Calve, fille de feu Claude.
- mariage à Abriès le 18.07.1730 de Claude Véritier, fils d'Antoine, et de Magdeleine Richard-Calve, fille de Joseph.
- mariage à Abriès le 26.11.1730 de Claude Véritier, fils d'Antoine, et de Magdeleine Richard-Calve, fille de Joseph.

En fait, ce second mariage est une réhabilitation du premier, lequel mariage a été cassé par l'Église catholique à cause d'un quatrième degré de consanguinité non découvert lors du premier mariage. Il y a alors obligation de demander dispense et de payer la somme due au clergé. Après quoi le mariage est refait. C'est un cas rare spécifique de l'Ancien Régime mais non improbable, et déjà rencontré pour la communauté d'Arvieux (05). C'était alors au curé de la paroisse détenant dans son église les registres paroissiaux de constituer un dossier pour demander et obtenir la dispense.

Ascendance du prêtre Barthélemy Peyras-Bourcier

D'après les informations de M. Biarnais et après examen de la liste des enfants nommés Barthélemy Peyras-Bourcier, nés à Abriès de père prénommé Guillaume, fils à Jean, sur la période 1712-1734, le seul trouvé, en s'assurant qu'il n'est pas mort en bas âge est :

- Barthélemy Peyras-Bourcier, né le 02.02.1734, fils de Guillaume, lui-même fils de feu Jean, et de Marie Audier-Merle, fille de feu Barthélemy.

Nous retiendrons cette date compte tenu de l'étude généalogique qui suit.

Mariage à Abriès le 26.06.1729 de Guillaume Peyras-Bourcier, fils de feu Jean, et de Marie Audier-Merle.

Marie Audier-Merle décède à Abriès le 03.03.1754 à l'âge de 45 ans selon l'acte, épouse de Guillaume Peyras-Bourcier, fils de feu Jean. Veuf, ce dernier se remarie à Abriès le 04.06.1755 avec Madeleine Martin, fille de feu Chaffrey. Cette dernière décède à Abriès le 14.06.1781, épouse de Guillaume Peyras-Bourcier, vivant.

Enfants du premier mariage trouvés, tous nés à Abriès :

- Jeanne, née le 14.09.1730, décédée à Abriès le 14.09.1730 à l'âge de 7 mois.
- Marie, née le 13.02.1733.
- Barthélemy, né le 02.02.1734, décédé prêtre à Offida.
- Jean, né le 02.02.1734, frère jumeau de Barthélemy qui épouse Jeanne Peyras-Bourcier, la sœur de Chaffrey.

On remarque que les jumeaux portent respectivement les prénoms de leurs grands-pères maternel et paternel.

Liens de parenté entre Chaffrey Peyras-Bourcier et Barthélemy Peyras-Bourcier

Bien qu'ils ne soient pas oncle et neveu, les deux prêtres sont liés par une certaine parenté. En effet, Joseph, frère de Chaffrey, épouse Jeanne, la sœur de Barthélemy ; tandis que Jean, le frère jumeau de Barthélemy, épouse Jeanne, la sœur de Chaffrey.

En conséquence les enfants de ces deux couples ont pour oncles, l'un et l'autre des prêtres Peyras-Bourcier qui leur servent souvent de parrain et/ou qui signent l'acte de baptême.

Mariage à Abriès le 13.08.1759 de Joseph Peyras-Bourcier, fils de Mathieu, et de Jeanne Peyras-Bourcier, fille de Guillaume.

Les enfants sont tous nés à Abriès, sept trouvés, trois atteignant l'âge adulte dont deux garçons :

- Mathieu, né le 14.04.1761, parrain messire Barthélemy Peyras-Bourcier, prêtre vicaire, décédé le 28.03.1768.
- Marie, née le 18.01.1764, parrain Hyacinthe Berthelot, fils du sieur Claude Berthelot, châtelain.
- Guillaume, né le 24.01.1766, parrain Antoine Peyras-Bourcier, fils de feu Guillaume.
- Jeanne, née le 03.03.1770, acte signé « Bourcier prêtre » (probablement Barthélemy).
- Mathieu, né le 06.05.1772, parrain Jean Peyras-Bourcier, marraine Jeanne Peyras-Bourcier sa femme, acte signé « B. Bourcier » (est-ce Barthélemy ?)
- Guillaume, né le 18.03.1775, parrain sieur Chaffrey Peyras-Bourcier, prêtre.
- Marguerite, née le 20.03.1777, mariée à Abriès le 05.02.1802 à l'âge de 25 ans avec Antoine Richard-Calve. Elle est fille de Joseph et de feu Jeanne Peyras-Bourcier sous le patronyme « Peyras-Boucié ». L'acte de baptême est signé « C. Bourcier » (probablement Chaffrey).

Mariage à Abriès le 19.07.1763 de Jean Peyras-Bourcier, fils de feu Guillaume, et de Jeanne Peyras-Bourcier, fille de Mathieu.

Décès à Abriès le 07.04.1816 de Jeanne Peyras-Bourcier, âgée de 76 ans selon l'acte, fille de feu Mathieu et de Marie Richard-Calve, veuve de feu Jean Bourcier (noter le patronyme). En réalité Jeanne est née en 1743.

Les enfants sont tous nés à Abriès, douze trouvés, six atteignant l'âge adulte dont deux garçons :

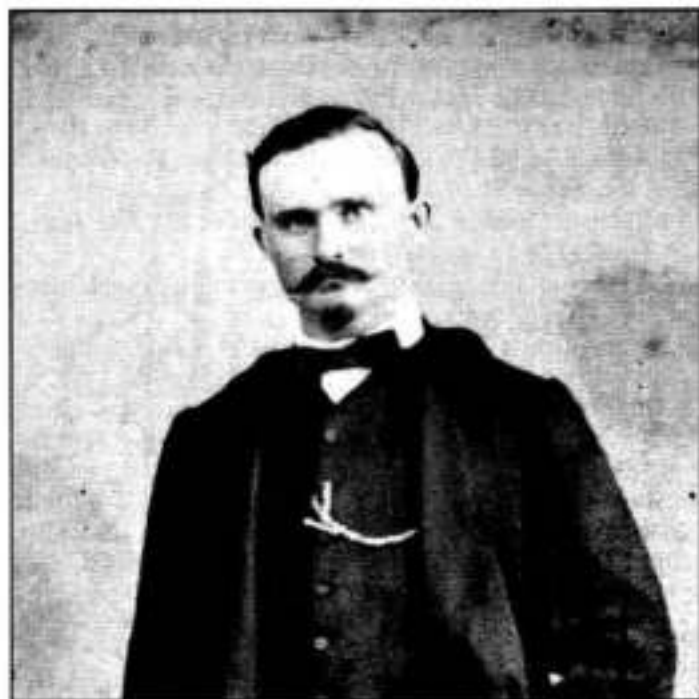
- Barthélemy, ondoyé Peyras-Bourcié, le 07.04.1765, fils de Jean et de Jeanne Peyras-Bourcier.
- Marie, née le 21.04.1766, acte signé « B. Bourcier », décédée le 16.08.1767, fille de Jean, à l'âge de 16 mois.
- Marie, née le 21.02.1768.
- Madeleine, née le 25.02.1770, décédée, fille de Jean, le 04.04.1778 à l'âge de 7 ans.
- Marguerite, née le 03.04.1772, le père est absent, acte signé « B Bourcier ».
- Jeanne, née le 29.01.1775, acte signé « Peyras Bourcier, vicaire », décédée le 29.04.1777 à l'âge de 2 ans.
- Guillaume, né le 25.04.1777, son parrain est « sieur Barthélemy Peyras-Bourcier, chapelain vicaire », acte signés « Bourcier, chapelain » et « Bourcier, prêtre aumônier », marié à Abriès le 15.07.1806, fils de feu Jean et de Jeanne Peyras-Bourcier, avec Marguerite Martin, fille de Chaffrey et de feu Marguerite Philipon.
- un enfant ondoyé le 13.12.1778, fils de Jean, inscrit sous le patronyme Peyras-Bourcié, comme tous les ondoyés d'Abriès à la même époque.
- Jeanne, née le 19.01.1780, Jeanne et Madeleine sont jumelles.
- Madeleine, née le 19.01.1780, son parrain est « Chaffrey Peyras-Bourcier, prêtre aumônier de Château Queyras », acte signé « Barthelemy messire », décédée le 04.08.1780 à l'âge de 5 mois.
- Madeleine née le 24.04.1782 signé B Bourcier chapelain
- Jean, né le 31.05.1784, acte signé « C. Bourcier, aumônier » et « B. Bourcier, prêtre chapelain ».

Tous ces enfants ont pour oncles l'un ou l'autre des prêtres Peyras-Bourcier, nommés dans les actes officiels « Peyras-Bourcier ». Seul apparaît le patronyme raccourci « Bourcier » dans les signatures. C'est donc bien de leur propre chef qu'ils ont raccourci leur patronyme. Les raisons peuvent être multiples. La principale à mon avis est qu'il y a beaucoup trop de Peyras-Bourcier à Abriès et, de surcroît, avec des prénoms qui se transmettent dans ces familles de génération en génération. De plus, le fait que Barthélemy revienne souvent comme parrain ou signataire des actes de baptême des enfants de Jean conforte le choix de la date de naissance du prêtre Barthélemy, faisant de Barthélemy le frère jumeau de Jean. ■

Alphonse Tavan, un Félibre méconnu

Sébastien Auy (13)

Alphonse Tavan est un poète provençal, cofondateur du Félibrige dont il fut majoral. Il en est le plus mal connu.



Il naît le 9 mars 1833 à Châteauneuf-de-Gadagne, non loin de Font-Ségugne. Issu d'une famille paysanne, paysan lui-même, il ne reçoit d'autre éducation que celle de l'école primaire. S'il n'a pas l'érudition des autres fondateurs, il compose des vers lorsque les travaux agricoles lui en laissent le temps. Ses poèmes, sortis du cœur, reflètent la naïveté d'un paysan du XIXe siècle, empreinte de ses joies et peines quotidiennes.

C'est son compatriote Paul Giera, de Gadagne lui-aussi, qui le remarque, il l'invite aux réunions des poètes provençaux de Font-Ségugne. C'est ainsi qu'il se retrouve avec Joseph Roumanille, Frédéric Mistral, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Paul Giera et Anselme Mathieu pour la création du Félibrige le 21 mai 1854.

Tirant le mauvais numéro, il doit faire le service militaire. Envoyé à Rome occupée par les armées françaises de Napoléon III pour protéger le pape, il y contracte la malaria. Réformé, il est renvoyé en France, mais la maladie l'empêche de travailler les champs comme avant. Il devient alors cheminot, en s'engageant dans la nouvelle compagnie PLM.

En poste à la gare de Rognac, c'est dans ce village, qu'il fait la connaissance de son épouse, Apollonie Désirée Arnoux. Le mariage est célébré en 1865. L'année suivante naît un fils, prénommé Hippolyte Frédéric, le 9 août 1866, mais l'enfant meurt à l'âge de six jours.

L'année suivante, il leur naît une fille prénommée Augustine Jeanne Mircille. Fin 1868, sa jeune épouse, âgée d'à peine 22 ans, disparaît. En 1872, sa fille meurt à son tour à l'âge de 5 ans. Alphonse Tavan restera marqué toute sa vie par la disparition de son épouse et de ses enfants. Il ne se remariera jamais.

Lors de la célébration du cinquantenaire du Félibrige, il y joue un rôle important avec Frédéric Mistral, seuls survivants des fondateurs. Il s'éteint le 12 mai 1905 dans sa commune natale de Gadagne.

Généalogie

Génération 1

1 – Pierre Alphonse Tavan, cultivateur, employé PLM, né le 9 mars 1833 à Châteauneuf-de-Gadagne (84), y décédé le 12 mai 1905. Marié le 10 novembre 1865 à Rognac (13) avec Apollonie Désirée Arnoux, née le 29 février 1846 à Rognac (13), elle y décède le 26 septembre 1868, fille de Étienne, maçon, et de Geneviève Goirand.

D'où :

– Hippolyte Frédéric Tavan, né le 9 août 1866 à Marseille (13), décédé le 14 août 1866 à Rognac (13).

– Augustine Jeanne Mircille Tavan, née le 24 septembre 1867 à Rognac (13), décédée le 23 novembre 1872 à Marseille (13).

Génération 2

2 – Jean François Tavan, cultivateur, né le 14 avril 1783 à Saint-Vincent-les-Forts (04), décédé le 19 mars 1855 à Châteauneuf-de-Gadagne (84).

Marié le 26 novembre 1823 à Châteauneuf-de-Gadagne (84) avec

3 – Marie Claire Roumieu, née vers 1799 à Châteauneuf-de-Gadagne (84), décédée le 15 avril 1875 à Châteauneuf-de-Gadagne (84). Veuve de Antoine Jouve.

Génération 3

4 – Joseph Tavan, cultivateur, né le 7 janvier 1738 à Saint-Vincent-les-Forts (04), décédé avant 1823.

Marié le 6 février 1781 à Méolans-Revel (04) avec

5 – Marie Lèbre, née vers 1761 à Méolans-Revel (04), décédée avant 1823.

6 – Jean-Baptiste Roumieu, négociant, aubergiste, né vers 1763 à Châteauneuf-de-Gadagne (84), décédé le 29 mars 1829 à Châteauneuf-de-Gadagne (84).

Marié le 8 mai 1799 à Avignon (84), avec

7 – Claire Françoise Imbert, née vers 1772 à Lagnes (84), décédée le 13 décembre 1847 à Châteauneuf-de-Gadagne (84).

Génération 4

8 – Jean Tavan, né le 14 avril 1697 à Saint-Vincent-les-Forts (04), y décède le 24 mai 1756.

Marié le 22 juin 1734 à Saint-Vincent-les-Forts (04) avec

9 – Catherine Bernard, née le 3 novembre 1707 à Saint-Vincent-les-Forts (04), y décède le 24 avril 1742.

10 – François Lèbre, décédé le 20 janvier 1791 à Méolans-Revel (04).

Marié avec

11 – Marthe Blanc, née vers 1729, décédée le 20 octobre 1779 à Méolans-revel (04).

12 – Antoine Roumieu, né à Le Revest

Marié le 24 juillet 1758 à Châteauneuf-de-Gadagne (84), avec

13 – Marthe Granier, décédée avant 1799.

14 – Claude Imbert, cultivateur, décédé avant 1799.

Marié avec

15 – Claire Sicard

Génération 5

16 – Jean Tavan, décédé avant 1731.

Marié avec

17 – Magdeleine Michel

18 – Paul Bernard, né vers 1665, décédé le 15 avril 1730 à Saint-Vincent-les-Forts (04).

Marié le 24 avril 1692 à Saint-Vincent-les-Forts (04) avec

19 – Marie Laurent, née vers 1658, décédée le 15 novembre 1708 à Saint-Vincent-les-Forts (04).

20 – Jacques Lèbre

Marié avec

21 – ?

24 – Gilles Roumieu

Marié avec

25 – Catherine Vial

26 – Jean-Baptiste Granier

Marié avec

27 – Marie Maurel

imprimeur en ligne à prix cassés

www.omniscoloris.fr



Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 grs

**LIVRAISON
GRATUITE**

LAURENT BAILEY

PROFOR

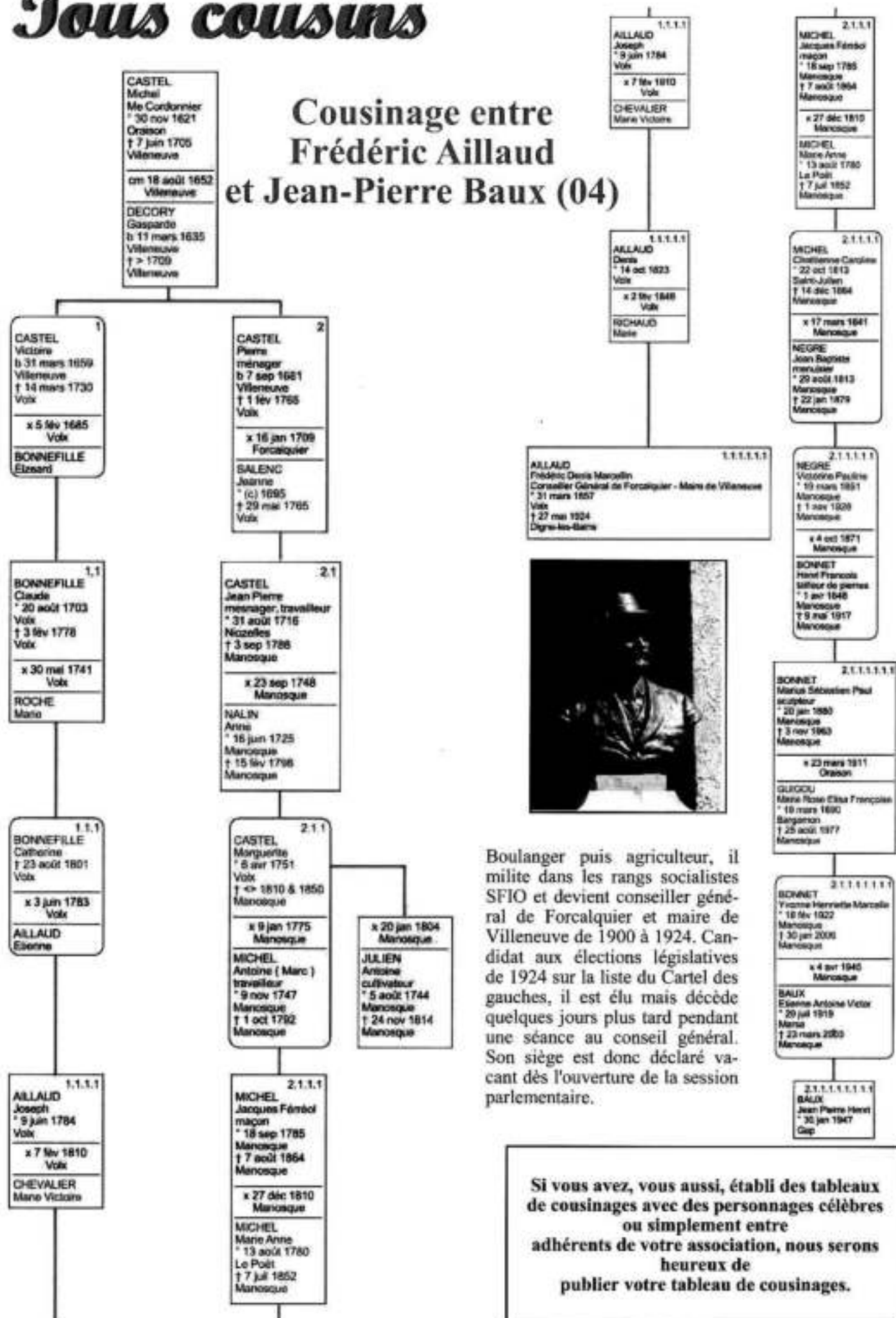
et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Tous cousins

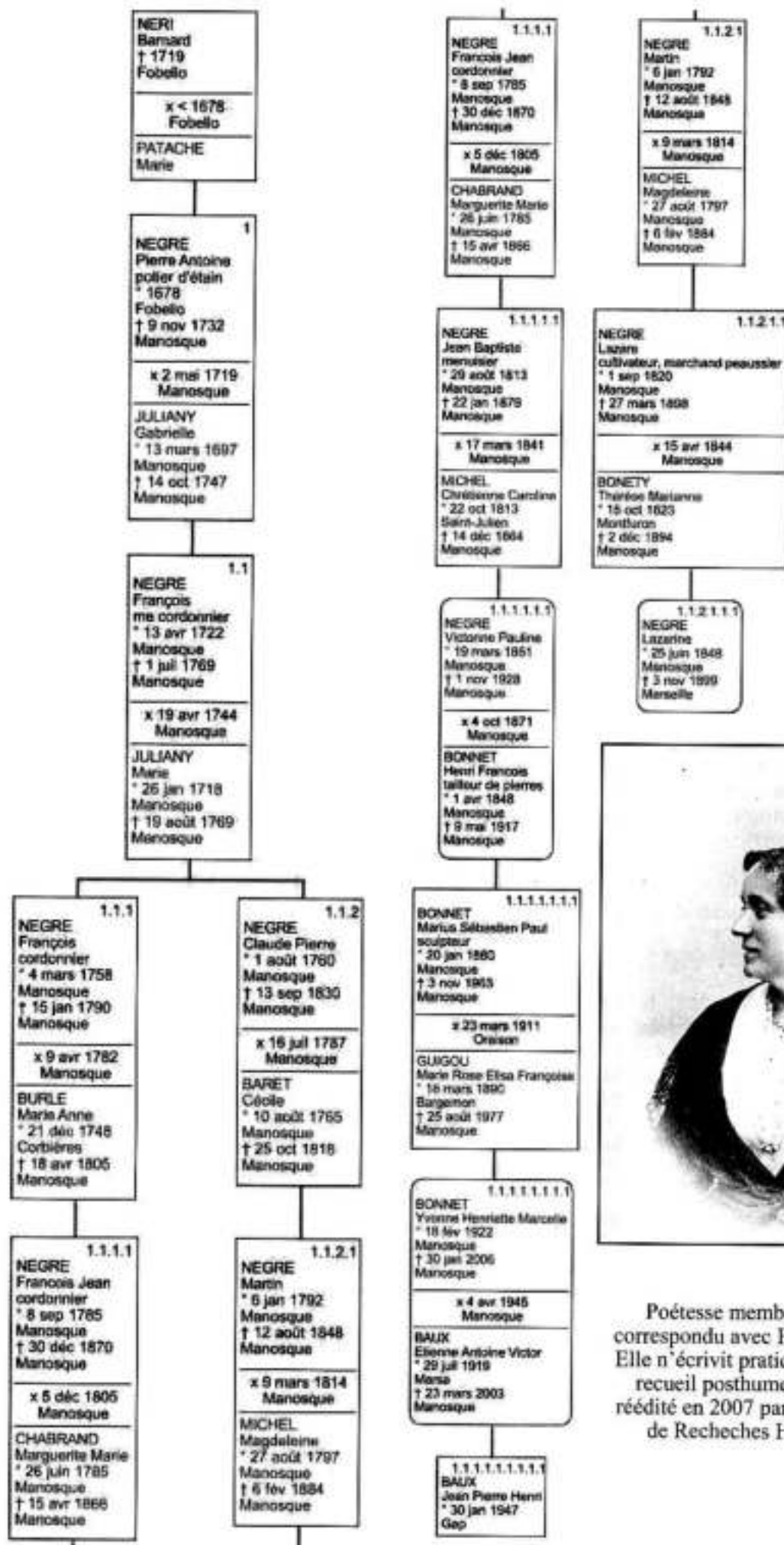
Cousinage entre Frédéric Aillaud et Jean-Pierre Baux (04)



Boulangier puis agriculteur, il milite dans les rangs socialistes SFIO et devient conseiller général de Forcalquier et maire de Villeneuve de 1900 à 1924. Candidat aux élections législatives de 1924 sur la liste du Cartel des gauches, il est élu mais décède quelques jours plus tard pendant une séance au conseil général. Son siège est donc déclaré vacant dès l'ouverture de la session parlementaire.

Si vous avez, vous aussi, établi des tableaux de cousinages avec des personnages célèbres ou simplement entre adhérents de votre association, nous serons heureux de publier votre tableau de cousinages.

Cousinage entre Lazarine Nègre dite Lazarine de Manosque et Jean-Pierre Baux (04)



Poétesse membre du Félibrige a beaucoup correspondu avec Frédéric Mistral et Paul Arène. Elle n'écrivit pratiquement qu'en provençal. Son recueil posthume « Li Remembranço » a été réédité en 2007 par « l'Association Manosquine de Recherches Historiques et Naturelles ».

Nouvelles & Ressources

Si vous avez vent d'une nouveauté archivistique ou de nouveaux moyens de recherche, faites-en part à la rédaction.

Registres du Désert Protestant

Les registres du Désert, ces actes de baptêmes, mariages et sépultures dressés dans la clandestinité par les pasteurs protestants sont en ligne dans la Drôme ! Les archives départementales en ont numérisé une vingtaine figurant dans leurs fonds et les ont publiés sur le portail institutionnel.

Du fait de la clandestinité, les pasteurs étant très mobiles, leurs registres ont la particularité de concerner un grand nombre de paroisses et ne sont pas classés par commune comme les registres paroissiaux ou d'état civil. Cela induit des difficultés aujourd'hui pour retrouver les noms et les lieux. Pour faciliter la recherche, les archives départementales ont donc indexé ces registres pour que chaque lieu mentionné dans les actes soit interrogeable.

Pour rechercher un acte, attention, il n'y a pas de recherche par nom de baptisé, de marié ou de décédé, mais le moteur de recherche propose plusieurs autres possibilités quand même : soit rechercher un lieu, un type d'acte ou bien le nom du pasteur, soit faire défiler l'inventaire dans l'ordre où les registres ont été reliés, c'est-à-dire bien souvent par le nom de l'officiant, mais pas seulement.

Adresse : <http://archives.ladrome.fr/>

Recensements Canadiens

Les Canadiens ont publié fin août 2017 le recensement de 1921 recouvrant tout le pays, après ceux de 1825, 1831, 1842, 1851, 1861, 1870, 1871, 1881, 1891, 1901, 1906, 1911, 1916. Celui de 1921 est un outil de travail directement utilisable, en effet, les 8 800 617 références qu'il contient peuvent chacune faire l'objet d'une recherche par nom. En clair, toutes les données sont entièrement indexées !

Pour interroger cette gigantesque base de données, vous pouvez entrer un mot-clé, un nom de famille, un (ou plusieurs) prénom(s), l'âge de la personne recherchée et la province canadienne dans laquelle celle-ci vivait. Des options de recherche avancées permettent d'affiner tout ça en cas d'affluence de résultats : un nom, un numéro de district ou de sous-district, une description de celui-ci ou bien un numéro de pages, car il ne faut pas l'oublier, un recensement est d'abord un document écrit.

Le recensement canadien de 1921, aujourd'hui publié sur Internet, a été numérisé à partir de microfilms réalisés en 1955 d'après les documents originaux de 1921. Malheureusement, les originaux ont ensuite été détruits

pour gagner de la place, si bien qu'ils n'existent plus aujourd'hui que sous forme de microfilms. La qualité de ces microfilms n'est pas uniforme et les images produites ne sont pas toutes nettes, et ces défauts se retrouvent évidemment sur certaines des pages. Ce qui est indéchiffrable dans le microfilm est tout aussi illisible à l'écran.

Adresse : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/>

Mise à jour en Vendée

Il y a de nombreuses mises à jour de l'état civil sur le portail des archives de Vendée. L'opération de collecte et de numérisation des registres d'état civil conservés dans les mairies se poursuit.

À l'horizon du premier semestre 2018, l'objectif est de rendre disponible en ligne, pour toutes les communes du département, les actes de naissance jusqu'en 1912, les actes de mariage jusqu'en 1916 (disponibles en salle de lecture jusqu'à 1940) et les actes de décès jusqu'en 1950. Selon ce principe, en octobre, les collections numériques ont été enrichies pour 42 communes.

Trois arrondissements sont touchés par ces mises à jour. Dans celui de La Roche-sur-Yon, il s'agit de communes des anciens cantons des Herbiers et de Pouzauges réunies depuis mars 2015 dans le nouveau canton des Herbiers. Dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, ce sont les communes des anciens cantons de Maillezais et de Saint-Hilaire-des-Loges réunies depuis mars 2015 dans le nouveau canton de Fontenay-le-Comte. Enfin, dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne, les actes de décès de L'Ile-d'Yeu ont été ajoutés jusqu'en 1950.

À l'issue de cet accroissement, la couverture devient complète pour les arrondissements des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon à l'exception de cinq communes : Les Sables-d'Olonne, Aizenay, La Roche-sur-Yon et les communes du Bourg-sous-La-Roche et de Saint-André-d'Ornay, réunies en 1964 à La Roche-sur-Yon. En 2018, l'accroissement des collections numériques concernera les anciens cantons de Fontenay-le-Comte, La Châtaigneraie, L'Hermenault et Sainte-Hermine.

Adresse : <http://www.archives.vendee.fr/>

Dossiers du personnel de la Marine

Si votre aïeul a servi dans la Marine sous l'ancien régime comme officier de vaisseau ou de plume (d'administration), vous avez de bonnes chances d'en retrouver la trace dans le fonds des dossiers individuels

de la Marine que vient de numériser et mettre en ligne les Archives nationales.

Ce fonds n'est évidemment pas exhaustif, et les personnels concernés sont en réalité extrêmement divers : outre les officiers de vaisseau et de plume à proprement parler, sont présents dans ces dossiers chirurgiens, arméniers, ingénieurs, professeurs d'hydrographie, peintres et sculpteurs au service de la Marine, consuls et autres agents représentant les intérêts français dans les ports étrangers, interprètes, même des officiers marchands, notamment de la Compagnie des Indes, quelquefois de simples matelots, soldats, déserteurs et galériens.

Beaucoup de ces dossiers ne sont composés que de pièces éparses, d'autres ont été constitués après coup, sous la Restauration, de pièces provenant de tous les services de la Marine, pour l'instruction des demandes de pension des intéressés. Parfois, le classement ne répond même à aucune logique, il y a même des dossiers concernant des personnes n'ayant aucun lien avec la Marine royale.

Mais même s'ils sont très inégaux, ces dossiers peuvent réserver de bonnes surprises. La typologie des documents est extrêmement variée : les demandes de postes, promotions, congés, croix de Saint-Louis, places dans les écoles d'Alès et de Vannes, pensions sont accompagnées fréquemment d'états et certificats de services, extraits baptistaires, certificats de noblesse, certificats médicaux.

À signaler aussi des passeports (parfois en langue étrangère, italien, russe, espagnol, anglais), des congés militaires, des certificats de civisme ou de résidence datant de l'époque révolutionnaire, des extraits mortuaires, inventaires après décès, mémoires, correspondances et pièces administratives, notamment des décisions assez souvent apostillées par le roi ou le ministre. Les dossiers provenant du bureau du contentieux ainsi que du bureau pour la vérification des droits maritimes peuvent contenir des minutes d'arrêts du Conseil du roi ainsi que des rapports et autres documents permettant de retracer le circuit des affaires à la fin de l'Ancien régime.

Adresse : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

Jura, première mise en ligne

Dès la page d'accueil, un carrousel met en exergue des inventaires, *"afin de donner envie aux usagers de voir d'autres sources et des richesses méconnues"*, mais aussi des actualités avec le point sur les gros chantiers des archives, la collecte, la numérisation. De gros pavés immanquables présentent aussi des liens vers 8 à 9 formulaires de recherche dont l'état civil.

Car sur le plan des contenus, les généalogistes sont bien servis : les registres paroissiaux et d'état civil des communes depuis la lettre A (Abergement) jusqu'à la

lettre M (Mont-sous-Vaudrey), avec les tables décennales jusqu'à 1882 ou 1892 selon les communes. Il s'agit d'environ les deux tiers de l'état civil, le reste des communes est en cours de numérisation et devrait être publié d'ici le mois de juin 2018, pour aller jusqu'à 1912 au minimum et 1942 pour les tables décennales.

On trouve également d'autres fonds d'intérêt généalogique comme les dénombrements de population à partir de 1896 et visibles en ligne jusqu'à 1911 et jusqu'à 1936 en salle de lecture, les dispenses de mariage de l'officialité de Saint-Claude de 1743 à 1790 comprenant pour certains des enquêtes généalogiques permettant de remonter jusqu'à 4 générations, les registres matricules et aussi le cadastre, dont les matrices ont été numérisées de 1881 à 1911 avec les états de sections.

À voir aussi, le contrôle des actes des notaires (1678-1790) qui a été numérisé et les inventaires de l'enregistrement, accessibles par bureau. Enfin, il y a aussi le dictionnaire topographique du Jura qui complète le tout, avec des ressources iconographiques comme les collections de photos et de cartes postales.

Adresse : <http://archives39.fr/>

De nouveaux registres d'état civil en ligne dans les Pyrénées Atlantiques

La date est assez variable selon les communes et seules 120 d'entre elles sont pour l'instant concernées, mais les archives des Pyrénées-Atlantiques ont repoussé en général jusqu'à 1908 (parfois un peu moins) la date maximale de consultation des registres d'état civil. Cette vaste mise à jour apporte plus de 18 000 nouvelles images en ligne pour près de 120 communes du département.

Il s'agit des nouveaux actes d'état civil numérisés en 2016-2017. La liste précise est consultable sur le portail des archives en consultant les actualités du site (ou bien en téléchargeant ici le fichier PDF). Il s'agit de communes dont le nom commence par M, N, O, P, R, S, U, V, avec par exemple les Naissances, Mariages et Décès jusqu'à 1908 pour les villes de Pau, Salies-de-Béarn (N : 1903), et avec deux villes en B qui reçoivent, quant à elles, de nouvelles tables décennales : Bayonne (1892-1932), Biarritz (1903-1932).

Il s'agit de suppléments de l'état civil versés par le greffe des tribunaux de grande instance. Pour des raisons de conservation, ces documents ont été microfilmés par le service des archives. Ce sont ces microfilms qui ont ensuite été numérisés par un prestataire extérieur.

Adresse : <http://archives.le64.fr/>

Courrier des Lecteurs

À propos de Michel Bégon (Claudine Luciani, 13)

« Cité, à juste titre, dans l'article sur les galères (P.G. n°184, p.20), Michel Bégon (Blois 1638-Rochefort 1710), intendant des galères à Marseille de 1685 à 1688, a fait l'objet d'une étude très intéressante par le C.E.R.M.A. (Centre d'Etudes Rochefortaises Maritimes Atlantiques, 56 rue Baudin, Rochefort) parue en 2011. Dès son arrivée à Marseille, Bégon fait connaissance du Père Charles Plumier. Minime franciscain, d'abord féru de Mathématiques, puis de Botanique, Plumier a ramené de ses nombreux voyages en Amérique (notamment aux Antilles) des plantes inconnues en France. C'est l'une d'elles qu'il a dédiée à son ami Bégon et qu'il a nommée Bégonia. »



Portrait anonyme de Michel Bégon vers 1700 (musée de la Marine).

NDLR : On peut ajouter que le passage de Bégon à Marseille fut marqué par le développement de l'arsenal et de l'escadre des galères, et que s'il existe depuis 1869 dans la cité phocéenne une rue Plumier (Marseille, 1646-Cadix, 1704), on n'y trouve pas de rue Bégon, mais une simple place des... Bégonias !

Sur l'ancienneté de la Batarelle (Paul-Marie Battarel)

« Votre réponse "Depuis quand" dans le courrier des lecteurs du N°185 de PG m'intéresse particulièrement : d'abord parce qu'elle m'apporte une source supplémentaire dans la recherche sur l'origine des patronymes et toponymes du nom de "Batarel". J'en étais resté pour la "Batarelle" à Marseille à une origine supposée aux environs de 1500. La date de 1207 que vous citez repousse considérablement son ancienneté, et je me suis empressé d'intégrer cette donnée ; ensuite parce que

votre réponse renvoie directement à l'étude sur mon nom de famille que je creuse depuis plusieurs années... »

NDLR : Cette date de 1207 provient de J.A.B. Moreuil, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille* (1872), p. 41, qui précise : « quartier rural, commune d'Allauch, quartier de la Bouquière. – *Batarella*, mars 1207 (charte aux archives de la Major) ; *les Aquates de Batarelle*, 1636 (cadastre d'Allauch) ; *Batarelle sive la Salle sive Saint-Jean*, 1659 (cadastre d'Allauch) ; *Batarelle ou la Plane du Ratier*, 1727 (archives de la Major). » Mais il existe aussi à Marseille, sur les hauteurs de Château-Gombert, deux lieudits *Batarelle-Haute* et *Batarelle-Basse*. La propriété (47 ha) à l'origine de ce nom était possédée en 1772 par une dame Ricard, veuve de Jean-Gérard Batarel, passée ensuite (1810) à leur fille Claire-Catherine Batarel, épouse de Jean-Julien Albran. D'après les relevés de François Barby, le premier du nom cité à Marseille semble être Mathieu Battarel, jardinier de Manosque, époux de Françoise Maurin le 29/8/1568 (AD 363 E 52, f° 216), remarié le 11/3/1582 avec Claire Seguin (364 E 41, f° 427), et qui aurait testé en 1594 (354 E 67, f° 1302).

Un interdit drastique entre partenaires (Anne-Marie Rubino, 13)

« Lors des relevés des actes de l'état civil marseillais, le registre des mariages de 1814 a révélé, à la date du 23 mai, la mention marginale suivante : "par jugement du tribunal civil du 29 juin 1814 rendu sur la réquisition de M. le procureur du Roi, le mariage ci-contre a été cassé et annulé et il a été ordonné que Jean-Antoine-Michel Nicolas et Elisabeth-Magdelaine Gaudin seront et demeureront séparés comme s'ils n'avaient jamais été mariés à peine en cas de refus d'y être contraints par les voies de droit, leur fait défense de se hanter et fréquenter à peine de tout ce que de droit et sur les contraventions d'en être informé." Pourquoi une telle rigueur ? »

NDLR : Le dénommé Nicolas avait été marié, le 3 vendémiaire an X (25/9/1801, mairie du Midi) avec Marie-Suzanne Gaudin, sœur aînée d'Elisabeth, décédée le 19 nivôse an XI (9/1/1803), et il avait omis de mentionner ce veuvage lors de son remariage. Or, le code civil prescrivait (article 162) qu'« en ligne collatérale le mariage est prohibé entre le frère et la sœur légitimes ou naturels et les alliés de même degré ». Beaux-frères et belles-sœurs ne pouvaient donc pas se marier. Il faudra attendre une loi de 1832 permettant d'obtenir du souverain une dispense pour causes graves, puis celle du 1^{er} juillet 1914, limitant l'empêchement au cas où la première alliance avait été dissoute par divorce. La tenue à distance dut être d'autant plus pénible que le couple avait eu un enfant, supposé être légitimé lors de leur mariage.

« Je suis une chercheuse à Cornell University aux Etats-Unis qui travaille sur ce que Walter Benjamin et Siegfried Kracauer ont écrit sur Marseille pendant les années 1920. *Le Rectangle* (1926) de Kracauer est basé sur la Place de l'Observance. J'ai passé pas mal de temps à Marseille et je sais que cette place a dû être proche de la Vieille Charité qui, à l'époque, semble avoir hébergé des gens déplacés par les destructions des quartiers derrière la Bourse. Mais j'ai du mal à trouver davantage. Auriez-vous plus d'informations, surtout sur l'aspect de cette place pendant les années 1920 ? »

NDLR : Cette place existe toujours sur le flanc ouest de la Vieille Charité, mais a pris depuis 1945 le nom du résistant Francis Chirat (Villeurbanne, 1916-fusillé à Lyon, place Bellecour, 1944). Sa surface est de 850 m². Elle est bordée, côté sud, par un bâtiment déjà existant en 1820 (cf. "cadastre napoléonien") ayant remplacé un couvent de Carmélites, et du côté nord par un bâtiment élevé entre 1840 et 1845 à l'emplacement de l'ancien couvent de l'Observance (cf. plans de 1840 et 1845 aux Archives communales). Ces deux bâtiments étaient donc déjà bien présents dans les années 1920. Rajouté au centre de la place en 1948, un bâtiment parallélépipédique en simple rez-de-chaussée abrita longtemps la bibliothèque populaire du 3^e canton. Il héberge aujourd'hui une association culturelle dénommée "L'Observance" dont l'adresse est : 1 bis, place Francis Chirat.

Le Dr Gémy et la lèpre en Algérie (Alain Gémy, 13)

« *L'Indicateur marseillais*, mise en ligne sur Gallica fournit un placard publicitaire pour l'ouvrage *Etude sur la lèpre en Algérie...* (1897) des docteurs Gémy et L. Raynaud. Comment avoir des renseignements sur le premier ? »

NDLR : Le site Anoma des Archives nationales fournit la réponse : Louis-Alphonse-Baptiste Gémy, né à Bormes (Var) le 10/4/1833, fils de Joseph-René-Toussaint Gémy, ébéniste, et d'Anne-Thérèse Mathéron, s'est marié à Alger le 12/2/1889 avec Adèle-Eugénie Thio, née à Lyon le 1/8/1844, fille de François-Philippe-Eugène Thio et de Barbe Gouthon dite Gulla. Docteur en médecine, l'époux demeurait alors au n° 1, impasse Berbrugger. Il est décédé à Saint-Eugène, près d'Alger, le 13/12/1901. Médecin et chirurgien de l'hôpital civil d'Alger, chargé de cours à l'Ecole de Médecine d'Alger, il avait écrit, outre cet ouvrage sur la lèpre, une étude sur la prophylaxie de la variole. Il avait un frère, Charles-Ernest, pharmacien, né à Alger le 28/1/1844, ce qui implique que les parents Gémy s'étaient établis en Algérie dès cette époque. Ils étaient tous deux originaires de Marseille où ils s'étaient mariés le 25/3/1826. Quant au collaborateur du Dr Gémy dans son étude sur la lèpre, il s'agit de Lucien Raynaud (Pignans-83, 1866-Alger, 1931), chef de clinique à l'Ecole de Médecine d'Alger, médecin de l'hôpital civil, lauréat de l'Institut, fondateur-directeur du *Bulletin sanitaire de l'Algérie*.

« Le peintre Charles-François Grenier de Lacroix, dit « Lacroix de Marseille », élève de Joseph Vernet, est bien connu pour des dizaines de marines (plusieurs visibles sur Internet). Mais on ignore tout de son état civil, hormis des dates approximatives et douteuses (naissance à Marseille ? v. 1700-1720, décès à Berlin, en 1780 ou 1782). Rien dans les grandes banques de données généalogiques (sauf l'existence de verriers Grenier de Lacroix aux XVII^e et XVIII^e siècles en Ariège et Haute-Garonne) et aucun résultat après dépouillement systématique des baptêmes de Marseille entre 1695 et 1725. L'aide de généalogistes, chercheurs et curieux pourrait faire cesser cette énigme de plus de deux siècles. »

Afin d'agrandir le champ des réponses, cet appel a été aussi publié par la *Revue française de généalogie*, n° 232 (octobre/novembre 2017).

Qui était ce prophète ? (Michel Méténier, Mari-gnane, 13)

« Le Prophète désigne à Marseille une anse de la corniche avec une digue et une plage ainsi que le quartier de villas qui la surplombe. Sait-on d'où provient ce nom ? »

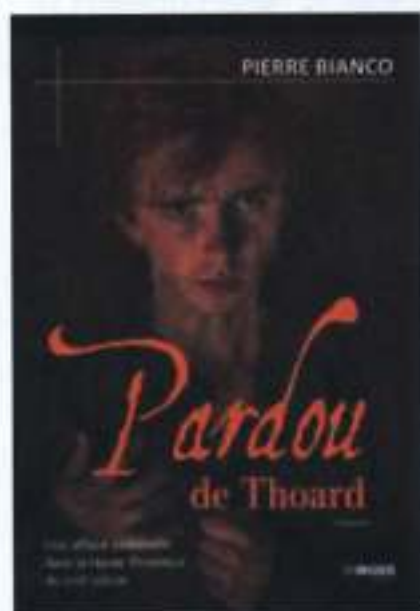
NDLR : On a prétendu que le nom du Prophète provenait d'un navire à vapeur qui reliait Marseille à Alger dans les années 1850. Il est plus vraisemblable que l'anse tire son nom du baryton marseillais Jean Vital Jammes dit Ismaël (1825-1893), qui vivait dans une villa aux murs extérieurs décorés de harpes (Villa Ismaël) en haut des escaliers du Prophète, et où il mourut le 13/6/1893. Les pêcheurs de l'anse devaient l'entendre répéter les airs de l'opéra de Meyerbeer, *Le Prophète*, joué à Marseille en 1856. Jammes avait acheté en 1861 le terrain où il fit édifier sa villa dans un quartier appelé alors « Vallon Bourguignon ». Le nom de « Vallon du Prophète » apparaît pour la première fois dans *L'Indicateur marseillais* de 1877.

Toujours les prénoms et les professions énigmatiques... (Équipe des releveurs de l'AG13)

« Est-ce Nicérate un prénom féminin connu et en quoi consistait la profession de "rhabilleur", tous deux rencontrés dans l'état civil marseillais du XIX^e ? »

NDLR : vierge vivant à Constantinople sous l'empereur Arcadius (IV^e - V^e siècles), Nicérate (ou Nicarète) fut renommée pour sa sainteté ; pour une raison inconnue, elle fait partie des « saints médecins ». Quant aux rhabilleurs, qui n'ont rien à voir avec les thanatopracteurs, ce sont des horlogers spécialisés dans la remise à neuf des montres anciennes. ■

Pardou de Thoard par Pierre Bianco (2017)



« Fin d'été 1766, dans cette vallée sauvage et encaissée des montagnes de Haute-Provence, vit Joseph Payan, que l'on appelle le Pardou car il a les cheveux roux et des taches de rousseur. Orphelin de père et livré à lui-même, il souffre des injustices de la société qu'il n'hésite pas à attaquer. Il s'en prend en particulier aux propriétaires nantis, tels les Faudon, égoïstes et âpres au

gain, ou bien aux notables, comme Rose Reynaud, fille d'un notaire, aux mœurs très relâchées. Attaques répétées et provocations contribuent à alourdir l'atmosphère dans le village et ses alentours tandis que sont commis larcins et vols de troupeaux et que l'on découvre même des chiens égorgés... Et un jour, la violence se déchaîne. On retrouve un jeune homme assassiné sur l'aire d'une ferme, celle des Faudon, et, à côté du corps, une mystérieuse gaine de couteau. À qui appartient-elle ? Le climat délétère qui empoisonne la vie des habitants de la vallée depuis longtemps est-il l'explication de cette violence ? Ou bien est-ce là seulement le début d'une série de meurtres ? Ce livre, qui relate une histoire authentique, fait revivre la société paysanne d'un petit village sous le règne de Louis XV, avec ses bergers, ses ménagers, ses artisans et ses notables, mais aussi ses étrangers et ses rôdeurs qui inquiètent les habitants. On découvre alors, au fur et à mesure de la lecture, un monde rural impitoyable fait de passions, d'égoïsme, de haines, d'appât du gain et de violence. »

Directeur de recherche honoraire au CNRS, membre du CCR du C.G.M.P. et du Comité de rédaction de *Provence Généalogie*, notre collègue Pierre Bianco est un amoureux de l'histoire - de la Haute-Provence et de la Corse notamment, deux régions auxquelles il a consacré des ouvrages d'érudition et de fiction.

Un ouvrage in-8° (16 x 24 cm) broché sous couverture couleur, 297 pages, illustrations in texte ; disponible en librairie et sur le site : www.geneprovence.com. Prix : 16,90 €.

Charles De Gaulle : Une certaine idée du Québec par Alain Ripaux (2017)

« À l'occasion du 50^e anniversaire de la visite du

général de Gaulle au Québec et de «Vive le Québec libre !», Alain Ripaux publie un nouveau livre consacré à cet événement historique. Dans cet ouvrage, l'auteur nous parle de ce formidable voyage qui a eu lieu du 23 au 26 juillet 1967, de Québec à Montréal. Il fait aussi l'historique des retrouvailles franco-québécoises, de la Révolution tranquille à nos jours, de 50 ans de coopération entre la France et le Qué-

bec et de la longue marche vers la souveraineté. Il nous parle aussi des nombreuses réactions de la presse internationale et de la classe politique en France et au Canada. Cet ouvrage très bien documenté, comporte de nombreux documents d'archives ainsi que les témoignages de plusieurs militants québécois qui se souviennent de ces journées historiques. Ce livre est illustré de nombreuses photos venant des Archives de la Ville de Montréal, des Archives nationales du Québec et de la Cinémathèque du Québec. Alain Ripaux, auteur et éditeur, responsable associatif, milite depuis plus de 20 ans pour la reconnaissance du Québec sur la scène internationale. Il a fait de nombreux voyages au Canada français et fait régulièrement des conférences sur le Québec et la francophonie. Ancien président national de Visualia et vice-président de Paris-Québec, il est vice-président de Frontenac-Amériques, secrétaire général d'Avenir de la langue française et membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. »

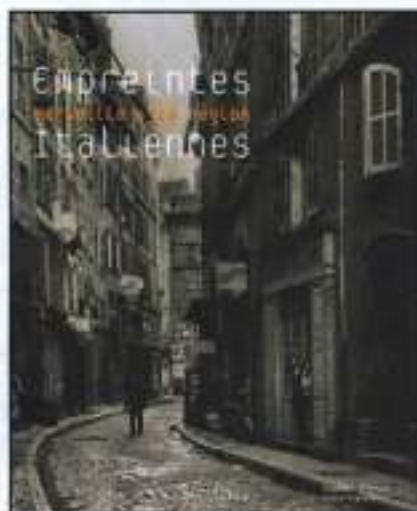
Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, comportant de nombreuses illustrations NB et couleurs in texte ; disponible en librairie ou auprès de : ripauxalain@gmail.com Prix : 22 € (+ 3 € de port)

Empreintes italiennes par Stéphane Mourlane et Céline Regnard (2013)

« Le cosmopolitisme marseillais évoque aujourd'hui une population bigarrée évoluant autour du port colonial, mais aussi l'histoire récente de la région, où les migrants sont largement issus d'Afrique du Nord. C'est oublier que, pendant longtemps, ce sont nos voisins transalpins qui ont occupé le devant du tableau jusqu'à représenter près du quart de la population marseillaise au début du XX^e siècle. Marseille et sa région, sont, avant tout, des terres où les Italiens ont laissé leurs empreintes. C'est leur histoire des années 1840 aux années 1940 que ce livre vous fera découvrir. En laissant une large place aux sources et témoignages, les auteurs



tentent d'en écrire d'autres facettes, en réinterrogeant le processus d'intégration. » Les deux auteurs sont universitaires, enseignants chercheurs à l'université d'Aix-Marseille.



Un ouvrage in-4° (22 x 27,5 cm) broché sous couverture couleur, 136 pages ; éditions Lieux Dits, en vente sur Geneanet Boutique, prix : 19 €.

Retrouver forains, bateliers et autres ancêtres migrants par Marie-Odile Mergnac (2017)



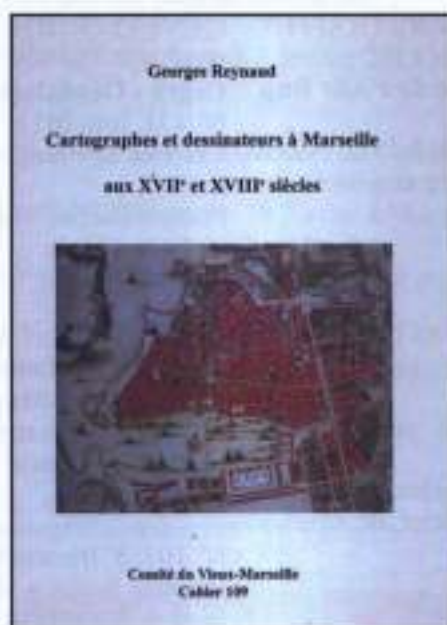
« Rien n'est plus difficile pour un généalogiste que de retracer l'histoire de familles dont le quotidien était fait de déplacements. Ce n'est pas ici l'accès à des archives étrangères qui pose problème (des guides par pays existent dans cette même collection pour épauler le chercheur dans cet autre cas de figure), mais le repérage et le suivi de générations perpétuellement dispersées en

France. On songe bien sûr immédiatement aux forains ou aux bateliers : sur quelle rive de quel fleuve faut-il chercher les naissances des enfants, les mariages des jeunes, les décès des anciens ? De la même façon, les musiciens ambulants, les colporteurs, les bateleurs de petits cirques locaux... sont nomades au milieu de populations globalement immobiles. On pense moins aux sabotiers, aux bûcherons, aux charbonniers ou aux scieurs de long. Pourtant eux aussi migraient en fonction des coupes de bois dans les forêts, parfois sur des centaines de kilomètres. Pas étonnant que les généalogistes puissent perdre leur trace ! D'autres métiers

(berger, vannier, maçon...) étaient pratiqués à la fois par des sédentaires et par des migrants ; le généalogiste non prévenu peut ne pas songer à les chercher au loin. L'ouvrage indique comment pister ces ancêtres migrants dans les fonds d'archives, quels sont les écueils à éviter, les sources en plus à explorer, détaillées pas à pas, et donne de nombreux exemples. »

Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, 80 pages ; éditions Archives et Culture, prix : 10 €.

Cartographes et dessinateurs à Marseille aux XVII^e et XVIII^e siècles par Georges Reynaud (2017)



« Si les cartes et les vues de Marseille aux XVII^e et XVIII^e siècles sont connues par des livres et des expositions, on ne savait souvent presque rien de la vie de leurs auteurs. Cette étude tend à combler cette lacune en résumant leur biographie, qu'ils soient Marseillais ou venus d'ailleurs, parfois de très loin. Ainsi ont été réunies 35 notices donnant tous

les éléments de l'état civil et de la carrière de ces personnages, classés alphabétiquement de Ambrosin à Zbonski. Cela a permis notamment d'identifier certains, dont on ne connaissait que le nom, et de rétablir la vérité sur d'autres, notamment sur l'ingénieur Razaud (v. 1662-1694), que l'on appelait jusqu'ici Joseph de Razaud et que l'on disait de Paris, alors qu'il se nommait Antoine Razaud, sans particule, et était natif de L'Épine (05). On s'est aussi efforcé d'indiquer où sont conservés leurs travaux (plans, dessins, gravures) et dans quels ouvrages ils ont été publiés. Une trentaine de reproductions d'œuvres et deux planches de documents illustrent les 70 pages de texte suivies de 153 notes explicatives. »

Un ouvrage in-8° sous couverture couleur, 90 pages, 30 reproductions de dessins et détails de cartes en NB et couleur ; à se procurer auprès du Comité du Vieux-Marseille, 21 Bd Longchamp 13001, contact@comiteduvieuxmarseille.net§. Prix : 8 €.

La Revue des revues

Jean Claude Barbier
Anne Marie Rubino

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

ASSOCIATION des RETRAITÉS
BNP PARIBAS

L'écho généalogique de l'Adr Bnp Paribas

N° 9 – 3^e trimestre 2017

La grande guerre des employés du CNEP.

ASSOCIATION
GÉNÉALOGIQUE de L'OISE
Compendium

N° 119, Juin 2017

La rubrique insolite ou des faits d'hier.

Les Dequen – Charles Hyppolite Marcel Dequen, officier de cavalerie.

N° 120, septembre 2017

Les mousses d'origines picardes

Le livre d'or des Isariens morts pour la France en 14-18.

ASSOCIATION
GÉNÉALOGIQUE FRANÇAISE
de l'AFRIQUE du NORD

GAMT, Algérie Maroc Tunisie

N° 138, Juin 2017

Le frère Clément Rodier et la clémentine.

Les actes de catholicité d'Algérie.

N° 139, septembre 2017

Vaudois – De Freissinières à l'Algérie.

CENTRE d'ENTRAIDE
GÉNÉALOGIQUE de FRANCE

La France Généalogique

N° 280, Juillet 2017

Jules, Émile Planchon, botaniste, pharmacien, il a sauvé le vignoble français,

Le Phylloxera, l'Attila de la vigne.

La bataille des Frontières, passée aux oubliettes de l'histoire.

CENTRE d'ENTRAIDE
GÉNÉALOGIQUE
de FRANCHE-COMTÉ

Généalogie Franc - Comtoise

N° 150, 2^e trimestre – Juin 2017

Le Creusot, la cité du savoir « fer »

Origine des « Crolet » des Vosges.

Répertoires des notaires de Besançon et de sa banlieue

CENTRE d'ÉTUDES
GÉNÉALOGIQUES
RHÔNE-ALPES

Cégra - Généalogie et Histoire

N° 171, juin 2017

Les vies de François Dupré (1^{ère} partie)

Marius Berliet – constructeur automobiles à Lyon.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
de HAUTE-MARNE

Racines Haut-Marnaises

N° 102, 2^e trimestre - Juin 2017

Une vie : Claude Cornéfert – Un recteur d'école.

N° 103, 3^e trimestre - Juin 2017

Voyage scolaire dans l'arrondissement de Chaumont.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE
de SAVOIE

Rameaux savoisiens

N° 80, Juin 2017

La Terreur et la déchristianisation.

La Savoie de la révolution à la Restauration.

CERCLE de GÉNÉALOGIE
et d'HISTOIRE du PERSONNEL
du LCL-CASA

Les Aïeux retrouvés

N° 97, 3^e trimestre 2017

La France et la religion sous l'Ancien Régime.

Les billets de confession.

CERCLE de GÉNÉALOGIE
JUIVE

N° 130, Été 2017

Une famille juive livournaise de Tunisie : Les de Paz.

Quand la recherche généalogique confirme la mémoire familiale

Et révèle des faits ignorés – Castro et Scemama de Tunis.

CERCLE d'ÉTUDES
GÉNÉALOGIQUES
et HÉRALDIQUES
de L'ÎLE-de-FRANCE

Stemma

Cahier N° 154, 2^e trimestre 2017

Une enquête sur une disparition étrange

Se termine sur un air bien connu.

Cahier N° 155, 3^e trimestre 2017

Étienne Clary, curé révolutionnaire, mais pas seulement.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de la DRÔME des COLLINES

Collines

N° 102, 2^e trimestre 2017

Général drômois de la Révolution et de l'empire originaires de Romans.

Suite N°2 de la généalogie des Reybaud.

N° 103, 3^e trimestre 2017

1793 – Les volontaires de Haute-rives pour la défense de la patrie.

Général drômois originaires de Valence.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de la DRÔME PROVENÇALE

Lettre numéro 91, 3^e trimestre 2017

Remarques sur les recensements de 1836/1841.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de LANGUEDOC

N° 156, juillet – août - septembre 2017

Les Graus proches de Montpellier (Hérault)

Leurs histoires depuis le Moyen-âge

Mille et une pistes pour une recherche généalogique.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
de VERSAILLES

et des YVELINES

Généalogie en Yvelines

N° 118, juillet 2017

L'occupation prussienne dans l'ancien département de Seine-et-Oise.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE des CHEMINOTS

Généalogie Rail

N° 128, 2^e trimestre 2017

Album des cheminots – Bernard Gérard Latte.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE du PAYS CANNOIS

Cannes Généalogie

N° 83, septembre 2017

Le mariage de nos ancêtres.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE du PERSONNEL de la RATP

Nos Ancêtres

N° 109, juillet 2017

Borne(s) frontière Suisse - France

CERCLE GÉNÉALOGIQUE et HÉRALDIQUE

de L'Auvergne et du VELAY

À moi Auvergne

N° 160, mai 2017

Les petits ramoneurs du Cantal au XVIII^e siècle

Les marchands de toile de « Terre Sainte »

N° 161, août 2017

Un Catalan que vous ne pouvez pas connaître

Pierre Fumain Bernard Aleyrangues, dit Piéral le nain.

Parrainage et solidarité en Auvergne au XVI^e siècle

CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN - Hérage

N° 137, 2^e trimestre 2017

Louis, Bazille, Perrault, peintre poitevin.

Le drame de Bonnilet

N° 138, 3^e trimestre 2017

Daniel de la Touche de la Ravardière, explorateur au Brésil.

Louis Blanchaud gentilhomme de Bourg Archambaud

Assassin et faux-monayeur.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE SUD BRETAGNE/MORBIHAN

La Chaloupe

N° 122, juin 2017

Ma famille et l'Algue

Seigneurs et seigneuries du Morbihan

ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE BRETAGNE-MAINE- NORMANDIE

Le Colporteur

N° 96, juin 2017

L'insolite à travers les registres

GÉNÉALOGIE en CORRÈZE

Mille et une sources

N° 124, juin 2017

Les « garçons bleus du Roi »

GÉNÉALOGIE LORRAINE

N° 184, juin 2017

Charmes (88), son histoire et ses savoir-faire.

L'apogée de Nomeny.

Les portes monumentales.

GÉNÉALOGIE MAGAZINE

N° 359, avril 2017

L'ascendance des candidats

Anne Roumanoff – Humoriste et comédienne

Les vigneron

N° 360 – 361

Logiciels de généalogie

LA REVUE FRANÇAISE de GÉNÉALOGIE et d'HISTOIRE des FAMILLES

N° 231, août - septembre 2017

Les dispenses de parenté

Dans l'intimité des existences – le journal personnel

LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE

Nos Sources

N° 147, 2017/3

L'histoire de la bicyclette à la Poste et dans la Grande Guerre.

La bicyclette aux couleurs de la Poste.

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI TOULOUSAIN

N° 78, 2^e trimestre 2017

Vieux métiers et termes anciens.

PROVENCE HISTORIQUE

Tome LXVII – fasc 261, janvier 2017

Châteaux et résidences aristocratiques en Provence du XV^e au XX^e siècle

SOCIÉTÉ de l'HISTOIRE du PROTESTANTISME FRANÇAIS

Cahiers du Centre de Généalogie Protestante

N° 138, 2^e trimestre 2017

Autrefois les Barsne de Rochegude avant la révocation de l'édit de Nantes. Famille Ranson de Jarnac et La Rochelle

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE - FRANÇAISE

Mémoires

Volume 68, N° 2, cahier 292, été 2017

Les écuyers de La Nouvelle France – nobles ou roturiers. Les origines de Saint Augustin Hébert, dit Joli Cœur.

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :

(rayer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

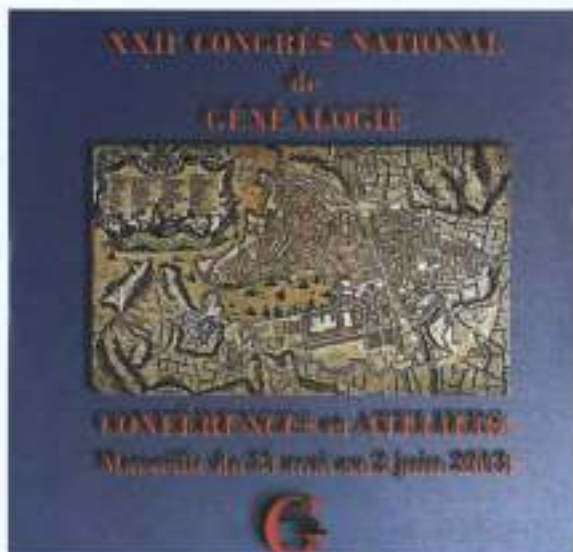
SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2017

- | | | | |
|--------------------------|-------|---|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence Généalogie
Les « Provence-Généalogie » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités. | 6,00 € |

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01



Les Actes du Congrès

Vous trouverez sur ce cédérom l'intégralité des textes des conférences du XXII^e Congrès National de Généalogie – Marseille 2013.

Imprimer uniquement la conférence de votre choix, ou lisez l'intégralité sur votre tablette numérique.

240 pages, couleur, format PDF

12 euro (port compris)



Briançon (Hautes-Alpes)

*Le Président,
les membres du bureau et les conseillers
du Centre Généalogique du Midi-Provence
vous souhaitent une Bonne Année 2018,
une bonne santé, et beaucoup de nouveaux ancêtres.*